



AVIS DU RCJEQ

**DANS LE CADRE DU RENOUVELLEMENT
DE LA POLITIQUE JEUNESSE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**



COORDINATION



Alexandre Soulières, directeur général

RÉDACTION



Elise Violletti, Marie-Andrée Vézina, Olivier Doyle, Marie Anne Guichandut, Julien Tessier

CORRECTION ET REVISION



Marjolaine Michaud-Grimard

DESIGN GRAPHIQUE



Samuel Bonnefont

Nous aimerions remercier toute l'équipe du RCJÉQ pour son précieux soutien : Valeria Logioio, Marie-Soleil Trottier-Santerre, Mathieu Baillargeon, Benoît Eclache.

Un grand merci également à Monique Sauvé, présidente du RCJÉQ, ainsi qu'au conseil d'administration du RCJÉQ : Serge Duclos du CJE Charlebourg-Chauveau, vice-président, Paul Pratte du CJE Abitibi-Est, trésorier, Karine Pérusse du CJE Haut-St-Maurice, secrétaire, Mario Côté du CJE Capitale-Nationale, Sébastien Duchesne du CJE Sherbrooke, Marc Grignon du CJE St-Laurent, Nathalie Lachance du CJE Thérèse-de-Blainville, Martine Roy du CJE Iberville-St-Jean, administrateurs.

Avis déposé dans le cadre du renouvellement de la politique jeunesse du gouvernement du Québec.

Septembre 2013

ISBN 978-2-9809544-9-8 (br.)

ISBN 978-2-9814204-0-4 (PDF)

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	8
STRUCTURE DE L'AVIS	8
POLITIQUE JEUNESSE QUÉBÉCOISE	10
PROCESSUS DE RENOUVELLEMENT	10
RÔLE DU SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE	14
CONTEXTE	16
LES CARREFOURS JEUNESSE-EMPLOI DU QUÉBEC	19
CONTEXTE	19
MISSION	20
SERVICES OFFERTS DANS LES CJE	21
QUALIFICATIONS DU PERSONNEL D'INTERVENTION	21
SERVICES DE BASE DES CJE	21
IDÉO 16-17	22
JEUNES EN ACTION	23
AGENTS DE SENSIBILISATION À L'ENTREPRENEURIAT JEUNESSE (ASEJ)	24
STAGES EN ENTREPRISE	28
CLIENTÈLE	29
FINANCEMENT DES CJE	31
HORIZON : 2030 / RECOMMANDATIONS	32
LES CJE	32
SERVICES DE BASE DES CJE	32
JEUNES EN ACTION	32
RAPPEL DES RECOMMANDATIONS	34
LE RÉSEAU DES CARREFOURS JEUNESSE-EMPLOI DU QUÉBEC	37
CONTEXTE	37
MISSION	37
RÔLE D'INTERLOCUTEUR UNIQUE	37
SERVICES OFFERTS PAR LE RCJEQ	38

SOUTIEN AUX INTERVENANTS	38
COMMUNICATIONS	39
GROUPE DE DISCUSSION SUR LE SITE	39
PLAN DE CHEMINEMENT VERS L'AUTONOMIE	39
TOURNÉE DES RÉGIONS	40
CONGRÈS ET COLLOQUE DE FORMATION	40
COORDINATION NATIONALE	41
COMITÉS DE SUIVI	41
SITE INTERNET DU RCJEQ	41
PARLONS D'ARGENT RCJEQ	43
OUTIL NATIONAL DE GESTION	43
HORIZON : 2030 / RECOMMANDATIONS	44
LE RCJEQ	44
COORDINATION NATIONALE	44
CONCERTATION NATIONALE	44
IDÉO 16-17	44
JEUNES EN ACTION	45
STAGES EN ENTREPRISE	46
INTERLOCUTEUR UNIQUE	46
OUTIL NATIONAL DE GESTION	46
RAPPEL DES RECOMMANDATIONS	47

ÉDUCATION ET CULTURE

51



CONTEXTE	51
OÙ LES CJE SE SITUENT	52
IDÉO 16-17	52
JEUNES EN ACTION	54
L'ÉCOLE AU CARREFOUR	55
ATELIERS CONCILIATION TRAVAIL-ÉTUDES	57
LES ASEJ ET LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE	58
SERVICES DE BASE DES CJE	59
STAGES EN ENTREPRISE	59
JEUNES VOLONTAIRES	60
EXEMPLES DE PROJETS RÉALISÉS PAR LES CJE ET FAVORISANT LA PERSÉVÉRANCE ET/OU LE RACCROCHAGE SCOLAIRE	62
FAITS SAILLANTS DES ANNÉES 2008 À 2013	65
CE QUE LE RCJEQ OFFRE	66
PARLONS D'ARGENT RCJEQ	66
SITE INTERNET DU RCJEQ	66
HORIZON : 2030 / RECOMMANDATIONS DES CJE ET DU RCJEQ	67
L'ÉCOLE AU CJE	67
IDÉO 16-17	67
JEUNES EN ACTION	69
CONCERTATION NATIONALE	69
RAPPEL DES RECOMMANDATIONS	70

EMPLOI ET ENTREPRENEURIAT

73

EMPLOI	73
CONTEXTE	73
OÙ LES CJE SE SITUENT	74
SERVICES DE BASE DES CJE	74
JEUNES EN ACTION	75
IDÉO 16-17	75
DESJARDINS « JEUNES AU TRAVAIL »	76
STAGES EN ENTREPRISE	77
JEUNES VOLONTAIRES	78
COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICES	79
SERVICE CANADA	80
PLATEAUX DE TRAVAIL	80
FAITS SAILLANTS DES ANNÉES 2008 À 2013	81
CE QUE LE RCJEQ OFFRE	82
HORIZON : 2030	83
ENTREPRENEURIAT	85
CONTEXTE	85
OÙ LES CJE SE SITUENT	87
FAITS SAILLANTS 2008-2013	88
ACTIVITÉS RÉALISÉS PAR LES ASEJ POUR LA PÉRIODE 2009-2013	89
MILIEU SCOLAIRE	90
PARTENAIRES DE L'ENTREPRENEURIAT JEUNESSE	95
JEUNES PRÉSENTS DANS LA COMMUNAUTÉ	100
CE QUE LE RCJEQ OFFRE	102
COLLOQUES DE FORMATION ORGANISÉS PAR LE RCJEQ	103
LA JOURNÉE NATIONALE DE LA CULTURE ENTREPRENEURIALE	103
LA TOURNÉE DES CONFÉRENCES ENTREPRENEURIALES	105
GUIDES ET OUTILS NATIONAUX CRÉÉS	106
PORTAIL J'ENTREPRENDS.CA	108
HORIZON : 2030	110
RAPPEL DES RECOMMANDATIONS	113

RÉGIONS

115

CONTEXTE	115
PARTICIPATION DES JEUNES AUX AFFAIRES DE LA COMMUNAUTÉ	116

CITOYENNETÉ ET MONDIALISATION

119



CONTEXTE	119
OÙ LES CJE SE SITUENT	119
STAGES À L'ÉTRANGER	119
FORUMS JEUNESSE	120
IMMIGRATION ET CULTURE	120
CUISINES COLLECTIVES	121
PANIERS DE NOËL ET GUIGNOLÉE	121
ACTIVITÉS ET/OU BÉNÉVOLAT	122
ATELIERS	122
LA SENSIBILISATION À L'ENTREPRENEURIAT JEUNESSE	122
SERVICES DE BASE DES CJE	123
IDÉO 16-17 ET JEUNES EN ACTION	123
CE QUE LE RCJEQ OFFRE	123
HORIZON : 2030	124
RECOMMANDATIONS DES CJE ET DU RCJEQ	124
LES ASEJ COMME « CONSEILLERS EN IMPLANTATION DE LA CULTURE ENTREPRENEURIALE »	124
SERVICES DE BASE DES CJE	124
CONCERTATION NATIONALE	125
RAPPEL DES RECOMMANDATIONS	126

SANTÉ

129



CONTEXTE	129
OÙ LES CJE SE SITUENT	131
PROFIL DES DIFFICULTÉS DES PERSONNES RENCONTRÉES PAR LES CJE	131
TROUBLES DE SANTÉ MENTALE ET CONSOMMATION	131
ACCESSIBILITÉ DU MILIEU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX	132
SERVICES DE BASE DES CJE	132
IDÉO 16-17	133
JEUNES EN ACTION	134
CE QUE LE RCJEQ OFFRE	135
HORIZON : 2030	136
RECOMMANDATIONS DES CJE ET DU RCJEQ	136
PROFIL DE DIFFICULTÉS DES PERSONNES RENCONTRÉES PAR LES CJE, TROUBLES DE SANTÉ MENTALE ET ACCESSIBILITÉ À DES PASSERELLES	136
SOINS DE SANTÉ	137
CONCERTATION NATIONALE	137
RAPPEL DES RECOMMANDATIONS	138

CONCLUSION

141



BIBLIOGRAPHIE

145



INTRODUCTION

STRUCTURE DE L'AVIS

Le présent avis regroupe les différentes positions et préoccupations des membres du Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec (RCJÉQ). Nous trouverons d'abord suivant la présentation de la structure de l'avis, une mise en contexte de la rédaction de cet avis. Ensuite, nous présenterons les carrefours jeunesse-emploi (CJE) et le RCJÉQ.

La trame de fond de cet avis vise à démontrer que toutes les actions des CJE pivotent autour de quatre grands axes :

- › La qualification des jeunes ;
- › La participation active de tous les jeunes au marché du travail ;
- › Le développement d'une citoyenneté active ;
- › Le développement du leadership économique de leur milieu.

Nous aborderons ensuite les thèmes présentés sur le site de « Destination 2030 » qui sont en lien avec les mandats des CJE. Pour chacun des éléments, le RCJÉQ recommandera des actions à entreprendre, à poursuivre ou à améliorer, et ce, tant pour le volet des CJE que pour celui du RCJÉQ même. Cette démonstration amènera à décrire d'où les CJE viennent, où ils en sont, et où ils veulent aller dans une perspective de 15 ans.

Nous présenterons notre vision du processus de renouvellement de la politique jeunesse, les différents éléments à inclure au livre blanc de la Politique québécoise de la jeunesse, et finalement la vision du rôle que le Secrétariat à la jeunesse devrait avoir dans le cadre de la prochaine politique jeunesse.

Nous concluons par un rappel de notre expertise et de nos grandes recommandations.

Afin de démontrer l'étendue de nos éléments, plusieurs méthodes de collecte de données ont été utilisées. Ainsi, un sondage général a été réalisé auprès des CJE. Près de neuf rencontres de membres ont permis de connaître les différents points de vue des directions générales des CJE.

La qualité et la quantité des informations recueillies sont fulgurantes. L'échantillon moyen contient 79 CJE, répartis à travers les 17 régions du Québec. En outre, lors de tous les sondages, tous les membres ont été sondés sur les mêmes questions et/ou sujets, de sorte à obtenir un portrait global représentatif de la réalité du terrain.

De plus, de par la nature fréquente et exhaustive des contacts que le RCJÉQ entretient avec les intervenants de tous acabits, nous avons pu récolter des informations précises et pertinentes afin d'aligner notre réflexion sur les enjeux stratégiques auxquels nous ferons face.

Par ailleurs, l'équipe de professionnels du RCJÉQ a entrepris une vaste tournée régionale auprès des intervenants des CJE au cours de l'automne 2012 et de l'hiver 2013. Chaque région a été visitée, et les rencontres étaient ouvertes tant aux CJE membres du RCJÉQ qu'aux CJE non membres du RCJÉQ.

PROCESSUS DE RENOUVELLEMENT

Nous saluons les efforts déployés pour tenter de joindre le plus de jeunes possible. En effet, le gouvernement du Québec, par l'entremise du Secrétariat à la jeunesse, a mis sur pied la plateforme Web « Destination 2030 », où les jeunes et les organismes jeunesse sont appelés à donner leur avis sur un certain nombre d'enjeux.

Mentionnons également l'organisation d'une tournée régionale à laquelle prennent part trois jeunes élus, dont l'adjoint parlementaire de la première ministre et député de Laval-des-Rapides, monsieur Léo Bureau-Blouin, le député de Terrebonne, monsieur Mathieu Traversy, et le député de Saint-Jean, monsieur Dave Turcotte. Cette tournée démontre bien l'engagement du gouvernement à se doter d'une politique jeunesse centrée sur les priorités des jeunes.

Un document de consultation produit par le Secrétariat à la jeunesse (SAJ) aurait permis aux jeunes et aux différents partenaires une certaine uniformité dans les échanges. Le SAJ a en effet publié sur le site Destination 2030 de l'information sur les grands thèmes de cette consultation. Toutefois, ces informations, en étant plus documentées, auraient permis une meilleure précision dans les réponses faites par les jeunes et les organisations. De plus, un échéancier avec des dates butoirs de dépôt de documents aurait été très apprécié de la part des jeunes et des partenaires, et ce, dès le début de la tournée.

À l'occasion de l'élaboration de la première politique jeunesse québécoise, du plan d'action ou des stratégies d'action jeunesse qui se sont succédé, un document de consultation présentant des enjeux et demandant aux partenaires d'échanger et de proposer des solutions a été fourni aux partenaires. Les organismes et les jeunes étaient alors consultés sur les mêmes enjeux, ce qui permettait d'avoir une constance dans les sujets abordés. Cette constance observée à travers le Québec et auprès de tous les regroupements, organisations et jeunes, permettait alors de dégager des consensus forts, et ainsi assurer l'adhésion de tous, tant des jeunes que des organisations qui travaillent avec eux, aux vastes politiques publiques élaborées par le gouvernement. De même en résultaient une application concrète et une promotion avantageuse des mesures.

Soulignons ensuite le fait que les thématiques abordées dans le cadre de la tournée de consultation ne sont pas toutes les mêmes de région en région. Également, nous avons pu constater un changement important dans l'approche du SAJ. Le SAJ était auparavant un accompagnateur et un collaborateur, tout en souhaitant bien comprendre les réalités du terrain.

Or, à l'occasion des journées de consultation, plusieurs personnes ont observé que le SAJ confrontait les jeunes et les organismes sur des statistiques sur le décrochage scolaire, l'emploi, etc. Le champ lexical du SAJ a également évolué vers des expressions comme « débat, lutte, être confrontés », alors qu'auparavant, le discours était plutôt orienté vers « échange, discussion, mieux comprendre, documenter ». Cette attitude a été perçue très négativement par les partenaires qui ne reconnaissaient pas le partenaire qu'a toujours su être le SAJ.

Une meilleure promotion des activités entourant la démarche Destination 2030 aurait permis d'augmenter le nombre de jeunes ayant répondu aux questions sur la plateforme Internet. Avec un nombre de répondants par question situé aux alentours de 10, il est difficile de déterminer des tendances dans les réponses trouvées sur le site à la population jeune du Québec.

Selon nous, ce site s'adresse davantage à une certaine élite jeunesse, principalement composée d'universitaires, de collégiens ou de membres de regroupements jeunesse de toutes sortes. Rappelons que ce n'est que 21 % de la population du Québec qui choisit de faire des études post-secondaires. Ces jeunes, de par leur intérêt, leur personnalité ou leur éducation sont davantage susceptibles de participer à une consultation publique, particulièrement sous la forme proposée.

Selon les données compilées par le RCJÉQ, les CJE mentionnent que les thèmes de la consultation réalisée en ligne ne joignent pas ou peu la majorité de la réalité des jeunes qu'ils rencontrent. En effet, ces jeunes, malgré les actions réalisées par les CJE afin de promouvoir la démarche Destination 2030, ne se sentent pas interpellés par ce format et les thèmes abordés. Par contre, les jeunes rencontrés en personne, lors de la tournée, ont dit se sentir écoutés et étaient très heureux que le gouvernement leur offre l'occasion de s'exprimer. Cette voie serait donc à privilégier afin de dégager les meilleurs constats possibles.

Pour les jeunes davantage éloignés, ceux qui n'ont pas de scolarité ou de travail, qui vivent une détresse personnelle, économique, familiale, sociale ou mentale, participer à cet exercice citoyen se trouve au plus bas échelon de leur échelle de priorités. En effet, ces jeunes doivent d'abord lutter pour survivre, se rétablir, se mettre en mouvement, aller en cure de désintoxication, etc. Ils doivent pouvoir compter sur le fait que les organismes qui les aident, notamment les CJE, puissent transmettre leurs préoccupations et leur détresse afin de pouvoir éventuellement compter sur des mesures, des actions concrètes, pour les aider à se rétablir et à prendre leur vie en main, et ainsi contribuer à faire leur place au sein de notre société.

« Je me suis toujours sentie comme chez moi au Carrefour, ça a toujours fait partie de moi, chaque fois que j'avais un problème. Que ce soit par rapport à l'emploi ou que ce soit un problème personnel (...), le Carrefour eux autres y'avait toujours quelqu'un qui avait une réponse à ça. En fait, dans beaucoup d'obstacles de ma vie le Carrefour était là ; pour mon plan d'affaires, pour les trois fois que j'ai refais mon CV, pour m'orienter de différentes façons, pour choisir dans quoi m'aligner au Cégep, pour me montrer que j'étais une bonne "employée" dans quelque chose, ils m'ont aidée. (...) Ils m'ont beaucoup aidée dans le développement personnel de qui je suis. Ils m'ont aidée à développer ma confiance en moi, ils m'ont aidée à assumer qui j'étais, c'est-à-dire une fille forte, pleine de personnalité et de persévérance. (...)

Je pense que tout le monde a du potentiel c'est juste que c'est pas tout le monde qui connaît la direction de son potentiel, si on veut. Le Carrefour m'a tellement dirigée du point de vue personnel que ça m'a beaucoup aidée du point de vue professionnel.

C'est comme avoir un mentor. Quand tu as un mentor en entrepreneuriat, ton mentor il est là souvent pour t'aider toi et non aider ton entreprise. Donc le Carrefour, sachant que j'ai une entreprise, m'a vraiment aidée à devenir une bonne femme d'affaires. En fait ils m'ont aidée à devenir une bonne femme pis ça a donné que j'étais une femme d'affaires ! »

- Stéphanie Guilbeault, jeune entrepreneure, CJE Drummond

Mentionnons au passage qu'aucune pondération n'est prévue ou rendue publique selon le témoignage d'un jeune, versus le témoignage d'organismes qui œuvrent auprès de centaines de milliers de jeunes. Comment le SAJ pourra réussir à déterminer quelle valeur accorder entre un jeune qui donne son opinion et une organisation qui aide des milliers de jeunes à travers le Québec ? Cette question mérite d'être soulevée, et surtout d'être répondue.

Le RCJEQ est fier de s'être engagé comme contributeur et collaborateur depuis l'annonce officielle de la tournée. Nous avons veillé à ce que tous les jeunes Québécois puissent saisir cette opportunité citoyenne.

RÔLE DU SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

Le Secrétariat à la jeunesse, depuis sa fondation, est un témoin privilégié des changements et des évolutions que les jeunes du Québec ont réalisés. Les priorités des jeunes, leurs besoins, leur façon de voir les choses ont évolué avec le temps. Les différentes structures gouvernementales ont également su évoluer en ce sens.

Si, justement, le SAJ a su évoluer selon les besoins des jeunes, c'est parce qu'il considère que les organismes jeunesse partenaires détiennent l'expertise d'intervention et d'accompagnement, et ce, selon les différentes clientèles variables que ceux-ci sont appelés à rencontrer.

Les CJE, quant à eux, sont parmi les organismes qui travaillent directement, sans filtre, avec les jeunes de partout au Québec. Il est donc exact d'affirmer que le RCJEQ et les CJE portent haut et fort la voix des jeunes du Québec. En raison de leur caractère non discriminatoire, les CJE et le RCJEQ interagissent avec toutes les sphères des jeunes de la société.

De même, le SAJ a toujours reconnu le rôle unique que les différents organismes jeunes, dont le RCJEQ et les CJE, occupent. Il a toujours reconnu l'expertise d'intervention et d'accompagnement des acteurs du milieu auprès des jeunes qu'ils rencontrent. Ainsi, il reconnaît également que, lorsqu'il s'agit de personnes, d'humains, on ne peut avoir une seule façon de voir les choses. Tout ne peut être du mur-à-mur. Les programmes doivent s'adapter à la personne et non l'inverse.

À l'époque du Sommet du Québec et de la jeunesse en 2000, le RCJEQ affirmait que le rôle du SAJ était le suivant :

« Agir à titre de coordonnateur de la mise en œuvre et devra veiller aux aspects administratifs de l'application de la politique jeunesse. De plus, il serait chargé d'évaluer les programmes et les mesures dites « jeunesse » pour s'assurer qu'ils soient concordants avec les principes et orientations de la politique. Ainsi, de par son mandat d'évaluation, le SAJ pourrait travailler en étroite collaboration avec les chercheurs universitaires, acteurs du milieu produisant, des études sur l'évolution de la situation des jeunes¹. »

En 2013, et pour la prochaine politique jeunesse, cette proposition de mandat est toujours d'actualité. C'est le caractère adaptatif, voire humain du SAJ qui fait que celui-ci a su évoluer au fil des ans. À ce mandat, nous pourrions ajouter un volet de « veille » des enjeux jeunesse majeurs et également de partage d'expertise et de meilleures pratiques.

Le SAJ lui-même a contribué à mettre sur pied des mesures concrètes pour contrer des problématiques de société. Il les a élaborées avec les partenaires, en fonction des besoins émis par ceux-ci et des différentes pistes de solution. Le SAJ a toujours su être un partenaire certes rigoureux dans l'application de son mandat, mais compréhensif avec les différents organismes advenant des situations particulières.

Cette flexibilité, cette accessibilité et ces liens de partenariat précieux, cette confiance mutuelle, le SAJ a su les bâtir avec ses partenaires, un à un.

Il importe donc, selon nous, que le rôle du SAJ n'en soit pas un de répression, de confrontation, mais d'accompagnement, de discussion, de compréhension mutuelle des enjeux et de respect.

1 Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec. 2000. *Vers une politique jeunesse québécoise*. Montréal, Québec.

CONTEXTE

La situation des jeunes au Québec a grandement évolué depuis les 15 dernières années. Un nombre incalculable d'événements se sont bousculés, tant au niveau environnemental, social, démographique qu'économique. Nous avons vécu l'une des pires crises financières de l'histoire moderne en 2008. Le taux de chômage est à son plus bas depuis les dernières années. Paradoxalement, selon les chiffres d'Emploi-Québec, le taux de chômage chez les jeunes n'a jamais été aussi élevé, à près de 14 %².

Toutes ces situations, conjuguées à l'inversement de la pyramide des âges au Québec, commandent des actions concrètes de la part de l'ensemble des acteurs de la société moderne. Une prise de conscience collective est incontournable sur la nécessité de bien utiliser les ressources qui nous sont consacrées afin de contribuer à ce que chaque jeune trouve sa place au sein de notre société.

Ainsi, saluons d'emblée la volonté du gouvernement québécois de procéder au renouvellement de sa politique jeunesse. En effet, bien des changements ont su être opérés grâce à la première mouture lancée au début des années 2000, et son actualisation est rendue nécessaire par les évolutions sociales, humaines et technologiques.

Cette politique, de laquelle ont découlé un plan d'action et deux stratégies d'action jeunesse, a contribué à modifier le paysage jeunesse du Québec. Des moyens ont été déployés. Des actions ont été réalisées. Des sujets longtemps mis au rancart comme le décrochage scolaire, la sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse, la migration régionale des jeunes ou encore la participation citoyenne des jeunes ont été abordés. Les thématiques, les moyens et les organisations jeunesse, dont les carrefours jeunesse-emploi (CJE), ont su s'adapter aux réalités en constante mouvance des jeunes Québécois.

Le Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec (RCJEQ) et les CJE se sont toujours fait un devoir de participer activement aux travaux d'élaboration de la première politique jeunesse, du plan d'action et des deux stratégies d'action jeunesse. Ils ont eu également l'occasion de présenter leur vision à l'occasion du dernier sommet du Québec et de la jeunesse. Ils ont eu l'occasion d'initier des changements, des mesures et des actions concrètes.

2 Québec. Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale. 2013. *Les chiffres clés de l'emploi au Québec*, édition 2013. En ligne. <http://emploi.quebec.net/publications/imt.asp?categorie=1002101> (page consultée le 22 août 2013)

Depuis, le RCJÉQ et les CJE sont reconnus par les organismes nationaux, régionaux ou locaux, les gouvernements qui se sont succédé ou encore les partenaires privés, comme des incontournables dans leur milieu.

Les meilleures pratiques ont évolué. L'échange d'expertise entre partenaires est crucial sur le terrain pour s'assurer des résultats positifs. La mobilisation de l'ensemble des acteurs du milieu, autrefois perçue comme littéralement une utopie, est devenue réalité. Maintenant, des entrepreneurs, des professeurs et des organismes communautaires s'unissent pour faire face à des enjeux aussi diversifiés que la persévérance scolaire et la sensibilisation à l'entrepreneuriat. Une véritable concertation du milieu s'opère.

Les milieux se sont transformés. Ils se sont pris en main. Des résultats concrets se sont produits. Des vies ont été changées. Des progrès ont été réalisés. Les CJE ont évolué. Les CJE ont innové. Les CJE sont incontournables pour le milieu dans lequel ils évoluent, mais surtout, pour les centaines de milliers de jeunes qu'ils ont accompagnés depuis leur création en 1997.

Nous présenterons donc, fort de notre expertise sur le terrain, de nos succès, de nos innovations et de notre force d'adaptation, ce que nous estimons être les jalons nécessaires à la prochaine politique jeunesse du gouvernement du Québec. Nous verrons à démontrer, à l'aide d'exemples forts concrets, pourquoi nous sommes incontournables en matière de jeunesse, et pourquoi il importe que le gouvernement nous accorde une place privilégiée au sein de la nouvelle politique jeunesse.

LES CARREFOURS JEUNESSE- EMPLOI DU QUÉBEC

LES CARREFOURS JEUNESSE-EMPLOI DU QUÉBEC

CONTEXTE

Tout d’abord, que sont les carrefours jeunesse-emploi (CJE) ? Les CJE sont des organismes communautaires. On en compte 110 à travers toutes les régions du Québec. Ce sont plus de 1 500 employés se consacrant au succès des jeunes qui fréquentent les CJE. Ces intervenants hautement qualifiés ont notamment pour mission « d’accompagner et de guider les jeunes adultes âgés de 16 à 35 ans dans leurs démarches d’insertion sociale et économique ».

Le financement consacré aux CJE est dévolu par le ministère de l’Emploi et de la Solidarité sociale par l’entremise d’Emploi-Québec. À ces montants, vient s’ajouter un financement additionnel dévolu par le Secrétariat à la jeunesse pour la réalisation de certaines mesures de l’actuelle Stratégie d’action jeunesse du gouvernement du Québec. De plus, mentionnons le financement additionnel que les CJE sont en mesure de recueillir auprès de partenaires locaux et régionaux afin d’assurer la réalisation d’actions spécifiques à la communauté.

Les services offerts depuis près de 15 ans ont permis de joindre plus de 600 000 jeunes. Avec leur réseau bien établi dans toutes les communautés du Québec, les CJE sont des acteurs jeunesse privilégiés et incontournables pour relever les défis qui s’offrent aux jeunes Québécois. Ils contribuent à faire en sorte que chaque jeune trouve sa place au sein de notre société. Ainsi, la première ministre du Québec, madame Pauline Marois, à l’occasion du discours d’ouverture de la 40^e législature, affirmait : « La solidarité passe aussi par l’appui que nous offrons aux jeunes les plus vulnérables de notre société. Notre gouvernement mettra tout en œuvre pour offrir aux jeunes en détresse le soutien dont ils ont besoin pour retrouver l’espoir et participer pleinement à notre société³. »

3 Québec. Site de la première ministre du Québec. 2012. Notes de discours de la première ministre du Québec, madame Pauline Marois, à l’occasion de l’ouverture de la 40^e législature de l’Assemblée nationale – « Un Québec pour tous ». En ligne. <http://www.premier-ministre.gouv.qc.ca/actualites/allocutions/details.asp?idAllocutions=825> (page consultée le 6 septembre 2013)

Les actions des CJE sont guidées par des principes auxquels souscrit chaque CJE, à savoir :

- › Loyauté à une mission axée sur la clientèle des jeunes adultes ;
- › Partenariat avec les organismes du milieu ;
- › Esprit d'entraide ;
- › Approche communautaire ;
- › Travail basé sur une forte participation locale des acteurs de tous les milieux.

De 1994 à 2003, la situation des jeunes adultes au Québec commande une mobilisation sans précédent. Alors que les programmes existants et les services gouvernementaux sont souvent perçus par les jeunes comme étant multiples et complexes, des sentiments d'appréhension et de découragement s'installent. Aussi, « une meilleure intégration des services offerts aux jeunes adultes est nécessaire⁴ ». C'est alors que naissent les carrefours jeunesse-emploi.

Plus de quinze années ont passé depuis notre naissance. L'ensemble des CJE du Québec reconnaît le gouvernement qui a cru en un modèle souple et unique d'accompagnement pour les jeunes. Si la formule perdure au fil des ans, l'offre de services a su évoluer, forte de l'innovation et de la proximité avec son milieu et toujours inspirée par la réalité des jeunes, quelle qu'elle soit.

MISSION

Depuis leur création, les carrefours jeunesse-emploi se sont transformés. Toutefois, la mission demeure inchangée et l'esprit du modèle, intact. Déjà en 1997, « le modèle CJE apparaît alors comme une solution alternative, innovatrice et prometteuse aux problèmes de chômage et de décrochage scolaire des jeunes, en rassemblant dans une même ressource l'éventail de services d'employabilité offerts aux jeunes⁵ ».

4 Québec. Ministère du Conseil exécutif. 1995. *Guide d'implantation - Carrefour jeunesse-emploi pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes adultes*. Québec : Secrétariat à l'action communautaire autonome.

5 White, Deena. 2008. *La mise en œuvre de la Politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire dans le champ emploi*. En ligne. <http://www.cpbs.umontreal.ca/pdf/Rapport%20Emploi%2017%20mai.pdf> (page consulté le 15 août 2013)

La prestation de services de base du CJE se transforme en fonction des besoins des jeunes, la réalité de son territoire, les partenaires en présence et les réalités socioéconomiques. Des activités s'ajoutent, des partenariats durables se créent et des projets novateurs en lien avec le milieu émergent. Une transformation s'opère alors, sans jamais se distancer des jeunes ou mettre de côté notre désir d'innover.

Or, trois aspects de notre identité sont au cœur de l'efficacité du modèle CJE : la souplesse de son action, l'autonomie de gestion et d'intervention, et l'accompagnement socioprofessionnel.

SERVICES OFFERTS DANS LES CJE

QUALIFICATIONS DU PERSONNEL D'INTERVENTION

De par la diversité des types de professionnels se trouvant à l'intérieur des CJE, les jeunes sont assurés d'être accompagnés globalement par ceux-ci et ainsi d'obtenir les meilleures chances de succès quant à l'atteinte de leurs objectifs.

En effet, selon les données compilées lors de la tournée des régions réalisée par le RCJEQ, les employés des CJE représentent un amalgame diversifié et compétent de professionnels. Les gens occupant les postes d'intervention possèdent des diplômes en intervention (travail social, psychoéducation, psychologie, etc.), tandis que les conseillers en emploi et en orientation possèdent des études dans ce domaine (conseiller en orientation membre de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec, information scolaire et professionnel, etc.). De plus, ce sont 82 % des ASEJ qui possèdent un diplôme d'études universitaires et 18 % qui possèdent un diplôme d'études collégiales.

SERVICES DE BASE DES CJE

Dans le cadre de leurs services de base, les CJE offrent des services d'orientation et d'information scolaire et professionnelle. Ces services sont offerts à tous les jeunes de 16 à 35 ans, sans égard à leur statut économique et social. Aucun jeune n'est laissé pour compte dans un carrefour. Bref, les CJE sont des instances qui innovent en démocratisant les services offerts aux jeunes. Ces deux services facilitent l'accès au milieu scolaire des jeunes rencontrés par les CJE.

Maintenant, voici la description complète des services offerts par les CJE dans le cadre de leur mission de base.

Les CJE offrent gratuitement, dans les 110 CJE présents à travers la province, des services d'aide à l'emploi, d'orientation et plusieurs autres projets développés localement. En effet, chaque CJE couvre un territoire précis.

Afin de trouver son CJE, il suffit de visiter le <http://www.rcjeq.org/trouvetoncje/>.

Les activités d'accueil sont une première évaluation des besoins et des attentes des jeunes adultes afin de les orienter vers les services appropriés.

Les activités favorisant l'intégration en emploi consistent en une gamme variée d'information et d'outils portant sur le marché du travail et la recherche d'emploi. Les conseillers en emploi accompagnent, guident et assurent le suivi des jeunes dans leur recherche d'emploi, dans le maintien de celui-ci, ainsi que dans leur développement personnel et professionnel.

Les CJE proposent aussi des activités d'orientation et d'information scolaire et professionnelle qui permettent l'accompagnement des jeunes vers un retour aux études ou une réorientation de carrière en établissant leurs intérêts et leurs compétences.

Les CJE offrent aussi aux écoles ainsi qu'aux organismes du milieu la possibilité d'organiser des ateliers liés à la recherche d'emploi. Ces ateliers permettent aux jeunes de rencontrer les intervenants du CJE et ainsi d'établir des liens de confiance qui dépasseront les limites de l'école. En effet, la prise d'un premier contact avec les CJE, par l'entremise d'ateliers reçus à l'école, rassure les jeunes qui sont du coup plus à l'aise de se tourner vers la ressource en cas de besoin.

IDÉO 16-17



La mesure IDÉO 16-17 est offerte gratuitement dans les 110 CJE présents à travers la province. La mesure a vu le jour dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 et a été reconduite dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014.

IDÉO est l'acronyme de : initiative, découverte, exploration et orientation. Elle a pour but de permettre aux jeunes de 16 et 17 ans de prendre part à un projet par lequel ils pourront développer leur autonomie sociale, professionnelle et personnelle tout en se sentant actifs au sein de leur communauté. Pour ce faire, les participants sont amenés à vivre des expériences génératrices de succès qui leur offrent la possibilité de développer des compétences et de les exploiter dans l'action. Les jeunes de 16 et 17 ans présentant un haut risque de décrochage social et scolaire profitent d'un accompagnement personnalisé pour réaliser un plan d'action s'intégrant dans un processus structuré d'intervention.

La mesure comporte deux objectifs, le premier étant d'expérimenter un accompagnement accru pour les 16 et 17 ans de manière à prévenir le recours à l'assistance-emploi par une intervention centrée sur la persévérance scolaire de ceux qui sont à risque de décrocher et la mise en mouvement de ceux qui l'ont déjà fait. Le second objectif consiste à expérimenter des stratégies d'intégration, d'arrimage et de continuité des services entre la mesure d'accompagnement des 16 et 17 ans et les mesures, programmes et stratégies qui sont mis en œuvre dans le monde de l'éducation ou par d'autres partenaires intervenant auprès de cette clientèle.

JEUNES EN ACTION



La mesure Jeunes en action (JEA) est offerte gratuitement dans la majorité des CJE de même que dans quelques organismes jeunesse. Elle vise à répondre aux besoins des jeunes qui connaissent des difficultés particulières les empêchant d'intégrer le marché du travail à court et à moyen terme. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 reconduite pour 2009-2014, et comme l'un des deux éléments du Chantier d'accompagnement des 16-24 ans en vue de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes.

Mise en œuvre le 1^{er} avril 2007, elle est issue du programme Solidarité jeunesse, qui a vu le jour le 1^{er} novembre 2000. Ce programme offrait aux jeunes en difficulté de moins de 25 ans, admissibles et demandeurs de l'assistance-emploi, une option concrète à l'aide de dernier recours. Ce programme permettait aux participants d'acquérir une autonomie personnelle, sociale et professionnelle par le biais d'un processus d'orientation et d'accompagnement personnalisé.

Les objectifs de la mesure sont d'amener les jeunes à développer leur autonomie sur le plan personnel, social et professionnel et de les accompagner dans leur intégration et leur maintien dans un emploi, une autre mesure active (subvention salariale (volet intégration), mesure de formation et soutien aux travailleurs autonomes), un projet professionnel sans le recours à une mesure active (p. ex. prêts et bourses) ou dans leur intégration à un stage à l'étranger.

Au fil des années, les CJE et leurs intervenants ont su faire évoluer les interventions et les activités en fonction des besoins des jeunes, le tout avec la même qualité d'accompagnement. L'innovation est au cœur des pratiques gagnantes pour les CJE.

La mesure vise les jeunes âgés de 18 à 24 ans de tout statut, capables d'entreprendre des démarches qui les amèneront à terme à intégrer le marché du travail et capables de respecter l'intensité de la mesure. En effet, celle-ci demande une participation de 20 heures par semaine pour un minimum de 20 semaines pouvant aller jusqu'à 52 semaines. La durée de participation varie d'un jeune à l'autre dépendamment de ses besoins et/ou de ses acquis.

AGENTS DE SENSIBILISATION À L'ENTREPRENEURIAT JEUNESSE (ASEJ)

Leur mission de base incluait, dès le départ, que le développement des aptitudes entrepreneuriales était primordial pour les jeunes Québécois. Certains CJE ont eu l'initiative, dès la fin des années 1990, d'offrir une ressource dédiée à la sensibilisation de l'entrepreneuriat chez les jeunes. Cette initiative a fortement intéressé le gouvernement qui, en 2004, a exporté ce modèle, en instaurant un réseau d'ASEJ dans la plupart des CJE de la province.

Le mandat des ASEJ, élaboré en 2004, comportait au départ trois volets : scolaire, communauté et jeunes entrepreneurs. L'amplitude du mandat permettait de travailler sur tous les terrains et d'observer les effets de l'implantation d'une ressource se consacrant exclusivement au développement de la culture entrepreneuriale. Les CJE offrent une flexibilité qui permet à chacune de ses ressources de s'ajuster et de s'adapter en fonction des réalités du terrain. C'est cette flexibilité qui a permis aux ASEJ d'expérimenter différentes façons de développer la culture entrepreneuriale sur le territoire et d'acquérir une expertise.

C'est pourquoi le mandat des ASEJ a été revu en 2009, de façon à inclure les partenaires de l'entrepreneuriat jeunesse déjà existants sur le territoire et d'y insérer une formule pour le développement efficace de la culture entrepreneuriale. Les ASEJ sont devenus, grâce à cette expérience acquise, des acteurs incontournables du développement de la culture entrepreneuriale au Québec.

Depuis 2009, ce mandat s'oriente sur deux volets : scolaire et communauté. Il a pour objectif d'instaurer le déploiement de la culture entrepreneuriale chez les jeunes, en mobilisant des ressources et des acteurs du monde scolaire et de la communauté. Concrètement, le mandat des ASEJ du Québec se décline ainsi :

1. Sensibiliser les directions d'écoles, les enseignants et les professionnels non enseignants sur les avantages d'introduire l'entrepreneuriat à l'école, et ce, aux niveaux primaire, secondaire (incluant la formation professionnelle), collégial et universitaire.

Les agents travaillent à développer des partenariats avec les institutions scolaires de leur territoire. Après des professionnels, ils poursuivent le développement de la culture entrepreneuriale en les convainquant des avantages de celle-ci. Par exemple, ils présentent des modèles de projets qui ont remporté des prix nationaux au Concours québécois en entrepreneuriat (CQE). Afin de démontrer les effets positifs des ateliers qu'ils offrent, ils vont également faire vivre l'expérience des ateliers aux enseignants pour leur transmettre le goût d'entreprendre, comme un jeune le vivrait.

2. Promouvoir auprès des enseignants, des professionnels non enseignants et directions d'écoles, différents outils pédagogiques ou organisations (p. ex. Réseau québécois des écoles entrepreneuriales et environnementales, Jeunes Entreprises, Clubs d'entrepreneurs étudiants, Concours québécois en entrepreneuriat, etc.) faisant la promotion de la culture entrepreneuriale, et ce, aux niveaux primaire, secondaire (incluant la formation professionnelle), collégial et universitaire.

Les ASEJ ont développé une gamme variée d'ateliers de sensibilisation à l'entrepreneuriat en lien avec leur mandat. Des outils dynamiques tels que *Jean Treprends*, les troussees *Entreprends ton savoir* ou *J'entreprends avec Marc de Chantilly* ont été développés au fil des années par les CJE et ASEJ, de concert avec les enseignants et le personnel non enseignant des écoles afin de sensibiliser les élèves aux qualités entrepreneuriales. D'autres ateliers ont été développés de façon ponctuelle, selon les besoins des enseignants, ateliers tels que simulation d'entreprise, leadership, marketing, créativité.

L'agent effectue la promotion d'un vaste réseau de partenaires qui œuvrent à différents aspects de la culture entrepreneuriale. Ces partenaires bénéficient de la vaste présence d'ASEJ à travers la province, qui leur donne accès à un réseau bien plus élargi, qu'ils ne seraient en mesure d'atteindre seuls. En ce sens, les ASEJ sont une ressource privilégiée.

3. Animer, en milieu scolaire, des ateliers de sensibilisation aux valeurs entrepreneuriales.

Une autre force de l'agent est d'inculquer le goût de l'entrepreneuriat chez les jeunes. De réaliser que l'entrepreneuriat, c'est un métier. En offrant différents ateliers, ils mettent à l'épreuve les jeunes en les exerçant à utiliser leurs qualités entrepreneuriales. De plus, les ASEJ adaptent leur matériel en fonction de la clientèle visée.

4. Accompagner les enseignants et les élèves dans la réalisation de projets entrepreneuriaux, et ce, en visant l'autonomie professionnelle des enseignants.

Les ASEJ sont l'unique ressource se consacrant à plein temps au soutien de projets entrepreneuriaux en milieu scolaire. Forts de l'expérience acquise dans l'accompagnement et la coordination de projets, les ASEJ ont développé une expertise lorsque vient le temps d'aider un enseignant dans la mise en place d'un projet entrepreneurial. La plupart du temps, il s'agit de conseiller l'enseignant sur la bonne façon d'introduire le projet, et surtout de conserver la motivation des jeunes tout au long du projet.

5. Sensibiliser les différents acteurs de la communauté aux avantages du développement de la culture entrepreneuriale.

Les ASEJ multiplient les présentations et les rencontres avec les organismes de leurs régions, tels que les centres locaux de développement, les sociétés d'aide au développement des collectivités, les chambres de commerce et autres organismes d'employabilité. Tout en se fiant aux besoins de leurs territoires, les agents étendent leurs actions aux maisons des jeunes, aux camps de vacances/d'été/de jour, de même qu'aux centres jeunesse. Les agents ciblent également les communautés autochtones de leur territoire.

6. Favoriser le rapprochement entre les entrepreneurs, la communauté et le monde scolaire.

Les ASEJ rassemblent les entrepreneurs, les communautés et les milieux scolaires. Que ce soit par le développement de plans d'action locaux pour le développement de l'entrepreneuriat chez les jeunes ou par l'offre de conférences d'entrepreneurs auprès de jeunes en milieu scolaire, les agents ont multiplié les actions de ce genre depuis leur instauration en 2004.

7. Initier et collaborer à l'organisation d'activités de promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes, dans la communauté entre autres, auprès des différents projets (jeunes en action, IDÉO, etc.) et services du carrefour jeunesse-emploi.

Les ASEJ travaillent avec les intervenants des projets Jeunes en action et IDÉO, deux mesures présentes dans les CJE de la province. Ils offrent également leurs services à d'autres organismes, tels que les maisons de jeunes, les centres jeunesse, les camps de jour et camps d'été, ainsi que les coopératives jeunesse de services.

8. Collaborer à la réalisation de projets impliquant les élus et les autres acteurs engagés dans le développement économique de leur communauté locale et régionale.

Les ASEJ contribuent à la mise sur pied de plusieurs événements où l'entrepreneuriat est à l'honneur. Ils collaborent avec les partenaires engagés dans le développement économique, tant au niveau local que régional.

9. Promouvoir la Journée nationale de la culture entrepreneuriale tout en initiant ou en organisant des activités entrepreneuriales dans la communauté.

Depuis 2006, le 16 novembre est la Journée nationale de la culture entrepreneuriale (JNCE). Initiée par des ASEJ et mise en œuvre par le RCJEQ, cet événement a pour but d'éclairer et de souligner l'importance de la culture entrepreneuriale dans le développement de notre société, tant auprès des acteurs économiques, des entrepreneurs, des élus, que du milieu scolaire, communautaire et médiatique.

10. Agir à titre de relayeur d'information auprès des différents partenaires.

Les ASEJ sont des piliers dans leur communauté : ils répertorient et communiquent l'information stratégique auprès des partenaires et s'assurent de son suivi auprès de chacun. Les ASEJ regroupent un impressionnant réseau de partenaires provinciaux pour qu'ils servent à la fois d'agents de liaison, de source d'information et de référence.

11. Informer les jeunes sur l'entrepreneuriat et la carrière d'entrepreneur en évaluant, entre autres, le potentiel entrepreneurial et en les orientant vers les ressources susceptibles de les aider.

Dans les carrefours jeunesse-emploi, les agents rencontrent individuellement des clients qui réclament de l'aide afin de démystifier le parcours entrepreneurial. L'agent offre de l'information sur l'étendue des ressources susceptibles d'aider le jeune entrepreneur. Ce service gratuit donne la chance à un jeune d'être mieux préparé avant de se présenter par la suite dans un organisme de développement économique. Ainsi, plus de 4 000 jeunes hors du milieu scolaire ont été informés sur l'entrepreneuriat depuis 2009 dans leur CJE.

12. Participer à l'organisation d'activités de formation pour les jeunes entrepreneurs déjà en affaires, et ce, en collaboration avec les partenaires du Défi de l'entrepreneuriat.

L'agent collabore avec les organismes de développement économique de leur territoire afin de mettre sur pied des formations ciblées pour les jeunes entrepreneurs de son territoire. Il travaille notamment avec le Mouvement québécois de la qualité (MQQ) ainsi que d'autres organismes de développement économique.

STAGES EN ENTREPRISE



Toujours soucieux d'adapter leurs méthodes d'intervention afin de répondre le plus adéquatement possible aux différentes problématiques jeunesse de leur territoire, les CJE ont su développer des techniques sur mesure pour les jeunes.

Emploi-Québec a mis sur pied une mesure s'adressant aux moins de 25 ans n'ayant pas d'emploi. Cette mesure, les stages *Découvrir*, visent à mesurer l'intérêt du jeune pour un métier ou une profession, valider un choix de carrière ou une expérience de travail. Des stages d'observation et d'exploration sont possibles. Un encadrement soutenu est prévu avec le jeune pour favoriser son expérience.

Ainsi, les CJE offrent aux jeunes fréquentant leurs services la chance d'effectuer des stages en entreprise. Ces stages permettent aux jeunes de valider leur choix professionnel, d'acquérir des compétences transférables ainsi que d'obtenir une expérience positive de travail.

Alors que les besoins de main-d'œuvre sont grands, le taux de chômage chez les jeunes est tout de même élevé. La formule des stages s'avère un outil facilitant l'accès à des jeunes à divers milieux d'emplois permettant à ceux-ci de faire valoir leur volonté d'occuper un emploi dans un secteur d'activités.

Les CJE, depuis le déploiement de la mesure des stages *Découvrir*, contribuent à favoriser la réalisation de stages correspondant aux objectifs de la mesure et ont le souci de faire en sorte que les entreprises participantes et les jeunes y trouvent leur compte.

CLIENTÈLE

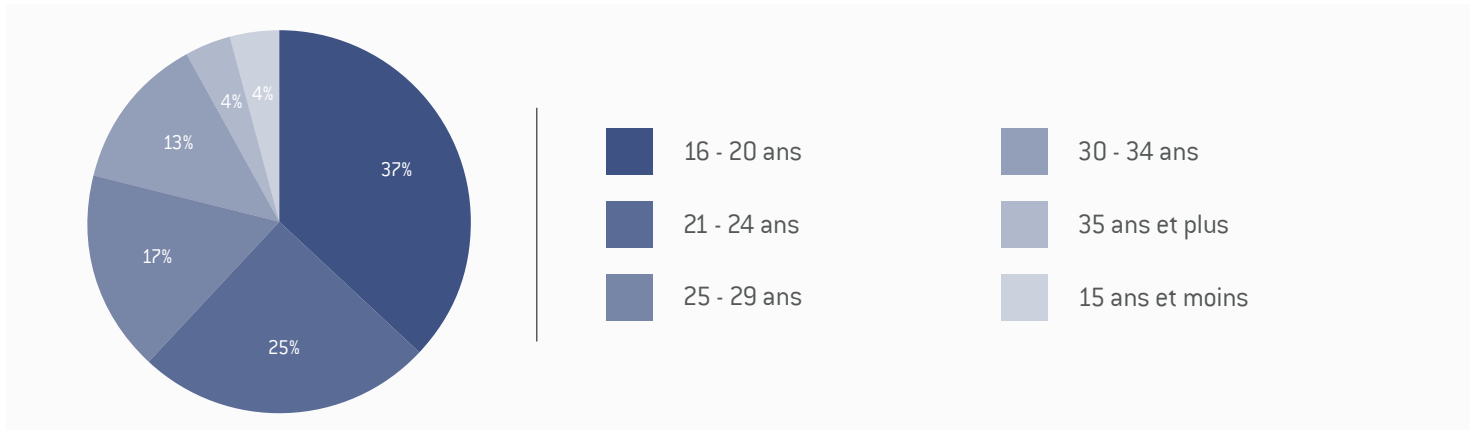
Dans le cadre du portrait des CJE réalisé par le RCJEQ, nous avons constaté les faits suivants quant à la clientèle jeune qui fréquente les CJE :

- › 51 % des jeunes sont des femmes, 49 %, des hommes ;
- › 33 % sont soit en emploi ou travailleur autonome ;
- › 54 % des jeunes qui visitent les CJE sont soit sans chèque, soit bénéficiaires de l'assurance-chômage, de l'assistance-emploi ou du régime de prêts et bourses.

Lorsqu'un jeune fréquente son CJE, il y va surtout dans un but de :

- › Recherche d'emploi ;
- › Retour aux études ;
- › Orientation professionnelle et/ou information scolaire et professionnelle ;
- › Sensibilisation aux réalités et aux valeurs entrepreneuriales.

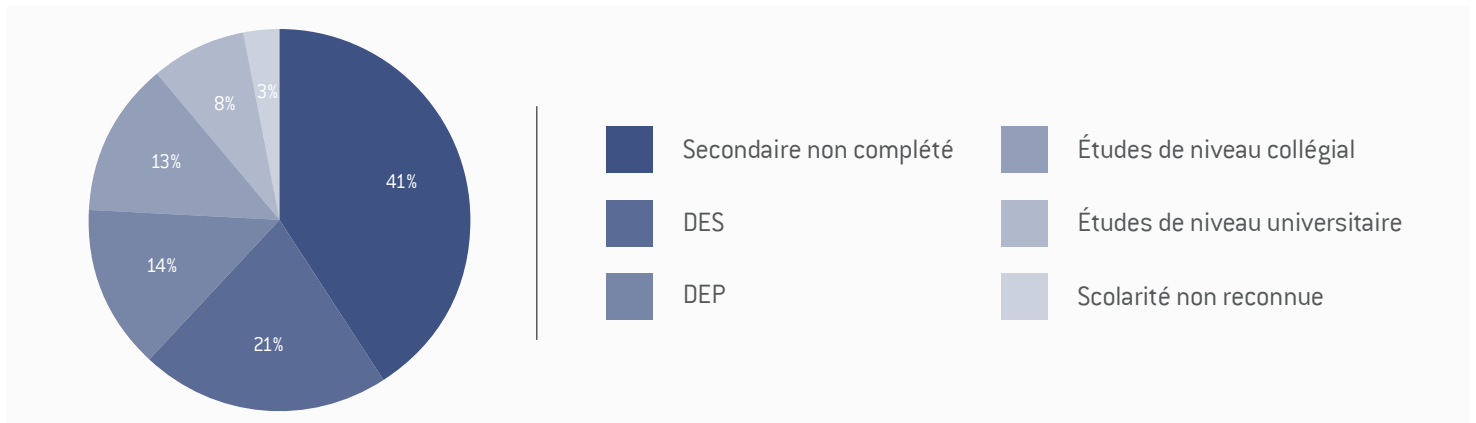
Voyons maintenant à l'aide du graphique suivant la répartition de l'âge des jeunes.



Répartition de la clientèle des CJE en fonction de l'âge

On constate que 66 % des jeunes ont moins de 25 ans.

Enfin, le graphique suivant nous présente l'état de situation quant à la scolarité des jeunes que les CJE accompagnent.



Répartition de la clientèle des CJE en fonction de la scolarité

En référence au graphique précédent, on constate que 41 % de la clientèle ne dispose pas d'un diplôme d'études secondaires.

Il importe également de démontrer que l'ensemble des situations de vie se trouve au sein des CJE, le tout conformément au principe de base d'un CJE :

« Les CJE [...] devront s'adresser sans distinction à tous les jeunes, quel que soit leur statut social ou économique, qu'ils soient détenteurs d'un diplôme universitaire, ou qu'ils aient quitté l'école avant l'obtention de leur diplôme d'études secondaires, qu'ils soient travailleurs en quête de formation, inscrits à l'assurance-chômage ou à l'aide sociale, ou sans aucun revenu⁶. »

FINANCEMENT DES CJE

Le financement dit « de base » des CJE provient du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, plus précisément d'Emploi-Québec. Ce financement à la mission plutôt qu'en fonction du nombre de « clients » ou d'intervention procure une autonomie de gestion et d'intervention qui est nécessaire aux succès des jeunes. L'action des CJE passe notamment par une présence soutenue auprès de leur milieu en lien avec les différents partenaires. La souplesse et l'autonomie qui nous sont conférées nous permettent de nous adapter facilement et rapidement à la concertation locale, et ainsi faire le choix des présences et de l'action des lieux décisionnels prioritaires en matière d'enjeux jeunesse locaux, régionaux ou nationaux.

Le financement des CJE est par la suite complété avec différents projets et services mis en place. Ainsi, le Secrétariat à la jeunesse, dans le cadre des mesures IDÉO 16-17 et des agents de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse, assure le financement de ces mesures au sein des différents CJE qui les offrent.

Par ailleurs, les besoins sans cesse grandissants des partenaires du milieu font en sorte que plus de 30 % du financement global des CJE est assuré par des partenaires locaux ou régionaux, le tout dans un effort de diversification de leur financement. Nous pouvons notamment trouver la conférence régionale des élus, le forum jeunesse régional, la Table de persévérance scolaire et même la Caisse Desjardins locale.

Il importe de préserver ce modèle de financement unique qui agit comme levier auprès d'autres partenaires. C'est là une des conditions de réussite présente et future pour l'action concrète des CJE pour la réussite des jeunes.

⁶ Québec. Assemblée nationale du Québec. 1995. *Journal des débats de l'Assemblée nationale*. En ligne. <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/assemblee-nationale/35-1/journal-debats/19950427/6499.html> [page consultée le 16 août 2013]

HORIZON : 2030 / RECOMMANDATIONS

LES CJE

SERVICES DE BASE DES CJE

Le financement des services de base des CJE provient du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, plus précisément d'ÉQ. Ce financement à la mission plutôt qu'en fonction du nombre de personnes rencontrées ou d'intervention procure une autonomie de gestion et d'intervention qui est nécessaire aux besoins des jeunes. Il importe de préserver ce modèle de financement unique qui agit comme levier auprès d'autres partenaires. C'est là une des conditions de réussite présente et future pour l'action concrète des CJE.

De plus, il est important de maintenir le nombre de CJE tel qu'il est présentement, soit 110, afin de répondre à tous les jeunes, et ce, peu importe d'où ils proviennent au Québec. En effet, la répartition des CJE permet d'assurer que les jeunes de toutes les régions puissent recevoir des services.

JEUNES EN ACTION

L'expérience vécue sur le terrain en matière de semaines de participation à la mesure, nous permet d'affirmer qu'il serait bénéfique pour les jeunes que les résultats soient calculés dès 12 semaines de participation à la mesure JEA.

La mesure demande aussi une phase d'accompagnement qui débute lorsque le jeune obtient son résultat d'intégration. Cette phase doit comporter des activités soutenues et planifiées, et ce, avec chacun des jeunes. Par contre, les places sont comptabilisées selon les jeunes en participation.

Chaque intervenant doit s'occuper d'environ dix jeunes, mais doit aussi s'assurer de la phase d'accompagnement des jeunes ayant terminé. Les CJE mentionnent qu'il est primordial de prendre la phase d'accompagnement en considération lors de l'établissement du nombre de places. L'accompagnement permet de maximiser les chances de succès de l'intégration du jeune et est, par conséquent, une partie importante de la participation du jeune. Son succès l'éloigne aussi des mesures déployées par le gouvernement, et il coûte ainsi moins cher à la société au final.

Il fait consensus à travers les CJE, mais aussi pour les jeunes, que le logo ainsi que le dépliant liés à la mesure sont désuets et ne correspondent pas aux jeunes. Plusieurs intervenants ont souligné qu'il serait intéressant de réaliser un concours à travers tous les groupes JEA qui permettrait de choisir un nouveau visuel pour la mesure. À travers ce processus, les jeunes réaliseraient des activités leur permettant de développer leurs qualités entrepreneuriales. De plus, le visuel saurait assurément toucher davantage les jeunes de 18 à 24 ans. Nous recommandons ce processus créatif et nous démontrons notre intérêt à réaliser ce projet en collaboration avec les autorités interpellées.

RAPPEL DES RECOMMANDATIONS

- › Maintenir le financement à la mission des CJE ;
- › Maintenir le nombre de CJE à 110 ;
- › Permettre la comptabilisation des résultats des jeunes dès 12 semaines de participation à la mesure JEA ;
- › Prendre en compte la phase d'accompagnement des jeunes dans l'établissement du nombre de places dans le cadre de la mesure JEA ;
- › Création d'un nouveau visuel et d'un nouveau nom pour la mesure JEA.

LE RÉSEAU DES CARREFOURS JEUNESSE-EMPLOI DU QUÉBEC

LE RÉSEAU DES CARREFOURS JEUNESSE-EMPLOI DU QUÉBEC

CONTEXTE

Le RCJÉQ a vu le jour en 1997, peu de temps après les premiers CJE. Les CJE avaient alors exprimé le souhait de se regrouper afin de pouvoir parler d'une seule voix et d'entretenir des relations étroites avec le gouvernement du Québec. Le financement du RCJÉQ provient alors des cotisations des membres, les CJE. Le RCJÉQ a également un rôle de facilitateur pour le gouvernement, notamment dans la coordination et l'application des différentes mesures.

MISSION

Le RCJÉQ a pour mission de regrouper, soutenir et représenter les carrefours jeunesse-emploi afin de développer, promouvoir et défendre, avec ses membres, des orientations adaptées aux besoins issus des communautés locales, et ce, en vue de favoriser l'autonomie personnelle, sociale, économique et professionnelle des jeunes adultes.

RÔLE D'INTERLOCUTEUR UNIQUE

Depuis 2006, le RCJÉQ veille également à la coordination nationale de mesures inscrites dans la Stratégie d'action jeunesse du gouvernement du Québec. Le réseau des agents de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse, le chantier d'accompagnement jeunesse, qui comprend notamment la mesure Jeunes en action et la mesure IDÉO 16-17, l'organisation d'événements de formation de pointe pour le personnel des CJE sont autant de mandats réalisés par le RCJÉQ.

Tout comme les CJE, le RCJEQ a su innover et mettre à profit l'expérience acquise auprès de ses membres. Une vie associative dynamique, active et mobilisée est présente au sein de notre réseau. Les grandes préoccupations, tant politiques, sociales qu'économiques, font l'objet d'échanges francs et vigoureux avec les membres.

Les CJE peuvent compter sur une équipe de onze professionnels pour répondre à leurs questions et ainsi faciliter le travail effectué auprès des jeunes. Les intervenants bénéficient également des dernières innovations en matière d'intervention et d'accompagnement grâce aux formations offertes par le RCJEQ.

Mentionnons également que le RCJEQ est le seul regroupement de CJE qui est vraiment représentatif de l'ensemble des réalités que vivent les jeunes. En effet, le RCJEQ compte des membres partout au Québec, des Îles-de-la-Madeleine à Rouyn-Noranda, en passant par Montréal et l'Outaouais. Il est reconnu comme interlocuteur unique en matière de CJE par le gouvernement du Québec depuis plusieurs années, et il doit en demeurer ainsi pour la prochaine version de la politique jeunesse du gouvernement du Québec.

Il participe également à de nombreux comités de travail, notamment auprès de la Commission des partenaires du marché du travail et du Comité consultatif Jeunes.

Au RCJEQ, l'approche partenariale est également primordiale. Ainsi, le RCJEQ siège aux conseils d'administration de différents partenaires. De plus, le RCJEQ veille à partager de l'information sur les activités de ses partenaires et, dans la mesure du respect de son mandat, contribue à la réalisation et/ou à la promotion de projets.

SERVICES OFFERTS PAR LE RCJEQ

Dans les pages qui suivent, vous trouverez les services offerts par le RCJEQ aux CJE dans leur globalité.

SOUTIEN AUX INTERVENANTS



Le RCJEQ offre à tous les CJE un soutien quotidien dans la réalisation de leur mandat pour les mesures IDÉO 16-17, JEA ainsi que pour le Défi de l'entrepreneuriat jeunesse. Ce soutien est aussi offert à tous les CJE membres pour les autres services qui y sont offerts. Ce service se déroule par téléphone et/ou par courriel.

Dans certains cas, l'équipe du RCJEQ peut se déplacer pour offrir de la formation aux intervenants. De plus, le RCJEQ s'est doté d'un système de vidéoconférence qui peut aussi être utilisé à cette fin.

Le RCJEQ a développé des guides de référence pour le Chantier d'accompagnement pour les ASEJ ainsi que pour les directions générales. Ces guides permettent aux intervenants et aux directions d'obtenir toute l'information liée aux différentes mesures et programmes.

COMMUNICATIONS



Le RCJEQ communique de façon régulière toute l'information liée aux divers services des CJE par le biais de la Note aux membres, des bulletins des Services de base, du Chantier et des ASEJ. Ces notes et bulletins traitent des nouveautés concernant les mesures, des éléments de reddition de comptes et de tout ce qui touche aux CJE. De plus, les différents bulletins sont utilisés afin de sonder les gens des CJE face à leurs besoins de formation et/ou de développement. De plus, les bulletins sont utilisés pour diffuser de l'information provenant des partenaires.

GROUPE DE DISCUSSION SUR LE SITE



Sur le site du RCJEQ, il y a un groupe du Chantier ainsi qu'un groupe des ASEJ qui permet aux intervenants d'échanger entre eux, mais aussi d'avoir accès à des liens qui peuvent les aider dans la réalisation de leur mandat. Les groupes sont aussi utilisés pour faire la diffusion des bons coups réalisés par les CJE.

PLAN DE CHEMINEMENT VERS L'AUTONOMIE (PCA)⁷



Le PCA est un projet novateur qui a été mis sur pied par l'Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ), mais auquel plusieurs CJE ont contribué en participant au comité pilote. Cette approche vise une continuité entre les services offerts pour les jeunes de 16 à 24 ans. Les CJE collaborent à l'implantation du projet, et le RCJEQ assure un lien constant avec les représentants de ce projet au sein de l'ACJQ.

De plus, l'ACJQ offrira un atelier d'appropriation à près de 40 personnes dans le cadre du congrès du RCJEQ qui se tiendra en octobre 2013. L'atelier est destiné aux gens qui n'auraient pas eu la chance de participer à l'activité d'implantation donnée dans leur région.

⁷ Plan de cheminement vers l'autonomie. En ligne. <http://www.acjq.qc.ca/?0DC8704F-CB4C-4DB9-8067-C6D48A4CEAB1> [page consultée le 15 août 2013]

TOURNÉE DES RÉGIONS



Le RCJEQ a réalisé une tournée des régions qui s'est échelonnée de septembre 2012 à mars 2013 et qui a permis de rencontrer 217 intervenants des mesures IDÉO 16-17 et JEA, ainsi que 80 ASEJ. Grâce à cette tournée, le RCJEQ est en mesure de mieux déterminer les besoins des intervenants et des ASEJ pour ainsi actualiser son offre de services. De plus, la tournée des régions a permis au RCJEQ de s'assurer d'être près du terrain et des intervenants.

CONGRÈS ET COLLOQUES DE FORMATION



Depuis 16 ans, le RCJEQ organise un congrès qui permet aux CJE membres de se rencontrer afin d'échanger sur les différentes pratiques, mais aussi de recevoir des formations qui les aideront dans la réalisation de leur mandat. De plus, dans le cadre du congrès, les formations s'adapteront aux besoins des CJE en se basant sur les besoins nommés par ceux-ci à la suite de la parution du bulletin des services de base, du bulletin du Chantier ainsi que de celui des ASEJ. Le RCJEQ utilise aussi des sondages distribués avant et après les événements afin de sonder les besoins, mais aussi afin de recueillir l'information face aux formations données.

Le RCJEQ organise des colloques de formation. Ces événements sont planifiés grâce au travail du comité organisateur formé de représentants des mesures, de l'équipe du RCJEQ, ainsi que du Secrétariat à la jeunesse. Ceux-ci sont destinés aux intervenants de la mesure IDÉO 16-17 ainsi qu'aux ASEJ, et les CJE bénéficient de cette occasion pour échanger entre eux et recevoir des formations qui les aideront dans la réalisation de leur mandat. De plus, une formation des nouveaux intervenants est offerte dans ce cadre. Les ASEJ participent à un autre colloque de formation organisé par le RCJEQ en collaboration avec le comité organisateur, qui est destiné aussi aux agents de promotion en entrepreneuriat collectif jeunesse (APECJ), et qui leur permet de bénéficier des mêmes opportunités.

Ces trois événements permettent aux intervenants de se former davantage et ainsi d'offrir un accompagnement qui s'actualise d'année en année.

Environ quatre fois par année, les directions générales des CJE membres se rencontrent. Ce sont des moments privilégiés leur permettant de discuter des grands enjeux d'actualité qui ont cours. Ces rencontres permettent au conseil d'administration de se concerter et de consulter les membres sur les orientations des CJE et du RCJEQ.

COORDINATION NATIONALE



Les postes de coordination permettent le développement de l'offre de services du RCJEQ. En effet, la création des groupes du Chantier et des ASEJ, qui favorisent l'échange ainsi que le partage d'outils, d'ateliers et/ou d'activités, a été réalisée dans cette foulée.

De plus, l'embauche de ressources se consacrant à chacun des volets a favorisé le développement d'une expertise spécifique, ce qui permet au RCJEQ de répondre plus efficacement et rapidement aux besoins des CJE. Ces ressources assurent un soutien personnalisé ainsi qu'une meilleure adaptation aux besoins des CJE.

Les postes de coordination permettent aussi de répertorier les informations qui seront envoyées aux partenaires nationaux. Il s'agit là d'un engagement concret du RCJEQ envers ses partenaires.

COMITÉS DE SUIVI



Dans le cadre de la coordination nationale, le RCJEQ collabore avec le SAJ, EQ ainsi que les partenaires nationaux des autres mesures. En effet, que ce soit par des contacts téléphoniques, par courriel et/ou en personne, le RCJEQ est en constante communication avec les différents partenaires afin de faire le pont entre les réalités des CJE et les instances nationales.

De plus, dans le cadre de la mesure IDÉO 16-17 ainsi que pour le Défi de l'entrepreneuriat jeunesse, des rencontres de comités de suivi sont organisées. Les comités de suivi permettent au RCJEQ ainsi qu'au SAJ de traiter des conditions organisationnelles des deux mesures.

SITE INTERNET DU RCJEQ



Le RCJEQ a procédé cette année à la refonte de son site Internet RCJEQ.org. Ce nouveau site a été pensé pour les usages contemporains. Avec une esthétique moderne, une page d'accueil large et lisible, une arborescence claire, le contenu est optimisé et interactif, et l'intégration avec les réseaux sociaux est totale. Le site du RCJEQ est par ailleurs consultable sur ordinateur, tablette ou téléphone intelligent.

Cette refonte du site permet donc de l'actualiser, mais aussi de s'assurer de toujours mieux répondre aux besoins des CJE. En effet, différents services et outils sont mis à disposition par le RCJÉQ grâce à son site Web. Les intervenants des mesures IDÉO 16-17, JEA ainsi que les ASEJ ont notamment accès à une bibliothèque virtuelle qui contient des outils, ateliers et/ou activités. Ces outils proviennent des différents CJE et aident les intervenants dans la réalisation de leur mandat. La mise à disposition de ces outils permet aux intervenants d'actualiser leurs façons de faire et, par le fait même, d'offrir un accompagnement en constante évolution.

L'extranet du RCJÉQ, quant à lui, contient également tous les documents de référence qui sont en lien avec les mesures.

Le développement ponctuel de nouveaux outils Web permet également au RCJÉQ de maintenir un service de qualité et de répondre aux besoins des CJE, notamment dans le cas d'événements du RCJÉQ, et des jeunes. Par exemple, une refonte de l'outil phare du RCJÉQ et des CJE a été effectuée : Touvetoncje.com.

Actuellement, de nouvelles plateformes sont en cours de développement, notamment pour les événements importants à venir que sont la Journée nationale de la culture entrepreneuriale (JNCE) et la semaine de la persévérance scolaire.

Les nouveaux médias occupent une grande place auprès des jeunes Québécois. Le RCJÉQ est donc également très présent sur les réseaux sociaux.

Le compte Facebook du RCJÉQ compte plus de 1 700 adeptes et permet de diffuser une panoplie de renseignements concernant le RCJÉQ et les différents CJE.

Son compte Twitter permet de diffuser toute l'information concernant le RCJÉQ, les CJE et plus généralement tout ce qui concerne les jeunes et le domaine de l'emploi. Le RCJÉQ est notamment très présent sur Twitter pour partager les informations concernant la tournée de consultation Destination 2030.

Enfin, le compte LinkedIn du RCJÉQ permet de diffuser différents renseignements concernant l'employabilité, ainsi que les offres d'emplois du RCJÉQ ou des CJE.

PARLONS D'ARGENT RCJEQ (EN COLLABORATION AVEC L'AMF)

Parlons d'argent RCJEQ est un projet pilote qui a pour objectif la construction d'une nouvelle intervention en éducation financière auprès des jeunes âgés de 16 à 35 ans et qui sont hors du milieu scolaire. Ce projet se base sur une trousse de formation créée par le Carrefour jeunesse-emploi de Rouyn-Noranda et le Centre de ressource jeunesse (CRJ) de l'Abitibi-Témiscamingue. Le projet a été déployé dans 14 régions au Québec et vise à rencontrer 3 400 jeunes.

En pratique, des intervenants formés dans les CJE membres du RCJEQ utilisent des éléments de la trousse pour sensibiliser les jeunes à différents éléments touchant l'éducation financière. Chaque intervenant peut personnaliser la trousse et ainsi s'adapter à la réalité du terrain. De plus, chaque atelier a été construit de façon à être le plus interactif possible et comprend des vidéos, des jeux de rôle, des études de cas ainsi que des exercices pratiques, le but étant d'utiliser le plus d'outils différents pour aider les jeunes à mettre en application leurs apprentissages dans la vie de tous les jours. Ces formations peuvent aider les jeunes à gérer leurs besoins de base (logement, nourriture, transport, etc.) et ainsi les aider à trouver une certaine stabilité qui leur permettra de planifier des projets d'avenir et/ou un retour à l'école.

OUTIL NATIONAL DE GESTION

Le RCJEQ, en collaboration avec EQ, développe un outil destiné à tous les CJE permettant d'uniformiser l'information relative à la reddition de comptes des différents programmes et mesures, et ainsi d'améliorer la qualité de l'information recueillie.

Les CJE membres du RCJEQ ont participé au comité pilote qui a chapeauté l'élaboration de cet outil novateur et performant.

HORIZON : 2030 / RECOMMANDATIONS

LE RCJEQ

COORDINATION NATIONALE

Tel que stipulé dans l'étude de l'ÉRTA⁸, il est primordial de maintenir les postes de coordination nationale de la mesure IDÉO 16-17, mais le RCJEQ croit aussi qu'il est important de maintenir ces postes pour le Défi de l'entrepreneuriat jeunesse et Jeunes en action.

De plus, le RCJEQ croit qu'il serait d'autant plus bénéfique pour les jeunes qu'un poste de coordination face aux services de base des CJE soit mis sur pied. Ceci permettrait au RCJEQ d'offrir davantage de soutien et de développement d'outils ou d'activités.

La coordination nationale permet aussi d'assurer le suivi et l'accompagnement des CJE face à l'implantation des nouvelles mesures et politiques tout en offrant une formation continue aux intervenants.

CONCERTATION NATIONALE

Le RCJEQ recommande le retour de comités réunissant tous les ministères ainsi que le RCJEQ, afin de favoriser le développement ainsi que la mise sur pied d'approches, de projets et/ou d'activités en réponse aux diverses problématiques rencontrées par les jeunes. Il serait d'autant plus bénéfique pour les jeunes que tous les acteurs en place puissent marcher côte à côte dans le développement des différents projets et/ou activités répondant aux besoins de ceux-ci.

Il est important de mentionner que, fort de plus de 30 ententes de partenariat développées, le RCJEQ peut s'assurer de la collaboration des partenaires nécessaires au développement de projets et/ou d'activités.

8 Yergeau, E., Bourdon, S., Bélisle, R. et Thériault, V. 2009. *Mise en œuvre, atteinte des objectifs et premiers effets de la mesure d'accompagnement IDÉO 16-17. Rapport d'évaluation présenté au Secrétariat à la jeunesse. Sherbrooke : Équipe de recherche sur les transitions et l'apprentissage.* En ligne. http://erta.ca/media/publications/yergeau_et_al_IDÉO-16_17_2009.pdf [page consultée le 15 août 2013]

IDÉO 16-17



Le RCJÉQ propose que le nouveau nom ainsi que le visuel de la mesure prennent en considération que les jeunes sont au centre de leurs possibilités et de leurs actions tout en s'assurant que tous les types de jeunes puissent se sentir interpellés. Les CJE, quant à eux, agissent à titre de guide à travers les chemins possibles.

Pour le visuel ainsi que le nom de la mesure, le RCJÉQ propose d'organiser, dans le cadre de la semaine de la persévérance scolaire qui se tiendra en février 2015, un concours afin d'offrir la possibilité aux jeunes de s'impliquer et ainsi de connaître encore davantage la mesure qui leur est destinée.

JEUNES EN ACTION



Le RCJÉQ propose le nom de Jeunes solidaires afin de faire le lien avec Solidarité jeunesse et Jeunes en action. Les recommandations proposées font en effet le lien entre les deux mesures.

De plus, le RCJÉQ, selon les recommandations recueillies par celui-ci, propose l'établissement d'un événement de formation pour les intervenants JEA. Cet événement de formation serait organisé par le RCJÉQ, selon les subventions octroyées, afin d'offrir des formations spécifiques à tous les intervenants JEA à travers la province. Les formations porteraient sur la reddition de comptes, les thématiques que les intervenants sont susceptibles de toucher, le partenariat ainsi que sur l'intervention. L'événement favoriserait aussi l'échange d'expertise entre les intervenants en place.

Selon les constats réalisés par le RCJÉQ, deux éléments devraient être réintégrés à la mesure Jeunes solidaires. Ces éléments sont l'obligation de la tenue des comités de suivi ainsi que le rétablissement personnel comme cible d'atteinte de résultats.

En effet, les comités de suivi permettent des échanges constructifs et constants face aux composantes de la mesure ainsi qu'une compréhension mutuelle du travail d'ÉQ et du CJE. Les comités de suivi seraient composés des intervenants JEA, de la direction des CJE, de même que des agents du CLE à ÉQ liés au dossier. Nous suggérons l'établissement d'un calendrier de rencontres lors de la signature du protocole.

De plus, le rétablissement personnel devrait se trouver dans les atteintes de cibles, puisque les jeunes doivent, dans une grande proportion, régler des situations personnelles avant d'entreprendre des démarches de réinsertion socioprofessionnelle. Le rétablissement personnel accorde au jeune le temps de régulariser sa situation pour, par la suite, intégrer son objectif. Ce rétablissement demande un arrêt de participation de plus de quatre semaines. On peut donner l'exemple de la désintoxication pour illustrer cet aspect.

Selon les données recueillies par le RCJEQ, ce sont plus de 100 jeunes qui ont dû arrêter leur participation pour cause de rétablissement personnel au cours de l'année 2012-2013.

STAGES EN ENTREPRISE



Les jeunes effectuant des stages en entreprise bénéficient d'assurances contractées par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale en cas de blessures. Le RCJEQ recommande la reconduction de celles-ci, afin d'assurer la protection des jeunes lors de stages non-rémunérés.

INTERLOCUTEUR UNIQUE



Nous pouvons dire que tout le travail des CJE est indispensable comme appui aux milieux scolaire, public et communautaire, lorsqu'on parle de citoyenneté et de mondialisation. Par le fait même, le travail du RCJEQ est tout aussi incontournable, puisque c'est le catalyseur du travail réalisé par les CJE. De plus, il est important de maintenir l'interlocuteur unique et officiel qu'est le RCJEQ pour tout sujet d'ordre national concernant les CJE, puisqu'il représente 88 % des CJE pour la globalité de ses services et 100 % des CJE face aux mesures JEA, IDÉO 16-17 ainsi que pour le Défi de l'entrepreneuriat jeunesse. Le RCJEQ est, en effet, le seul regroupement de CJE qui est représentatif de l'ensemble des réalités locales et régionales, puisque ses membres se trouvent dans toutes les régions du Québec.

OUTIL NATIONAL DE GESTION



Nous recommandons l'embauche d'un professionnel visant l'accompagnement et le suivi des CJE face à l'outil après son implantation.

RAPPEL DES RECOMMANDATIONS

- › Maintien des postes de coordination nationale ;
- › Création d'un poste de coordination nationale destiné aux services de base ;
- › Retour des comités nationaux face aux diverses problématiques jeunesse ;
- › Révision du visuel d'IDÉO 16-17, afin de s'assurer que celui-ci s'adresse à tous en prenant en compte que le jeune est l'acteur principal de sa démarche ;
- › Révision du nom et de la signature visuelle de Jeunes solidaires pour la nouvelle mesure JEA ;
- › Établissement d'un colloque de formation continue destiné aux intervenants JEA ;
- › Retour des comités de suivi régionaux dans le cadre de la mesure JEA, regroupant les CJE ainsi qu'EQ ;
- › Retour du rétablissement personnel comme cible d'atteinte de résultats dans le cadre de la mesure JEA ;
- › Maintien des assurances contractées par le MESS couvrant les jeunes réalisant des stages non-rémunérés ;

- › Maintien de l'interlocuteur unique qu'est le RCJEQ face aux considérations nationales touchant les CJE ;
- › Embauche d'une ressource se consacrant au soutien et à l'accompagnement des CJE face à l'outil national de gestion.

ÉDUCATION ET CULTURE

ÉDUCATION ET CULTURE

CONTEXTE

Selon Statistique Canada, le taux de décrochage scolaire est en forte diminution et aurait atteint 8,5 % en 2009-2010⁹. De plus, selon l'Institut de la statistique du Québec, la proportion de personnes en emploi, sans diplôme d'études secondaires, a diminué de 6,1 % de 2002 à 2012 passant de 17,5 % à 11,4 %¹⁰.

Mentionnons que la question spécifique du décrochage scolaire n'a pas été abordée au cours de la consultation réalisée dans le cadre de Destination 2030. Par contre, selon ce que les CJE constatent, le taux de décrochage scolaire des jeunes est toujours un sujet de préoccupation. Selon l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011 réalisée par l'Institut de la statistique du Québec, les élèves de deuxième et de troisième secondaire sont, en proportion, plus à risque de décrochage scolaire (22 % et 25 % respectivement)¹¹. C'est pourquoi, les CJE élaborent des projets novateurs visant à contrer le décrochage scolaire, mais surtout à favoriser la persévérance scolaire.

En effet, toujours selon l'Institut de la statistique du Québec, la place des jeunes de 15 à 24 ans sur le marché du travail est passée de 15,5 % à 14,2 % entre 2002 et 2012¹². C'est pourquoi il est si important de travailler à la persévérance scolaire des jeunes.

Le milieu de l'éducation déploie de grands efforts afin de s'adapter aux nouvelles réalités. Cependant, l'appui des organismes du milieu est essentiel.

9 Canada. Division du tourisme et du Centre de la statistique de l'éducation. 2011. *Tendances du taux de décrochage et des résultats sur le marché du travail des jeunes décrocheurs*. En ligne. <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/101103/dq101103a-fra.htm> [page consultée le 15 août 2013]

10 Québec. Institut de la statistique du Québec. 2013. *Annuaire québécois des statistiques du travail : portrait des principaux indicateurs du marché et des conditions de travail, 2002-2012*. En ligne. <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/remuneration/pdf2013/Annuaire-vol9.pdf> [page consultée le 15 août 2013]

11 Québec. Institut de la statistique du Québec. 2013. *L'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011*. En ligne. http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/pdf2013/EQSJS_tome2.pdf [page consultée le 15 août 2013]

12 Québec. Institut de la statistique du Québec. 2013. *Annuaire québécois des statistiques du travail. Portrait des principaux indicateurs du marché et des conditions de travail, 2002-2012*. En ligne. <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/remuneration/pdf2013/Annuaire-vol9.pdf> [page consultée le 15 août 2013]

Les plus importants progrès en matière de persévérance scolaire se sont faits alors que tous les partenaires du milieu étaient réunis afin de trouver des solutions concrètes à ce phénomène.

OÙ LES CJE SE SITUENT

Nous avons eu l'occasion de détailler les différents services offerts par les CJE précédemment. Les informations qui suivent viennent démontrer de façon concrète l'apport des CJE auprès des jeunes du Québec en lien avec la thématique abordée, soit l'éducation et la culture.

IDÉO 16-17



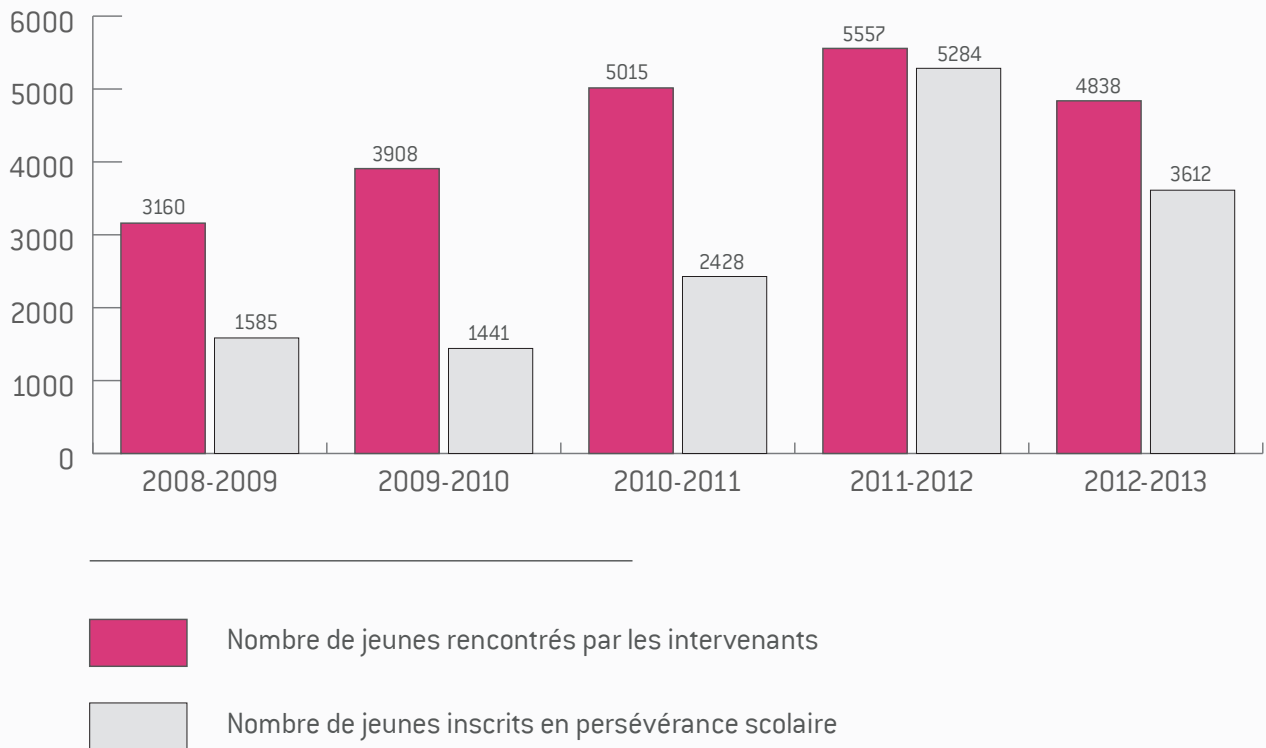
Les intervenants de la mesure IDÉO 16-17 travaillent à la persévérance scolaire et à la mise en mouvement des jeunes à risque de décrocher ou l'ayant déjà fait.

Dans le cadre de son mandat, l'intervenant IDÉO 16-17 réalise des ateliers et/ou activités favorisant la croissance personnelle et l'enrichissement culturel des jeunes. Ceux-ci se donnent dans les écoles où à l'intérieur des locaux du CJE. Voici des exemples de thèmes pouvant être abordés : l'estime de soi, l'actualité, les valeurs, la création d'un journal visant à favoriser l'écriture des jeunes, des ateliers de connaissances générales, etc.

Le tableau suivant fait état des résultats pour les années de 2008-2009 à 2012-2013¹³. Vous pourrez constater une augmentation du nombre de jeunes suivis par les intervenants jusqu'en 2011-2012. La diminution observée au cours de la dernière année s'explique par la présence de plus en plus grande des intervenants des CJE dans le milieu scolaire, ainsi que par la multiplication et la diversification des actions posées par ceux-ci. Le travail des CJE commence donc à porter des fruits.

Les données concernant le nombre de jeunes inscrits en persévérance scolaire ont connu une grande augmentation en 2011-2012, puisqu'au cours de cette année, tous les groupes rencontrés par les intervenants avaient été compilés alors que ce n'était pas le cas auparavant, ni par la suite.

13 Québec. Ministère du Conseil exécutif. *Liste des indicateurs pour la province*. En ligne. <https://www.jeunes.gouv.qc.ca/SAJ-CJE/> [page consultée le 16 août 2013]



Répartition de la clientèle des CJE en fonction de la scolarité

En 2008-2009, une équipe du Centre d'études et de recherches sur les transitions et l'apprentissage (CÉRTA) de l'Université de Sherbrooke a réalisé, pour le compte du Secrétariat à la jeunesse (SAJ), une recherche évaluative de la mesure IDÉO 16-17. Les résultats du rapport indiquent une perception globale positive de la mesure IDÉO 16-17 chez l'ensemble des répondants consultés¹⁴.

Selon cette recherche, la mesure IDÉO 16-17 est reconnue, entre autres, pour sa flexibilité. Il est mentionné que la flexibilité dans le choix de l'approche et le temps qu'il est possible de consacrer aux jeunes contribuent fortement à l'atteinte des résultats positifs. Elle permet notamment d'adapter les interventions en lien avec les différentes réalités du jeune sans en être limité dans le temps. De plus, cet accompagnement contribue à la mise en mouvement du jeune.

En ce sens, 81 % des jeunes participant à la mesure IDÉO et ayant contribué à cette étude affirment que leur participation a favorisé leur persévérance ou leur retour éventuel aux études. La qualité de l'accompagnement, la souplesse et l'adaptation offrent aux jeunes participants de meilleures chances de réussite¹⁵.

14 Yergeau, E., Bourdon, S., Bélisle, R. et Thériault, V. 2009. *Mise en œuvre, atteinte des objectifs et premiers effets de la mesure d'accompagnement IDÉO 16-17. Rapport d'évaluation présenté au Secrétariat à la jeunesse. Sherbrooke : Équipe de recherche sur les transitions et l'apprentissage.* En ligne. http://erta.ca/media/publications/yergeau_et_al_IDÉO-16_17_2009.pdf (page consultée le 15 août 2013)

15 *Op. cit.*

Voyons ci-après le témoignage d'un jeune recueilli dans le cadre de l'étude réalisée par l'ÉRTA.

« J'ai le goût de retourner aux études. Plus j'y pense, plus j'ai le goût d'aller chercher mon secondaire 5. Mon intervenante me l'a dit : "Tu as le talent pour y aller." C'est juste une petite phrase simple, mais ça m'encourage à y retourner¹⁶. »

JEUNES EN ACTION (JEA)



La mesure JEA constitue une réponse à ce thème, puisqu'elle est destinée à des jeunes qui sont hors du milieu scolaire et qui souvent doivent y retourner afin d'atteindre leur objectif de vie. L'accompagnement offert par la mesure permet aux jeunes de maximiser leurs chances de réussite.

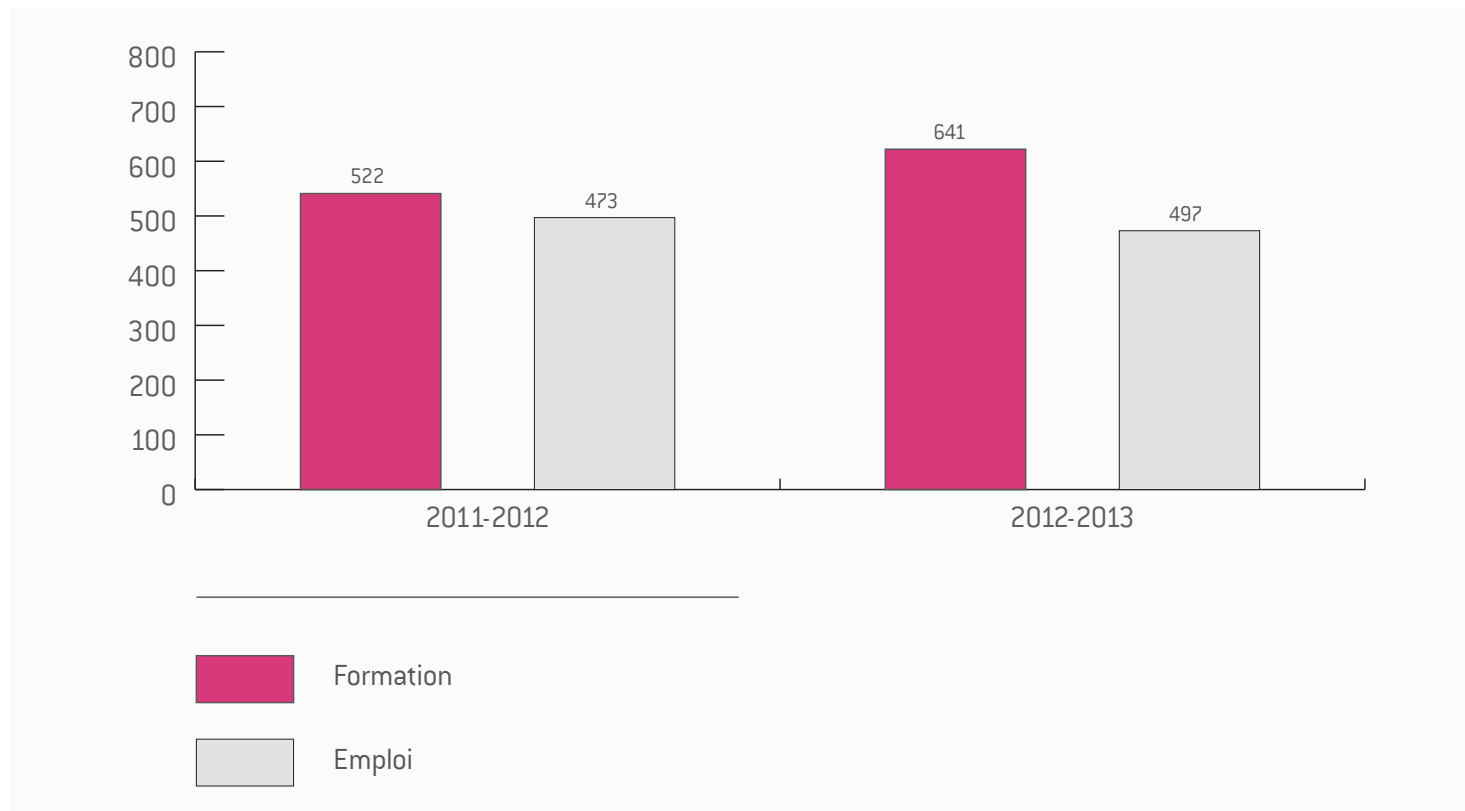
De plus, les CJE ont développé une approche par l'apprentissage concret des jeunes, aussi appelé le « Learning by doing¹⁷ ». En effet, les CJE favorisent ce type d'apprentissage qui s'adresse aux jeunes qui sont éloignés du milieu scolaire et qui vise à les réconcilier avec celui-ci, et ainsi à leur démontrer l'importance de s'enquérir d'une formation qualifiante. Les stages en entreprise, les stages à l'étranger, l'école au CJE ne sont que quelques exemples qui témoignent de cette nouvelle tendance et approche d'intervention. Voici les règles de base de cette approche :

1. Ponctualité et discipline qui permettent de mobiliser le jeune dans un cadre de travail concret et facilitent la réalisation d'objectifs de production.
2. Technicité liée à la tâche et qui facilite l'apprentissage concret du métier.
3. L'oralité ou l'expression verbalisée de la transmission des savoir-faire.

16 *Op. cit.*

17 Cervera, Méline. Defalvard, Hervé. 2011. *Accompagnement dans et vers l'emploi*. En ligne. <http://travailemploi.revues.org/3482> [page consulté le 22 août 2013]

Selon les données compilées par le RCJÉQ, ce sont plus de 9 000 jeunes qui ont participé à la mesure depuis 2008. Au cours des deux dernières années, ce sont plus de 2 000 jeunes qui ont intégré un emploi ou une formation. Près de 1 300 ont réussi à maintenir leur intégration pour au moins 12 semaines. L'accompagnement offert à la suite de la participation des jeunes à la mesure a permis à ceux-ci de maximiser leurs chances de réussite.



Répartition de la clientèle des CJE en fonction de la scolarité

Dans une perspective constante d'évolution et d'innovation, certains CJE ont su trouver des moyens créatifs et adaptés aux réalités dont les jeunes nous ont fait part. Voici des exemples de ces projets.

L'ÉCOLE AU CARREFOUR

Certains jeunes en difficulté perçoivent l'école, au sens de l'institution, comme étant intimidante et liée à des échecs. Afin de pouvoir contrer cette perception, plusieurs CJE permettent aux jeunes fréquentant leurs services d'intégrer l'école au Carrefour. Le lieu du CJE est plus convivial et n'est pas perçu comme négatif pour le jeune.

Les CJE participant à ce projet ont des ententes avec leur commission scolaire qui leur permettent d'avoir accès à des professeurs qui se déplacent à l'intérieur de leurs locaux afin de prodiguer les cours de base. Ces cours offrent aux jeunes la possibilité d'aller chercher des acquis qui seront reconnus lors de leur retour scolaire à temps plein. Cette façon de procéder a permis à plusieurs jeunes, pensant le milieu scolaire trop éloigné, de l'appivoiser et ainsi de maximiser les chances de réussite lors de leur retour à temps plein à l'école. Comme les professeurs se déplacent à l'intérieur du CJE, les intervenants sont en mesure d'assurer le suivi et l'accompagnement des jeunes dans leur intégration en formation. L'école au CJE peut prendre différentes formes selon le CJE. Voici donc quelques exemples de projets concrets qui sont développés à travers la province.

COMMUN'ÉCOLE

Commun'école est une façon différente de poursuivre des études, à son rythme, entouré(e) de gens à l'écoute de ses besoins. Commun'école permet d'apprendre dans un milieu adapté à la réalité personnelle et académique de chacun. Ce projet a été développé par le CJE des Cantons de l'Est.

> http://www.passage.qc.ca/cje/pages/projets/communecole_fr.php



Les jeunes du prof Commun'école dans les locaux du CJE des Cantons de l'Est.

L'AUTRE ÉCOLE

L'autre école est le projet réalisé par le CJE comtés Iberville/Saint-Jean depuis maintenant huit ans. C'est un lieu d'accueil et d'encouragement à la persévérance pour les 16 à 35 ans qui souhaitent effectuer un retour aux études de niveau secondaire, et ce, dans un contexte d'apprentissage adapté à leurs besoins.

L'autre école offre une approche personnalisée dans un environnement qui encourage l'autonomie. À travers ce projet, les participants ont la possibilité de compléter leurs mathématiques et leur français de niveau secondaire, le tout étant reconnu par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Ce projet joint 45 jeunes par année et a permis à 75 % d'entre eux de maintenir leurs objectifs.

> http://www.cje-isj.com/?page_id=310

ALTERNATIVE SUSPENSION

Alternative Suspension est un programme mis sur pied par les Young Men's Christian Association (YMCA), mais qui est chapeauté par plusieurs CJE à travers le Québec. Les jeunes qui sont en arrêt scolaire doivent passer leur suspension au CJE et travaillent ainsi sur leurs difficultés. Ce processus permet aux jeunes de garder un lien avec le milieu scolaire même s'ils sont mis hors du milieu scolaire, ce qui a pour effet d'éviter que les jeunes se trouvent en rupture sociale totale.

> <http://alternativesuspension.ca/programme>

TANGO

Le projet Tango a été créé pour éviter le redécrochage scolaire par le CJE Arthabaska. Pendant six semaines, des professeurs viennent donner des cours à dix jeunes, et cela permet un continuum avec Alternative Suspension. Le service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) de la commission scolaire des Bois-Francs gère les jeunes qui participent au projet.

> <http://cje-arthabaska.ca/nosservicesetprojets/13-tango.html>

ATELIERS CONCILIATION TRAVAIL- ÉTUDES

Toute la concertation des différents milieux permet aux localités de se mobiliser et de développer ainsi des stratégies visant la persévérance scolaire des jeunes ainsi que l'équilibre travail-études de ceux-ci. Les CJE en sont un des acteurs importants.

Par exemple, le Comité régional pour la valorisation de l'éducation (CRÉVALE) a créé la certification OSER-JEUNES¹⁸ qui est attribuée aux entreprises favorisant la réussite scolaire des jeunes ainsi que des ateliers conciliation travail-études.

18 Nadeau, Sébastien. 2013. À propos. En ligne. <http://www.oser-jeunes.org/index.jsp?p=47> [page consultée le 22 août 2013]

Ciblant les jeunes de 15 ans et plus, ces ateliers animés par des intervenants des CJE sont offerts gratuitement aux écoles qui en font la demande et visent à informer les jeunes sur les avantages et les risques du travail étudiant, sur l'importance de la conciliation travail-études, ainsi que sur le programme OSER-JEUNES. Ces ateliers ont lieu durant une période de cours et en présence de l'enseignant.

LES ASEJ ET LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE



Les ASEJ interviennent également auprès des étudiants dans une démarche de persévérance scolaire. Des projets novateurs ont été développés par les CJE. Pensons notamment à l'initiative du CJE Saint-Laurent.

SERVICE COOP CARDINAL OUTREMONT

La SCCO (Service Coop Cardinal Outremont) est une entreprise coopérative créée et gérée par les élèves. Elle offre aux citoyens d'Outremont divers services regroupés sous quatre catégories : services au domicile, services extérieurs, services saisonniers et services aux entreprises.

Les élèves ont déterminé et organisé des séances de formation afin d'offrir des services de qualité. Grâce à ce projet entrepreneurial, les élèves sont les principaux acteurs de leurs apprentissages et de leur développement. Ils sont amenés à conscientiser l'importance de leurs choix et ils apprennent des notions en les mettant en application dans l'action. Ils prennent l'exemple par modélisation et imitation, ce que l'on appelle la pédagogie différenciée. Ils sont motivés par la découverte de leurs forces et de leurs intérêts.

Grâce à ce processus, ils développent le goût d'initier de nouveaux projets et d'en être les principaux responsables. Ainsi, ils sont de plus en plus motivés à fréquenter l'école qui devient pour eux un milieu de vie et d'épanouissement.

VALORIS

Valoris est une démarche distincte du volet entrepreneuriat étudiant du Concours québécois en entrepreneuriat. Valoris vise à permettre au plus grand nombre de jeunes fréquentant les écoles primaires et secondaires situées dans un milieu défavorisé de vivre une expérience significative en réalisant des projets entrepreneuriaux le plus souvent possible au cours de leur parcours scolaire. De plus, cette initiative vise ultimement à augmenter la motivation des jeunes et à diminuer les risques de décrochage scolaire auprès de cette clientèle hautement à risque.

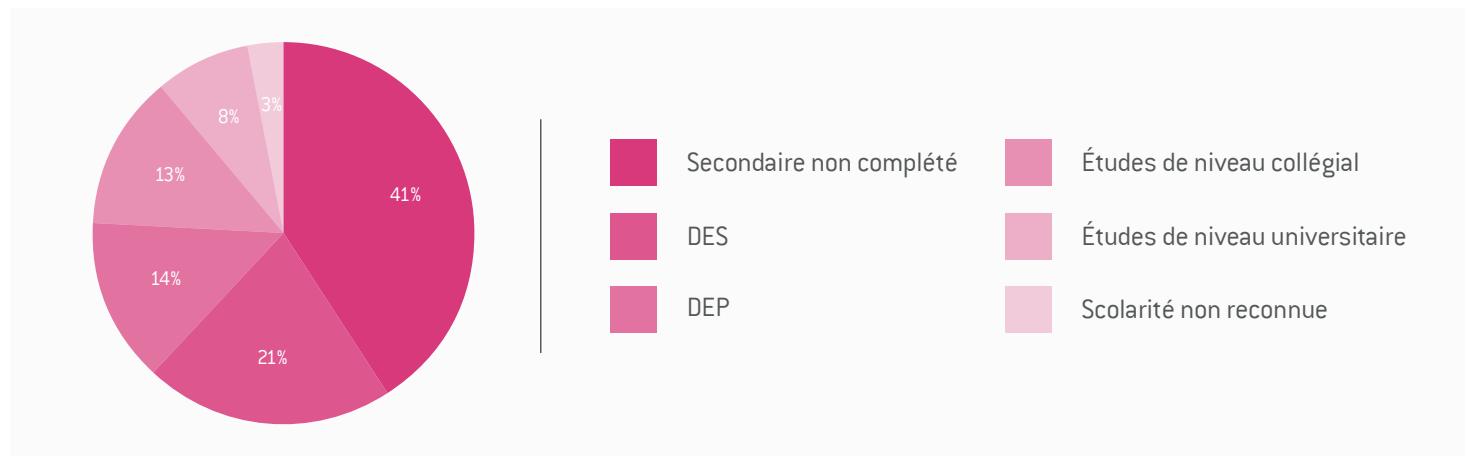
Une étude effectuée en 2010 par l'équipe Valoris¹⁹ démontre que la réalisation de projets entrepreneuriaux apporte plusieurs retombées bénéfiques pour les jeunes.

En effet, plus de 90 % des enseignants constatent une hausse de la motivation des élèves à être en classe, de la persévérance scolaire de ceux-ci ainsi que le renforcement de leur confiance. Les jeunes affirment, pour leur part, avoir développé leur sens des responsabilités, leur persévérance, leur esprit d'équipe ainsi que leur autonomie.

SERVICES DE BASE DES CJE

Dans le cadre de la mission des CJE, et comme nous avons eu l'occasion de l'aborder précédemment, les CJE voient à intervenir auprès des jeunes de 16 à 35 ans afin de les aider à trouver leur place au sein de notre société, sans égard à leur statut socioéconomique.

Selon les données compilées par le RCJÉQ dans le portrait des CJE, la majorité de la clientèle des CJE n'a pas terminé son secondaire.



Répartition de la clientèle des CJE en fonction de la scolarité

19 Les projets entrepreneuriaux à l'école : un tremplin vers la confiance en soi, le pouvoir d'action et la réussite. 2010. En ligne. http://www.concours-entrepreneur.org/upload/ckFinderFiles/files/Valoris_Feuillet-phase2_2011.pdf (page consultée le 15 août 2013)

STAGES EN ENTREPRISE

Toujours soucieux d'adapter leurs méthodes d'intervention afin de répondre le plus adéquatement possible aux différentes problématiques jeunesse de leur territoire, les CJE ont su développer des techniques sur mesure pour leurs jeunes. Ainsi, les CJE offrent aux jeunes fréquentant leurs services la chance d'effectuer des stages non-rémunérés. Ces stages permettent aux jeunes de valider leur choix professionnel, d'acquérir des compétences transférables ainsi que d'obtenir une expérience positive de travail.

Au cours de ces stages, les jeunes voient les réalités de travail du métier et constatent l'importance pour eux de suivre une formation qualifiante pour travailler dans leur domaine. Les jeunes sont accompagnés par un des employés de l'entreprise qui devient leur mentor, et c'est l'intervenant du CJE qui assure le suivi.

Les jeunes rencontrés par les CJE, selon les données recueillies par le RCJEQ, ont effectué plus de 31 000 heures de stages au cours de l'année 2012-2013.

JEUNES VOLONTAIRES (JV)

Le programme Jeunes volontaires est une initiative d'Emploi-Québec et est chapeauté par plusieurs CJE. Ce programme s'adresse aux jeunes de 16 à 29 ans qui ont de la difficulté à intégrer le marché du travail, et vise à mettre de l'avant un projet qui leur tient à cœur.

Les participants à Jeunes volontaires acquièrent des compétences par la mise en œuvre d'un projet qu'ils ont eux-mêmes conçu. Réalisés sur une période variant de 9 à 52 semaines, les projets Jeunes volontaires permettent aux jeunes d'expérimenter, de valider, de créer, de développer ainsi que d'évaluer leur potentiel et leurs connaissances pour ainsi choisir et se diriger dans un cheminement de carrière gagnant. Après leur participation, on les trouve en formation, sur le marché du travail ou encore évoluant à titre de travailleurs autonomes.

Voici le témoignage, recueilli par le RCJÉQ, de Tyna Diotalevi, une participante au projet au cours de l'année 2009-2010 :

« D'où vient l'idée ? Un passé scolaire (primaire, secondaire, une partie du cégep) difficile sans savoir ce que je vivais et le pourquoi de mes difficultés. Personne n'était au courant de cette problématique, malgré tout le soutien que j'ai eu et que j'avais. Puis, dans mes premières années de cégep, quelqu'un savait de quoi je parlais quand je lui expliquais ce que je vivais. Alors, à la suite d'une évaluation d'un neuropsychologue, j'ai eu le diagnostic du trouble déficitaire de l'attention à l'âge de 22 ans. C'est tard ! Même trop tard !

L'idée de la vidéo ! Un diagnostic le plus tôt possible, de rejoindre le plus de gens par l'intermédiaire de professionnels qui donneront aux étudiants les outils nécessaires pour réussir dans leurs études et dans leur vie quotidienne. Pour finir, les étudiants pourront découvrir qu'ils ne sont pas seuls dans leurs difficultés, en plus de leur permettre de comprendre ce qu'ils vivent.

Qu'est-ce que j'ai appris sur moi ? À me faire confiance, à croire en moi, en mes capacités et que je suis capable de tout surmonter. Les difficultés que je vivais m'amenaient toujours à trouver des solutions, ce qui venait renforcer mon estime de moi, je me sentais valorisée.

En quoi ce projet m'a aidée dans d'autres projets ? Maintenant, je travaille dans les écoles afin d'aider les enfants et adolescents dans leurs difficultés. »

Le projet de Tyna consistait en la réalisation d'un DVD se nommant *Le cheminement de cégépiens qui vivent avec le TDA/H*. Son projet contenait les témoignages de trois étudiants du cégep vivant avec cette problématique, de la théorie donnée par un neuropsychologue, différentes stratégies sur le sujet ainsi que des références. Un site Web a aussi été réalisé. Voici le lien vers celui-ci :
> <http://lavieunpasalafois.110mb.com/>

Le DVD réalisé par Tyna, a été diffusé, lors d'un congrès de l'Association québécoise des troubles d'apprentissage (AQETA) à toutes les personnes présentes. Elle a fait un discours d'une quinzaine de minutes devant 1 500 personnes en plus de présenter un court extrait de son documentaire.

EXEMPLES DE PROJETS RÉALISÉS PAR LES CJE ET FAVORISANT LA PERSÉVÉRANCE ET/OU LE RACCROCHAGE SCOLAIRE

KILIMANDJARO (CJE MONTMORENCY)



Sonia Noël, directrice du CJE, William Renaud, participant au projet, et Catherine Désautels, ASEJ au CJE Montmorency

En 2012-2013, un jeune prénommé William Renaud fut accompagné afin d'accomplir son objectif d'aller gravir le mont Kilimandjaro en Afrique. William est un jeune de 16 ans dysphasique, et c'est lors d'une présentation de l'ASEJ réalisée dans son école, qu'il lui a exposé son projet. L'ASEJ l'a soutenu à chaque étape de l'organisation à titre de mentor, le guidant vers la prochaine étape.

L'objectif premier est de sensibiliser la population à la différence, de démontrer à la communauté qu'il est toujours possible de faire de grandes actions pour une cause en laquelle on croit, peu importe les obstacles que l'on croise dans la vie. William, à travers ce projet, veut lancer un message de persévérance tant au niveau scolaire qu'au niveau de la vie en général.

De plus, le projet va permettre d'atteindre un deuxième objectif bien important, qui est de faire connaître les services offerts pour les jeunes dysphasiques et leurs parents, et ce, à l'échelle provinciale. Pour ce faire, un documentaire sera réalisé et distribué dans quelques écoles secondaires et William effectuera aussi des conférences de sensibilisation²⁰.

PASSEPORT POUR MA RÉUSSITE (CJE SHAWINIGAN)

C'est un programme qui permet au CJE d'accompagner les élèves dès leur entrée au secondaire. Le programme offre la possibilité à au moins 70 jeunes de bénéficier d'un soutien scolaire, social, financier et personnalisé. Ce sont huit professionnels et une trentaine de bénévoles qui accompagnent les élèves ciblés et les incitent à terminer leur secondaire.

DANS MA PEAU... L'ÉCOLE, MA RÉUSSITE ! (CJE SAGUENAY)

C'est un jeu présenté à des élèves de troisième, quatrième et cinquième secondaire présentant des difficultés académiques ou de comportement. À l'aide d'outils stimulants et dynamiques, le jeune est amené à réfléchir sur sa situation scolaire ainsi que sur divers aspects de sa vie personnelle. Le jeune identifie les obstacles à sa réussite et trouve des moyens pour les surmonter. L'atelier a été donné lors des deux derniers colloques IDÉO-ASEJ à près de 50 intervenants IDÉO de partout à travers le Québec.

En 2012-2013, au CJE Saguenay²¹ *Dans ma peau... l'école, ma réussite !* a permis à 363 élèves de s'impliquer dans leur réussite scolaire, en plus d'en apprendre davantage sur eux-mêmes. Par ailleurs, il est important de mentionner que ces ateliers se donnent dans plusieurs autres CJE, donc cela permet à beaucoup plus de jeunes de s'impliquer dans une telle réussite.

REVUE « ENTREPRENDS ! » (CJE CANTONS DE L'EST)

Ce projet démontre la synergie des CJE dans une démarche commune de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse et à la persévérance scolaire des jeunes. Pour réaliser la revue, dix entrevues ont été faites avec des entrepreneurs de la région. Ils œuvrent dans divers domaines tels que l'alimentation, le divertissement, l'assemblage, la récupération et le commerce de détail. La revue permettra au lecteur de découvrir une passion insoupçonnée, une envie de retourner aux études, un désir de changer de carrière ou tout simplement, le goût de démarrer un nouveau projet ! La revue a été réalisée par les participants au programme JEA en collaboration avec l'ASEJ.

> http://www.passage.qc.ca/cje/media/Entreprends_2012.pdf

20 *Un jeune dysphasique au sommet du Kilimandjara*. 2012. En ligne. <http://tvanouvelles.ca/lcn/infos/regional/quebec/archives/2012/12/20121210-191200.html> [page consultée le 15 août 2013]

21 *Bilan des résultats 2012-2013*. 2013. En ligne. <http://www.cjesag.qc.ca/new.php?idDetail=172> [page consultée le 15 août 2013]

PROJET PERSÉVÉRER AUTREMENT (CJE CHAUVEAU)

Persévérer autrement s'adresse à des jeunes de 16 et 17 ans qui vivent des difficultés en lien avec leur motivation scolaire. Les projets misent sur la réalisation de tâches stimulantes, motivantes et remplies d'apprentissages pour les jeunes : réaliser des courts-métrages, créer une chanson et l'enregistrer en studio, préparer et animer une émission de radio. La participation au projet permet à ces jeunes de trouver la motivation qui leur manquait pour rester à l'école.



Participantes du projet Persévérer autrement du CJE Chauveau

FAITS SAILLANTS DES ANNÉES 2008 À 2013

› Les CJE ont rencontré plus de 22 000 jeunes dans le cadre de la mesure IDÉO 16-17, dont 14 000 dans le but de favoriser leur persévérance scolaire.

CE QUE LE RCJEQ OFFRE

Toutes les actions posées par le RCJEQ favorisent le développement de l'expertise des ressources à l'intérieur des CJE, l'échange entre ceux-ci ainsi que leur soutien et leur accompagnement. Elles viennent donc favoriser l'actualisation et le développement des services offerts aux jeunes, ce qui permet de travailler la persévérance ainsi que de favoriser le raccrochage scolaire de ceux-ci. Le RCJEQ est également un facilitateur pour le compte de ses partenaires gouvernementaux, puisqu'il veille à l'opérationnalisation des différentes mesures. Le RCJEQ, de par son expertise, est un partenaire incontournable pour l'enrichissement de l'avenir de la jeunesse du Québec.

Aux faits mentionnés plus tôt dans la présentation du RCJEQ, viennent s'ajouter les éléments spécifiques au thème de l'éducation et de la culture.

PARLONS D'ARGENT RCJEQ (EN COLLABORATION AVEC L'AMF)

Précisons que cette trousse aide les jeunes à gérer leurs besoins de base (logement, nourriture, transport, etc.) et ainsi à trouver une certaine stabilité qui leur permettra de planifier des projets d'avenir et/ou un retour à l'école. Elle vise l'éducation financière auprès des jeunes hors du milieu scolaire.

SITE INTERNET DU RCJEQ

Dans le cadre de la semaine de la persévérance scolaire, la plateforme permettra de diffuser les activités réalisées par les CJE. En effet, les sites des instances régionales de concertation (IRC) permettent de faire état de ces activités, mais le RCJEQ croit important de créer cette plateforme afin que toutes les activités des CJE y soient répertoriées. Par la suite, le RCJEQ fera le lien avec les différents sites des IRC afin de démontrer la collaboration entre ces deux partenaires.

HORIZON 2030 / RECOMMANDATIONS DES CJE ET DU RCJEQ

Depuis leur création, les CJE ont su faire preuve d'innovation, mais aussi d'adaptation. En effet, les CJE bonifient leurs projets et/ou leurs activités afin de toujours mieux répondre aux besoins émanant du milieu. Il est impératif de maintenir cette adaptabilité, et d'évoluer ainsi dans le temps avec les générations futures, mais aussi avec les mouvements de société. C'est grâce à cette façon d'être à l'avant-garde en se transformant en fonction de leur milieu que les CJE ont su se développer, et c'est ce qui leur permettra de constamment évoluer vers 2030.

Au cours des rencontres de directions des CJE, de la tournée des régions, des colloques de formation ainsi que lors des échanges plus personnalisés entre le RCJEQ et les CJE, plusieurs recommandations nous ont été communiquées.

Toutes les actions déployées par les CJE et le RCJEQ viennent améliorer la situation des jeunes de 16 à 35 ans face à leur éducation et à leur culture.

Voici notre vision des éléments qui permettraient de renforcer l'offre de services et les efforts des CJE et du RCJEQ pour l'horizon 2030.

L'ÉCOLE AU CJE

Dans une bonne proportion de CJE, l'intégration de l'école à même celui-ci permet aux jeunes de se réconcilier avec le milieu scolaire avant de l'intégrer à temps plein. Ce procédé permet de maximiser les chances de réussite du jeune lors de son intégration. Il serait donc souhaitable que cette façon de faire soit accessible à toutes les régions.

IDÉO 16-17

Les jeunes du programme IDÉO 16-17 sont rencontrés à 16 ans, puisque c'est à ce moment que l'obligation de fréquentation scolaire est levée. Par contre, les jeunes qui quittent les bancs d'école à 16 ans les ont quittés bien avant dans leur tête. En effet, selon l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011 réalisée par l'Institut de la statistique du Québec, les élèves de deuxième et de troisième secondaire sont, en proportion, plus à risque de décrochage scolaire (22 % et 25 %, respectivement)²².

22 Québec. Institut de la statistique du Québec. 2013. *L'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011*. En ligne. http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/pdf2013/EQSJS_tome2.pdf [page consultée le 15 août 2013]

C'est pourquoi les CJE aimeraient travailler davantage en amont en rencontrant les jeunes à risque de décrocher dès 14 ans pour les aider à se maintenir à l'école. Selon les données compilées par le RCJEQ, ce sont près de 800 jeunes qui ont été rencontrés au cours de l'année 2012-2013 et qui avaient entre 14 et 15 ans. La persévérance scolaire passe aussi par la sensibilisation des jeunes dès le premier cycle du secondaire. Il est donc important de considérer les activités réalisées, dans cette optique, par les CJE et ainsi d'élargir la mesure aux 14 et aux 15 ans.

La mesure avait été créée afin que les jeunes soient rencontrés de manière individuelle. Une mouvance de celle-ci l'a fait évoluer d'une approche individuelle à une approche individualisée. Celle-ci se caractérise par l'établissement des besoins de chaque jeune rencontré de manière individuelle avec la réponse à ceux-ci à l'aide de rencontres individuelles et/ou de groupes. Les CJE trouvent essentiel de conserver l'individualisation de la mesure afin de répondre aux besoins spécifiques de chaque jeune rencontré, mais tout en gardant la possibilité de répondre à ces besoins par l'entremise du groupe. En effet, le groupe permet de répondre à des besoins qui ne pourraient être répondus en approche individuelle seule. Nous parlons, entre autres, de timidité, du développement des aptitudes sociales, de lutte à l'intimidation, etc.

Malgré l'implantation de la stratégie d'action « L'école, j'y tiens ! »²³, une initiative du gouvernement dans le but de rallier tous les acteurs liés à la persévérance scolaire des jeunes, le RCJEQ, à travers la tournée des régions ainsi que lors des rencontres de directions, a pu constater que la stratégie n'est pas appliquée de la même façon à travers le milieu scolaire au Québec. En effet, le partenariat semble toujours s'appuyer sur des individus plutôt que sur des entités. L'entrée vers le milieu scolaire se veut donc difficile pour certains et facile pour d'autres. Il serait souhaitable qu'une démystification du mandat de l'intervenant IDÉO 16-17 ainsi qu'un rappel de cette stratégie soient de nouveau faits à travers les commissions scolaires, mais aussi à travers les écoles du Québec.

Selon les données recueillies par le RCJEQ, il serait intéressant de développer des projets de groupe et de sport, accessibles à tous, à l'école. De plus, il serait intéressant de développer des activités parascolaires à l'intérieur des écoles des adultes. Ces activités pourraient être organisées, en collaboration avec le milieu scolaire, par les intervenants IDÉO 16-17 des CJE.

23 Québec. Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport. 2009. *L'école, j'y tiens!*. En ligne. http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/EP&PS/Formation_jeunes/L'EcoleJyTiens_TousEnsemblePourLaReussiteScolaire.pdf {page consultée le 15 août 2013}

JEUNES EN ACTION



De par leur expertise, les CJE et le RCJEQ recommandent que toutes les régions du Québec puissent intégrer progressivement des jeunes de JEA au milieu scolaire afin d'assurer le suivi de ceux-ci ainsi que le maintien des comportements et des habitudes acquises lors de leur passage à JEA.

CONCERTATION NATIONALE



Le RCJEQ recommande le retour de comités réunissant tous les ministères ainsi que le RCJEQ afin de favoriser le développement ainsi que la mise sur pied d'approches, de projets et/ou d'activités favorisant la persévérance scolaire, mais aussi le raccrochage scolaire au Québec. Il serait d'autant plus bénéfique pour les jeunes que tous les acteurs en place puissent marcher côte à côte dans cette optique.

Il est important de mentionner que, fort de plus de 30 ententes de partenariat développées, le RCJEQ peut s'assurer de la collaboration des partenaires nécessaires au développement de projets et/ou d'activités.

RAPPEL DES RECOMMANDATIONS

- › Favoriser les rapprochements entre les écoles et les CJE en rendant notamment accessible à toutes les régions l'école à même le CJE ;
- › Élargir la mesure IDÉO 16-17 aux 14-15 ans ;
- › Maintenir l'approche individualisée de la mesure IDÉO 16-17 ;
- › Rappeler le mandat de l'intervenant IDÉO 16-17 dans les écoles, les commissions scolaires et au sein de leur communauté ;
- › Développer davantage d'activités parascolaires coordonnées par l'intervenant IDÉO 16-17 et un représentant du milieu scolaire ;
- › Reconnaître l'intégration scolaire progressive des jeunes de JEA à travers tout le Québec ;
- › Mettre sur pied des comités regroupant tous les acteurs œuvrant à la persévérance scolaire ;
- › Maintien des assurances contractées par le MESS couvrant les jeunes réalisant des stages non-rémunérés.

EMPLOI

Le RCJEQ a pris l'initiative de scinder le thème « Emploi et entrepreneuriat », puisque ce sont deux des missions des CJE. Ce procédé a été utilisé afin de pouvoir faire la démonstration de l'étendue des actions posées par les CJE pour chacun de ces thèmes.

EMPLOI



CONTEXTE

Il est souvent question du plein emploi, or la situation des jeunes démontre bien que le plein emploi n'est pas à nos portes, particulièrement pour les jeunes sans diplôme : selon l'Institut de la statistique du Québec, le taux d'occupation d'un emploi des personnes n'ayant pas de diplôme d'études secondaires a diminué de 27 % de 2002 à 2012, passant de 624 800 personnes en emploi à 456 100²⁴. Dans la même optique, le Bulletin du marché du travail d'Emploi-Québec (EQ) fait état d'une importante baisse du niveau d'emploi au cours du mois de juillet 2013 et encore plus particulièrement pour les jeunes de 15 à 24 ans, chez qui on constate une baisse de 18 800 emplois avec un taux de chômage de 14,7 %²⁵.

De plus, même si l'objectif du plein emploi était atteint dans le futur, les jeunes auront tout de même besoin d'accompagnement dans la recherche d'emploi ou encore dans leur réorientation de carrière, et ce, qu'ils soient diplômés ou non.

Selon la prévision d'Emploi-Québec, en 2021, le taux de chômage devrait se situer à 5,3 % pour l'ensemble de la population, soit le taux le plus bas observé depuis 1967. De plus, les jeunes qui, en 2013, ont entre 5 et 24 ans et qui auront entre 15 et 34 ans en 2021, occuperont 56 % des emplois à pourvoir²⁶.

24 Québec. Institut de la statistique du Québec. 2013. *Annuaire québécois des statistiques du travail. Portrait des principaux indicateurs du marché et des conditions de travail, 2002-2012*. En ligne. <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/remuneration/pdf2013/Annuaire-vol9.pdf> [page consultée le 15 août 2013]

25 Québec. Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale. 2013. *Bulletin sur le marché du travail juillet 2013*. En ligne. <http://emploi.quebec.net/imt/emploi-au-quebec/index.asp> [page consultée le 15 août 2013]

26 Québec. Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale. 2013. *Marché du travail au Québec - Perspectives d'emploi*. En ligne. http://emploi.quebec.net/publications/pdf/00_imt_marche-travail_long-terme_2012-2021.pdf [page consultée le 15 août 2013]

Les jeunes qui sont rencontrés par les CJE présentement, seront les employeurs de demain, et les futurs clients des CJE seront les enfants de ceux-ci. Dans un contexte éminent de plein emploi, les jeunes qui ne trouveront pas une place sur le marché du travail seront ceux qui nécessiteront un accompagnement personnalisé en fonction de leurs besoins et de leurs réalités.

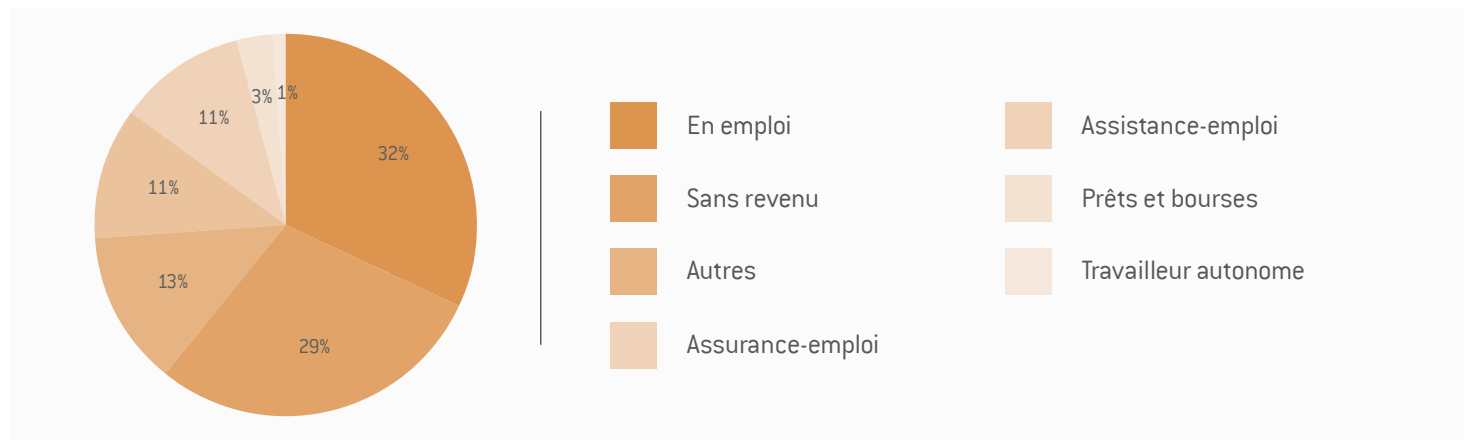
OÙ LES CJE SE SITUENT

Nous avons eu l'occasion de détailler les différents services offerts par les CJE précédemment. Les informations qui suivent viennent démontrer de façon concrète l'apport des CJE auprès des jeunes du Québec en lien avec la thématique abordée, soit l'emploi.

SERVICES DE BASE DES CJE

Dans le cadre de leurs services de base, les CJE donnent la chance aux jeunes de recevoir de l'accompagnement et/ou du soutien face au domaine de l'emploi. L'accompagnement et le soutien des jeunes permettent à ceux-ci de maximiser leurs chances de succès lors de leur intégration en emploi.

Selon les données compilées par le RCJEQ, 29 % de la clientèle des CJE, dans le cadre de ses services de base, n'a aucun revenu. De plus, 22 % de la clientèle est à part égale sur l'assistance-emploi ou l'assurance-emploi.



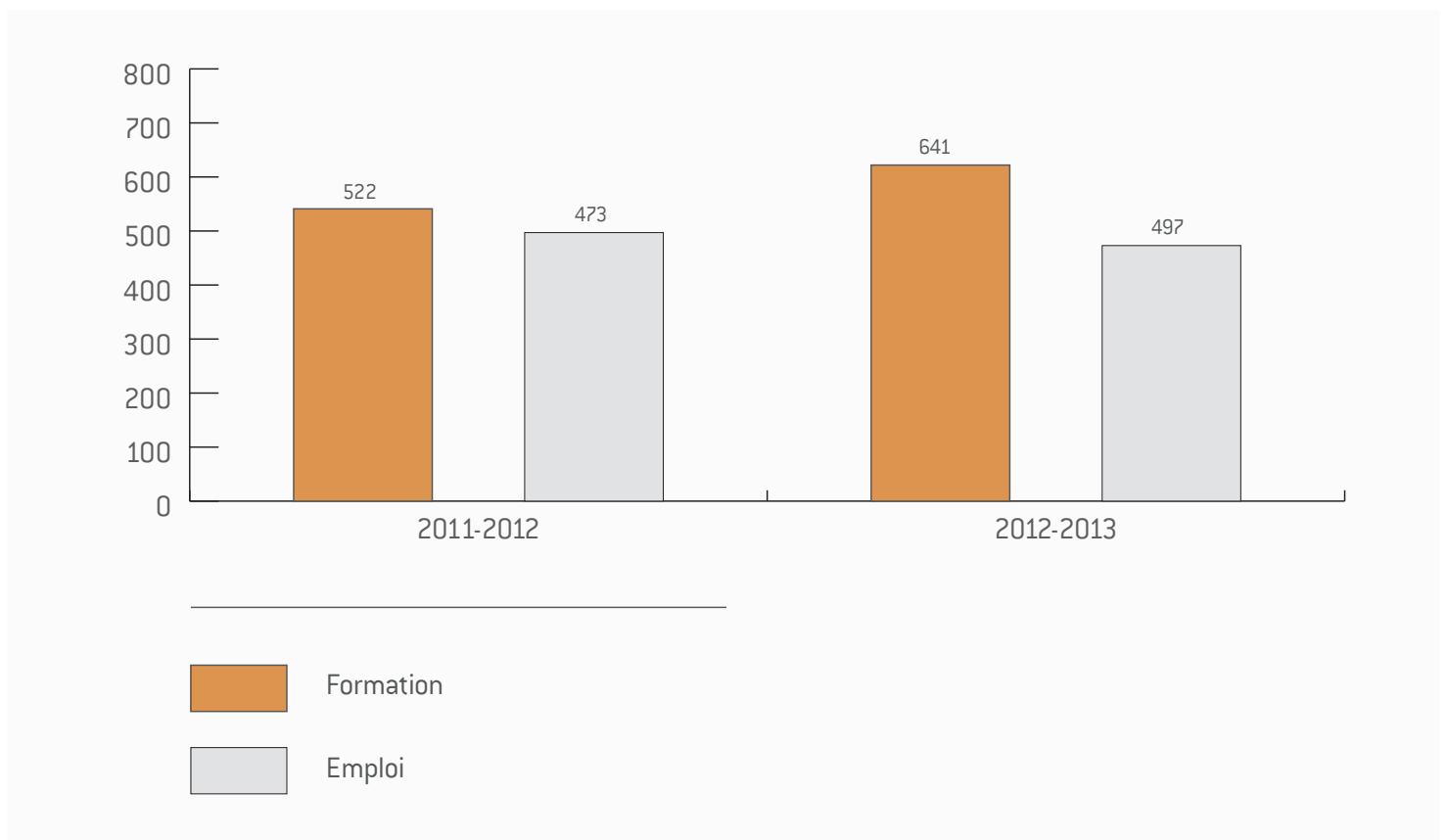
Répartition de la clientèle des CJE en fonction de son statut socio-économique

JEUNES EN ACTION (JEA)



Comme présenté au tout début du document, les objectifs de cette mesure sont d'amener les jeunes à développer leur autonomie sur le plan personnel, social et professionnel.

Selon les données compilées par le RCJEQ, ce sont plus de 9 000 jeunes qui ont participé à la mesure depuis 2008. Au cours des deux dernières années, ce sont plus de 2 000 jeunes qui ont intégré un emploi ou une formation, dont près de 1 300 ont réussi à maintenir leur intégration pour au moins 12 semaines. L'accompagnement offert à la suite de la participation du jeune à la mesure a permis à ces jeunes de maximiser leurs chances de réussite.



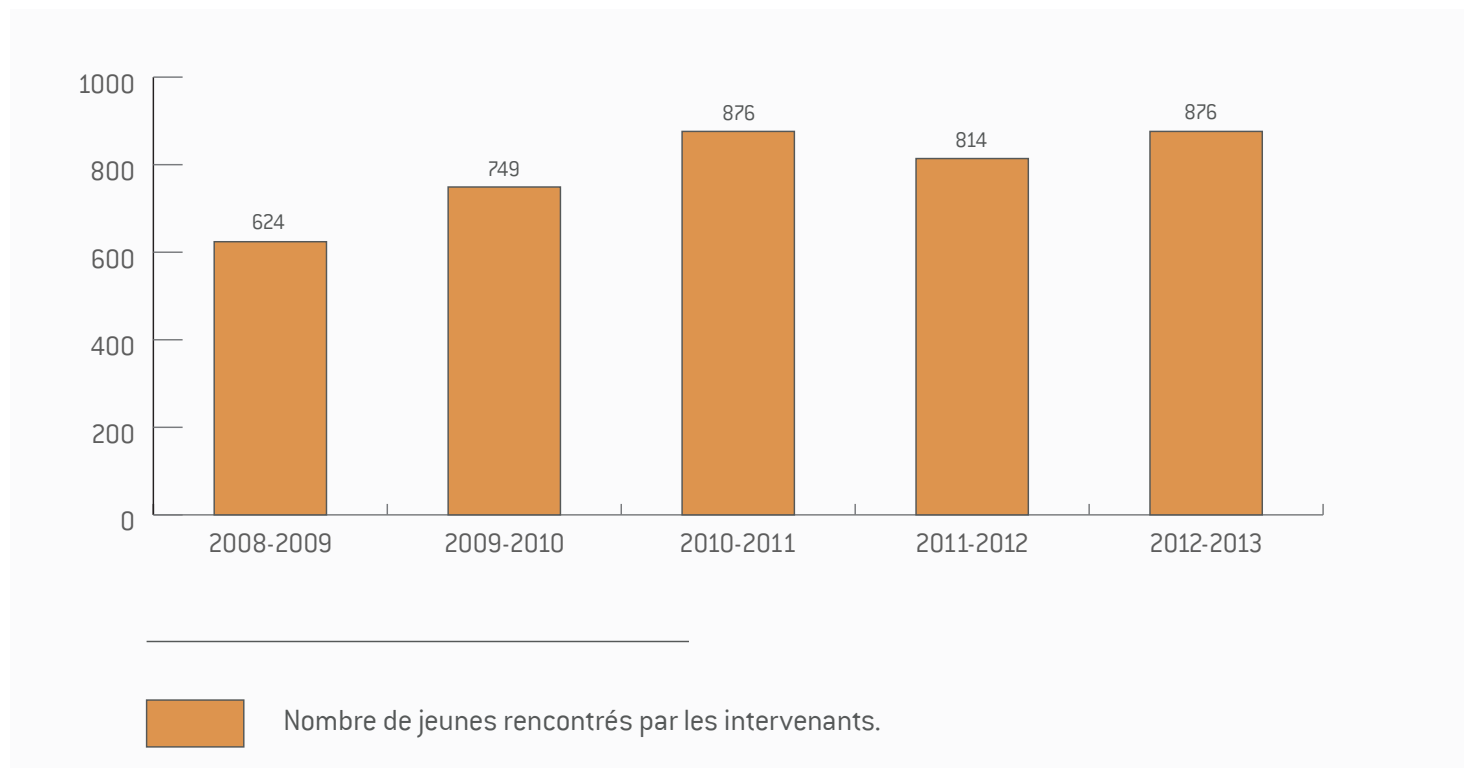
Nombre de jeunes ayant intégrés un emploi ou une formation

IDÉO 16-17



Bien que la mesure vise en tout premier plan à favoriser la persévérance scolaire des jeunes, elle travaille aussi à la mise en mouvement des jeunes ayant déjà décroché. Cette mise en mouvement passe par le rattachement scolaire, mais surtout par l'accompagnement vers l'intégration en emploi de ces jeunes.

Le tableau suivant démontre les résultats pour les années de 2008-2009 à 2012-2013. Vous pourrez constater une augmentation du nombre de jeunes ayant intégré un emploi²⁷. Ce phénomène s'explique par le fait que nous pouvons constater une augmentation du nombre de jeunes rencontrés par les intervenants.



Nombre de jeunes ayant intégré un emploi

DESJARDINS « JEUNES AU TRAVAIL »

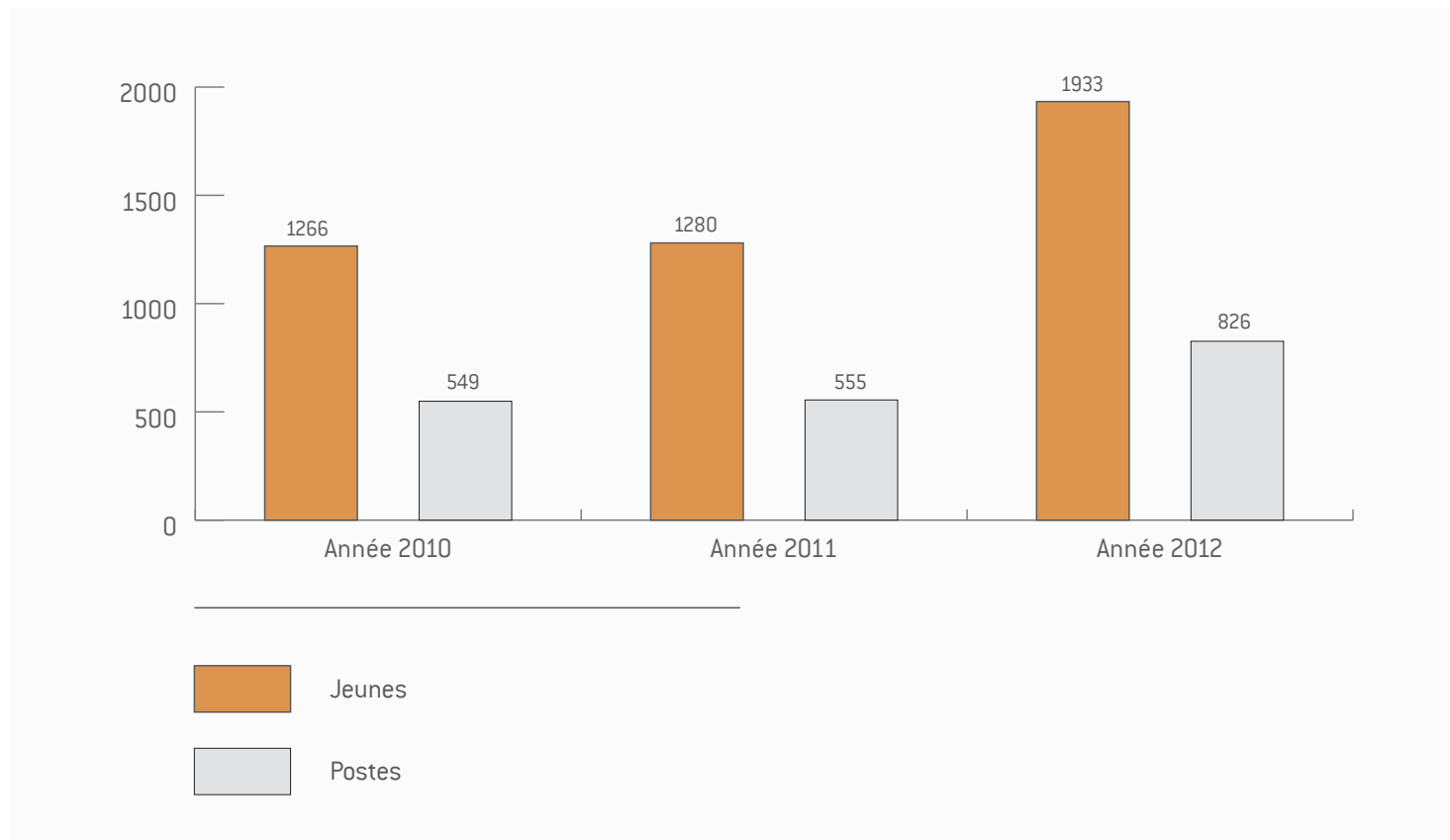
Le programme Desjardins Jeunes au travail consiste à établir un partenariat entre la caisse Desjardins locale, le carrefour jeunesse-emploi ainsi que les entreprises et les organismes du milieu afin de créer des emplois d'été de type stage. Le CJE prend en charge tout l'aspect opérationnel du programme : il doit faire le recrutement des employeurs, effectuer la sélection des candidats, voir à la signature des contrats et enfin assurer le suivi tout au cours de l'été.

Le volet Apprenti stage permet aux jeunes de 14 et de 15 ans de réaliser un stage non rémunéré de 80 heures dans un organisme à but non lucratif (OBNL) de leur milieu. Cette expérience leur permet de se familiariser avec le marché du travail et d'être sensibilisés à l'action communautaire et coopérative. S'ils complètent les 80 heures, les jeunes se méritent une bourse de 500 \$ à la fin de l'été, remise par la(les) caisse(s) Desjardins.

²⁷ Québec. Ministère du Conseil exécutif. *Liste des indicateurs pour la province*. En ligne. <https://www.jeunes.gouv.qc.ca/SAJ-CJE/> [page consultée le 16 août 2013]

Le volet Expérience de travail permet aux jeunes de 16 à 18 ans d'obtenir un emploi rémunéré pour l'été d'une durée approximative de 180 heures, soit 6 semaines de 30 heures. Cette expérience de travail rémunérée leur permet de développer des habiletés personnelles enrichissantes et de créer des liens professionnels avec leur milieu. Les employeurs, entreprises ou organismes, bénéficient d'une subvention de 50 % du salaire minimum, déboursée par la(les) caisse(s) Desjardins.

Au cours des années 2010 à 2012, ce sont près de 4 500 jeunes qui ont été rejoints, et ce sont plus de 1 900 jeunes qui ont pu bénéficier d'une première expérience de travail.



Résultats du programme Desjardins Jeunes au travail

STAGES EN ENTREPRISE



Les CJE offrent aux jeunes fréquentant leurs services la chance d'effectuer des stages en entreprise. Ces stages permettent aux jeunes de valider leur choix professionnel, d'acquérir des compétences transférables ainsi que d'obtenir une expérience positive de travail. À la suite de ces stages, les jeunes voient les réalités de travail du métier et peuvent décider de façon plus éclairée s'ils décident de rester et/ou de retourner à l'école dans ce domaine. Les jeunes sont accompagnés par un des employés de l'entreprise qui devient leur mentor, et c'est l'intervenant du CJE qui assure le suivi. Les jeunes rencontrés par les CJE, selon les données compilées par le RCJEQ, ont effectué plus de 31 000 heures de stages au cours de l'année 2012-2013.

JEUNES VOLONTAIRES (JV)



Le programme est une initiative d'EQ et est chapeauté par plusieurs CJE. Ce programme s'adresse aux jeunes de 16 à 29 ans, qui ont de la difficulté à intégrer le marché du travail, à mettre de l'avant un projet qui leur tient à cœur. Les participants à Jeunes volontaires acquièrent des compétences par la mise en œuvre d'un projet qu'ils ont eux-mêmes conçu. Réalisés sur une période variant de 9 à 52 semaines, les projets Jeunes volontaires permettent aux jeunes d'expérimenter, de valider, de créer, de développer ainsi que d'évaluer leur potentiel et leurs connaissances pour ainsi choisir et se diriger dans un cheminement de carrière gagnant. Après leur participation, on les trouve en formation, sur le marché du travail ou encore évoluant à titre de travailleurs autonomes.

Voici le témoignage de Jean-Félix Bélanger, issu du site Web JV Montérégie²⁸ et paru à la suite de la semaine JV d'octobre 2012.

Jean-Félix Bélanger, appuyé par le CJE Iberville/St-Jean, a quant à lui pu développer de nouvelles techniques de jonglerie, peaufiner son art et préparer des outils de promotion afin d'offrir ses services à d'éventuels employeurs. Résultat : il s'est vu offrir la chance de débiter des études à l'École de cirque de Québec cet automne.

« J'ai saisi l'opportunité de participer à la mesure Jeunes volontaires. Je crois que ma participation m'a aidé à dénicher la place dont je rêvais : celle d'étudiant dans une école de cirque. Plus tard, je veux pouvoir enfin vivre de ma passion ! »

28 Rhéaume, Marie-Ève. 2012. *Du 15 au 19 octobre 2012, c'est la semaine jeunes volontaires en Montérégie*. En ligne. <http://jvmonteregie.org/jeunes-volontaires-2012/cest-la-semaine-jeunes-volontaires-en-monteregie/> {page consultée le 16 août 2013}

« Nous souhaitons que les différents intervenants de notre région qui travaillent avec les jeunes sachent que ce programme existe afin que d'autres jeunes créatifs et dynamiques, comme Geneviève Lévesque et Jean-Félix Bélanger, aient l'opportunité de réaliser leurs rêves », explique la directrice générale du CJE Saint-Hubert et présidente du Regroupement des CJE de la Montérégie, Mme Guylaine Turpin.

COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICES (CJS)

En collaboration notamment avec le Réseau de la coopération du travail du Québec, du Fonds étudiant Solidarité Travail du Québec II et le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, les CJE sont partie prenante de la réalisation de ces projets.

Ainsi, le projet CJS regroupe de douze à quinze jeunes filles et jeunes garçons âgés de 12 à 17 ans. Ensemble et avec l'appui de leur communauté, ils relèvent le défi de mettre sur pied leur entreprise de type coopératif afin de se créer un emploi dans leur localité. Ces jeunes offrent de nombreux services à la communauté.

Les jeunes des CJS se dotent d'une structure décisionnelle coopérative et se répartissent les tâches et les responsabilités afférentes à la gestion de leur coopérative et aux services qu'ils choisissent d'offrir à leur communauté. Ils bénéficient donc d'une formation pratique et intensive en entrepreneurship collectif. Selon les données recueillies par le RCJEQ, plusieurs CJE offrent ce service, soit plus de 50 % des CJE membres. De plus, ce sont les ASEJ, pour les CJE, qui assurent le bon fonctionnement du projet et qui encadrent les animateurs.

Au fil des années, de nombreux témoignages ont été recueillis afin de connaître ce que le projet avait apporté aux jeunes : la CJS leur a permis notamment d'acquérir du leadership, d'apprendre à communiquer et à donner leur opinion, de prendre des décisions, de résoudre des problèmes, d'apprendre à s'organiser, d'être en lien avec des personnes significatives (animateurs, comités locaux, parrains, la communauté, etc.), et même de gagner leur vie tout en se préparant au marché du travail.

Voici le témoignage d'une jeune participante à la CJS J'AIDE du CJE La Prairie au cours de l'été 2010 :

« L'été dernier, j'ai eu la chance d'être une participante de la Coopérative jeunesse de services. Avec cet emploi, j'ai appris à travailler en équipe et à surmonter ma timidité. Ce travail m'a donné une nouvelle expérience de travail qui ne passe pas inaperçue ! J'ai appris ce qu'était une coopérative, ce que je n'aurais pas eu avec un emploi ordinaire. En tant que coopérant, nous apprenons à nous débrouiller, mais nous sommes aussi très bien épaulés par les animateurs/trices. De plus, j'y ai appris à me connaître davantage, mais aussi à travailler en équipe. Merci de m'avoir donné la chance de vivre cette expérience totalement différente des autres ! »

- Karine, participante au projet Coopérative jeunesse de services J'AIDE du CJE La Prairie²⁹

SERVICE CANADA



Dans plusieurs CJE, des projets sont développés avec l'appui de Service Canada dans le cadre de la stratégie jeunesse du gouvernement fédéral. Ces projets visent le développement des qualités liées à l'emploi.

PLATEAUX DE TRAVAIL



Plusieurs CJE mettent sur pied des plateaux de travail qui prennent différentes formes et qui permettent aux jeunes fréquentant leurs services d'y acquérir une première expérience. Au cours de leur implication, ils développent leurs compétences transférables, obtiennent une expérience positive de travail et développent aussi leur confiance et leur estime. Ceci leur permet donc d'accéder au marché du travail traditionnel par la suite.

L'ATELIER AU FIL DE SOI (CJE LA BIVOIE)

Ce projet offre, aux jeunes intéressés, un plateau de travail de création. L'atelier Au Fil de Soi est une mini-entreprise où les activités répondent aux besoins, aux forces et aux limites des jeunes qui y participent. Supervisés par des intervenants et une formatrice technique, les jeunes créent des objets à partir de tissus, les fabriquent et assurent leur mise en marché. Le plateau a pour objectifs l'utilisation du travail comme outil d'intervention, la reconnaissance des forces et des zones à améliorer, et l'offre d'activités qui renforcent l'esprit d'appartenance à un groupe. Au cours de la dernière année, plus de 60 jeunes ont travaillé à différentes créations (toutou, napperon, sac à vin et sac recyclable).

²⁹ Rapport d'activités 2010-2011, Carrefour jeunesse emploi La Prairie. 2011. En ligne. http://www.cjelaprairie.qc.ca/wp-content/uploads/2013/02/Rapport_annuel_2010-2011.pdf (page consultée le 16 août 2013)

FAITS SAILLANTS DES ANNÉES 2008 À 2013

- › Les CJE ont rencontré plus de 9 000 jeunes dans le cadre de la mesure JEA ;
- › Ce sont 600 000 jeunes qui ont été rencontrés par les CJE depuis leur création.

CE QUE LE RCJEQ OFFRE

Rappelons que toutes les actions posées par le RCJEQ, tel que mentionné précédemment, favorisent le développement de l'expertise des ressources à l'intérieur des CJE, l'échange entre ceux-ci ainsi que leur soutien et leur accompagnement. Elles viennent donc favoriser l'actualisation et le développement des services offerts aux jeunes, ce qui permet de travailler à leur employabilité. Le RCJEQ est également un facilitateur pour le compte des partenaires gouvernementaux, puisqu'il veille à l'opérationnalisation des différentes mesures. Le RCJEQ, de par son expertise, est un partenaire incontournable pour l'enrichissement de l'avenir de la jeunesse du Québec.

HORIZON : 2030

Les CJE, depuis leur création, ont su faire preuve d'innovation, mais aussi d'adaptation. En effet, les CJE bonifient leurs projets et/ou leurs activités afin de toujours mieux répondre aux besoins émanant du milieu. Il est impératif de maintenir cette adaptabilité, et d'évoluer ainsi dans le temps avec les générations futures, mais aussi avec les mouvements de société. C'est grâce à cette façon d'être à l'avant-garde en se transformant en fonction de leur milieu que les CJE ont su se développer, et c'est ce qui leur permettra de constamment évoluer vers 2030.

Au cours des rencontres de directions des CJE, de la tournée des régions, des colloques de formation ainsi que lors des échanges plus personnalisés entre le RCJEQ et les CJE, plusieurs recommandations nous ont été communiquées.

Les divers éléments qui permettent de renforcer l'offre de services et les efforts des CJE et du RCJEQ pour l'horizon 2030 ont été évoqués précédemment.

ENTREPRENEURIAT

ENTREPRENEURIAT

CONTEXTE

L'histoire nous rappelle le long et laborieux parcours que l'entrepreneuriat a dû emprunter afin de faire son chemin dans la société québécoise moderne. À l'époque de la Révolution tranquille et de l'avènement du Québec inc., il n'y avait aucune véritable prise de conscience collective par rapport à l'importance de l'entrepreneuriat. Au contraire, il était souvent perçu négativement au sein de la population. Dans les années 1990, un vent de changement a commencé à souffler sur le Québec. En ce sens, plusieurs actions ont été posées par l'État québécois afin de « démocratiser » l'entrepreneuriat au sein de notre société.

À l'origine de la politique jeunesse 2002-2005, le gouvernement du Québec constatait « l'absence d'un tissu entrepreneurial fort, capable de contrer les effets pervers d'une concurrence exigeante dans un contexte de mondialisation et de libéralisation du commerce ou, encore, de fermeture d'une usine ou de déménagement d'un employeur³⁰ ».

Face à ce constat, l'État québécois a mis sur pied des mesures pour contrecarrer le déficit entrepreneurial de la jeunesse, la principale étant le Défi de l'entrepreneuriat jeunesse en 2004. Le Défi visait le développement d'une culture entrepreneuriale forte, pour provoquer chez les jeunes une prise de conscience de leur potentiel entrepreneurial. Une des mesures phare du Défi a été l'instauration d'un réseau d'agents de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse (ASEJ), au nombre de 98 en 2013, répartis à la grandeur du territoire de la province au sein des CJE. Le réseau des ASEJ est donc, depuis ce jour, l'acteur de première ligne du gouvernement dans le développement de la culture entrepreneuriale chez les jeunes. Pour la première fois dans l'histoire du Québec, par l'entremise du Défi, le développement d'une relève entrepreneuriale est enclenché.

30 Québec. Secrétariat à la jeunesse. 2002. *Plan d'action jeunesse 2002-2005. La jeunesse au cœur du Québec*. En ligne. <http://www.jeunes.gouv.qc.ca/documentation/publications/documents/PlanActionJeunesse.pdf> [page consultée le 30 août 2013]

Pour les CJE, l'entrepreneuriat est considéré comme une des possibilités dans le cheminement professionnel du jeune. La portée du travail de ces ASEJ ne vise pas uniquement la création d'entreprises. Elle contribue d'abord de façon positive au développement de la société québécoise, en valorisant, entre autres, les qualités ou les valeurs entrepreneuriales que sont la solidarité, la créativité, la ténacité, le leadership, l'autonomie, le sens des responsabilités et l'esprit d'équipe.

En 2013, près de 93 % de la population, selon l'Indice entrepreneurial québécois 2013 de la Fondation de l'entrepreneurship, considère l'entrepreneuriat comme étant très important ou assez important³¹. Ainsi, 25 % des jeunes Québécois de 18 à 34 ans indiquent avoir une intention d'entreprendre, alors que ce taux est d'environ 15 % dans la population totale³². Les médias ont fait en sorte que l'entrepreneuriat est devenu « in » : la population entend parler d'entrepreneuriat couramment dans les bulletins d'information et une multitude d'émissions-réalités mettent en scène l'entrepreneuriat, sous l'œil d'entrepreneurs, d'inventeurs, et surtout, sous un angle très positif (La Franchise, Dans l'œil du dragon, Voirgrand.tv, Génération INC.). La perception de l'entrepreneuriat s'est améliorée de façon considérable auprès de la population, et du même coup, la culture entrepreneuriale est en plein essor. Il en était tout autrement avant l'institution du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse.

Au courant des prochaines années, une part importante d'entrepreneurs prendra sa retraite de la vie active, laissant en jeu plusieurs milliers d'emplois. D'ici 2020, la FDE prévoit un déficit à combler de 38 000 entrepreneurs au Québec³³. En 2011, un sondage de la FCEI indique que 47,5 % des entrepreneurs songent à céder leur entreprise d'ici 2016³⁴. Par contre, selon la FDE, la préparation de projets d'affaires ne rejoint que 9,8 % des jeunes³⁵. Malgré l'augmentation de l'intention d'entreprendre, l'écart est trop grand entre l'intention d'entreprendre et les démarches de démarrage d'entreprise chez la tranche d'âge des 18-35 ans.

31 Cossette, Jules. 2013. *Indice entrepreneurial québécois 2013*. En ligne. <http://www.entrepreneurship.qc.ca/indice2013> [page consultée le 16 août 2013]

32 *Op. cit.*

33 Marchand, Rina. 2010. *Le Québec fera face à un important manque d'entrepreneurs pour prendre la relève d'entreprises existantes*. En ligne. http://blogue.entrepreneurship.qc.ca/index.php/actualites_fondation/lequebec-en-manque-dentrepreneurs-pour-prendre-la-releve-dentreprises [page consultée le 16 août 2013]

34 *Résultats : Planification de la relève en entreprise*. 2011. En ligne. <http://www.cfib-fcei.ca/cfib-documents/res-m242pvf-1103-NAT.pdf> [page consultée le 16 août 2013]

35 *Op. cit.*

L'État québécois, de concert avec les différents organismes d'aide au développement socioéconomique et sociocommunautaire, doit maintenir la cadence et encourager la jeune population québécoise à entreprendre. Il faut poursuivre le travail de sensibilisation entamé depuis 10 ans, en adaptant le tout à la réalité du moment et en encourageant davantage la relève à se manifester. Comment encourager la relève entrepreneuriale

chez la tranche des 18-35 ans ? Il faut plus que de la sensibilisation : il faut rassembler les communautés et encourager le maillage et la coopération des organismes de développement économique à l'intérieur des communautés afin de conjuguer les efforts de chacun.

OÙ LES CJE SE SITUENT

Nous avons eu l'occasion de détailler les différents services offerts par les CJE précédemment. Les informations qui suivent viennent démontrer de façon concrète l'apport des CJE auprès des jeunes du Québec en lien avec la thématique abordée, soit l'entrepreneuriat.

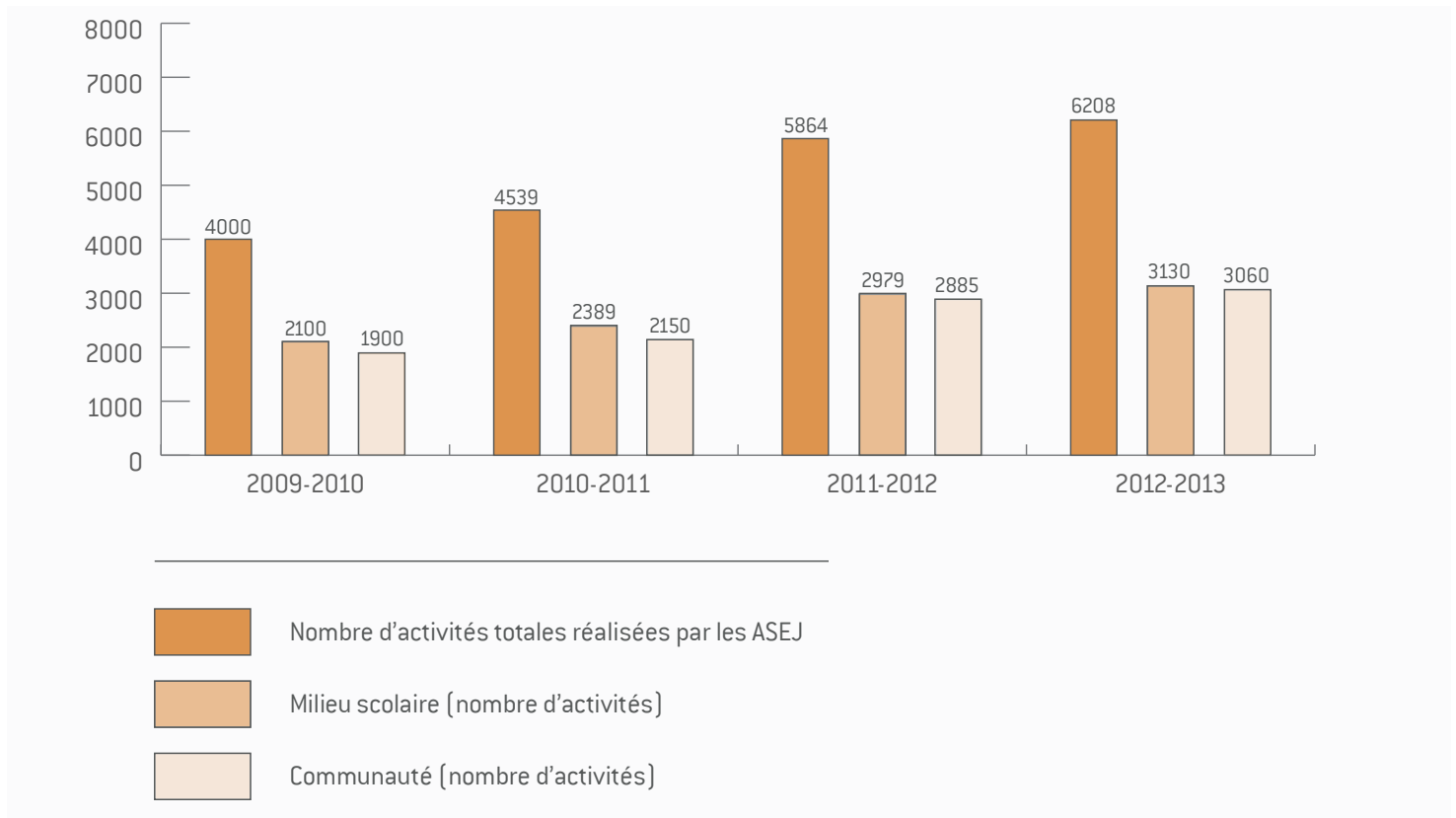
La venue des ASEJ, il y a à peine 10 ans, a fait bondir l'intérêt pour l'entrepreneuriat chez les jeunes. Les efforts déployés par les ASEJ ont sensibilisé des centaines de milliers de jeunes à l'entrepreneuriat : de façon générale, sur la période de 2009 à 2013, près de 4 millions de Québécois ont été rejoints par les ASEJ.

FAITS SAILLANTS DES ANNÉES 2008 À 2013

- › Près de 4 millions de Québécois sensibilisés à la culture entrepreneuriale, incluant publications dans les journaux, sur Internet, présence de l'ASEJ dans les événements, etc. En moyenne 10 204 personnes/ASEJ/année ont été sensibilisées.
- › Les ASEJ ont incité 381 745 jeunes à développer leurs qualités entrepreneuriales à l'école.
- › 48 229 enseignants ont été joints.
- › 95 732 jeunes ont été sensibilisés en classe sous forme d'ateliers de 2010 à 2013, alors que 29 312 jeunes ont été accompagnés par un ASEJ dans la réalisation d'un projet entrepreneurial.

ACTIVITÉS RÉALISÉES PAR LES ASEJ POUR LA PÉRIODE 2009-2013

Globalement, de 2009 à 2013, une hausse de 153 % du nombre d'activités réalisées par les ASEJ est observée.



Activités réalisées par les ASEJ.

Les ASEJ ont développé, au fil des années, une expertise et un champ de compétences qui leur sont propres et qui leur assurent une efficacité dans la réalisation de leur mandat sur leur territoire. Les CJE ont développé la profession ASEJ et bonifié celle-ci, en tenant compte des réalités propres à leur territoire, en collaborant à l'instauration d'une culture entrepreneuriale partout au Québec. Ils ont multiplié la mise en place d'événements et d'actions à saveur entrepreneuriale, influençant par le fait même toute une génération de personnes à entreprendre et à s'approprier la culture entrepreneuriale. Bien que le mandat qui leur soit octroyé ne vise pas directement à augmenter le nombre d'entrepreneurs, les ASEJ ont un impact direct sur l'esprit intrapreneur de chaque jeune.

Un intrapreneur est une personne qui assume la responsabilité concrète de mener à bien l'innovation, quelle qu'elle soit, au sein d'une entreprise. Il s'agit de l'employé qui a les idées, la mentalité et la volonté nécessaires pour agir, mais qui laisse son organisation déterminer le cadre principal de son action. Il doit faire preuve de créativité pour bien exploiter toutes ses ressources. Il prend certains risques, mais les partage avec son organisation. Il doit savoir gagner la confiance de son employeur et lui rendre des comptes³⁶.

36 Québec. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Juin 2012. *L'entrepreneuriat intégré à l'approche orientante*. En ligne. <http://www.>

Bien que le rôle de l'ASEJ soit émergent, nous pouvons affirmer que celui-ci a un impact considérable auprès des jeunes et des partenaires du milieu. Les ASEJ ont taillé leur place au sein des acteurs des différentes communautés du Québec, et ont ainsi transformé la perception de ce qu'est l'entrepreneuriat auprès des jeunes. Aujourd'hui, il reste encore à uniformiser les partenariats à travers la province, de façon à mieux soutenir la jeunesse québécoise en lui offrant des services essentiels et adaptés à leur réalité lorsque vient le moment du démarrage de leurs entreprises.

MILIEU SCOLAIRE



Dans le contexte scolaire, les ASEJ ont développé une expertise qui se décline en deux temps : l'offre d'ateliers de sensibilisation à l'entrepreneuriat et le mentorat d'enseignants et d'élèves en vue de réaliser un projet entrepreneurial.

Le développement de l'entrepreneuriat en milieu scolaire a un impact considérable pour influencer positivement les jeunes à entreprendre. À ce sujet, la Fondation de l'entrepreneurship indique, dans l'Indice entrepreneurial québécois 2013, que 45,8 % des entrepreneurs âgés de 18 à 34 ans identifient l'école comme le lieu où ils ont développé leurs capacités et leurs compétences entrepreneuriales³⁷. Ce fait nous démontre l'importance de miser sur le milieu scolaire et sur des actions dans ce milieu, afin d'obtenir des retombées intéressantes en ce qui a trait au développement de la culture entrepreneuriale et à l'étendue du travail considérable des ASEJ au sein de leur communauté.

Les ASEJ sont des acteurs impliqués auprès de la population scolaire du Québec. Les principales actions des ASEJ reposent sur la sensibilisation qu'ils effectuent auprès du personnel enseignant ainsi que du personnel non enseignant, tels les conseillers d'orientation, les conseillers pédagogiques, les directions d'établissement ou l'animateur social. Il s'agit là du cœur de leur mandat en lien avec le milieu scolaire. Ils apportent soutien et conseils aux enseignants et leur proposent diverses activités qui amèneront les enseignants à développer les qualités entrepreneuriales de leurs élèves. Pour la seule période de 2009 à 2013, plus de 48 000 contacts ont été réalisés auprès d'enseignants.

jeunes.gouv.qc.ca/documentation/outils/brochures-guides/documents/guide-pedagogique.pdf [page consultée le 16 août 2013]

37 Québec. Secrétariat à la jeunesse. 2008. *Intensifier le développement de la culture entrepreneuriale*. En ligne. <http://www.jeunes.gouv.qc.ca/strategie/defi-entrepreneuriat/culture-entrepreneuriale.asp> [page consultée le 03 septembre 2013]

La progression de ces contacts a été fulgurante dernièrement. Forts de leurs expériences accumulées au fil des années, les ASEJ ont acquis une notoriété dans les établissements d'enseignement. D'ailleurs, les ASEJ apportent une contribution notable dans le développement de l'offre du cours Sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse, un cours qui initie les élèves au projet entrepreneurial et qui permet à ceux-ci de se situer par rapport à l'entrepreneuriat. Dans ce cadre précis, l'ASEJ, de par son expérience avec des ateliers de sensibilisation des qualités entrepreneuriales, agit comme conseiller pour le développement d'activités de sensibilisation.

Ce sont près de 400 000 jeunes qui ont été sensibilisés de 2009 à 2013, dont 25 % directement dans la salle de classe. Les ASEJ ont effectué des présentations, ils ont permis la tenue de témoignages d'entrepreneurs en classe et, bien sûr, ont organisé des ateliers de sensibilisation aux qualités entrepreneuriales. Les ateliers comptent, pour la plus grande part, des actions posées par les ASEJ en salle de classe, soit près de 30 % de leurs actions. Ils organisent des ateliers de créativité, de leadership, des simulations d'entreprise ainsi que des ateliers visant l'organisation d'un projet entrepreneurial.

Une part importante de la contribution des ASEJ vise le soutien de projets entrepreneuriaux. Le projet entrepreneurial consiste à mettre sur pied un projet qui répond à un besoin réel du milieu, à l'école ou dans la communauté, et ce projet consiste normalement en la création d'un produit, le développement d'un événement ou l'offre d'un service. Ce sont plus de 30 000 jeunes Québécois qui ont été accompagnés et encouragés à mettre sur pied un projet entrepreneurial à l'école. Les meilleurs exemples de projets entrepreneuriaux se trouvent sur le portail du CQE, alors que les sections « Lauréats » des années antérieures renferment des dizaines d'exemples de projets de cette nature.

Un des projets lauréats, qui fut accompagné notamment par des ASEJ en 2013, fut le projet Expo-Sciences Gang d'insectes, de l'école L'Odyssée-des-Jeunes de la Commission scolaire de Laval. Ce projet, qui consistait en la réalisation d'une expo-sciences par des élèves dysphasiques de 12 à 16 ans en grande difficulté d'apprentissage, a favorisé chez eux le sentiment d'appartenance à un groupe, facilité leur entrée au secondaire et leur a offert la possibilité d'apprendre autrement et de se sentir valorisés dans la réalisation d'un projet de grande envergure. Ce projet leur a également permis de changer la perception des autres vis-à-vis de leur problématique et de donner espoir aux cohortes à venir.



Projet Gang d'insectes gagnant au CQE

Lorsque l'on reconnaît l'impact positif que les projets entrepreneuriaux peuvent avoir sur les jeunes, on comprend tout de suite qu'il faut encourager le développement de tels projets. À ce titre, l'étude Valoriser les jeunes par l'action, effectuée par l'équipe Valoris du Concours québécois en entrepreneuriat en 2011, démontre que la réalisation de projets entrepreneuriaux apporte plusieurs retombées bénéfiques pour les jeunes³⁸. Ces projets, en plus d'être des facteurs de persévérance et de motivation scolaire pour les jeunes, ont pour effet de mobiliser les communautés scolaires. Voici ce que les enseignants ont répondu lors de cette étude, à la suite de la réalisation d'un projet entrepreneurial en classe :

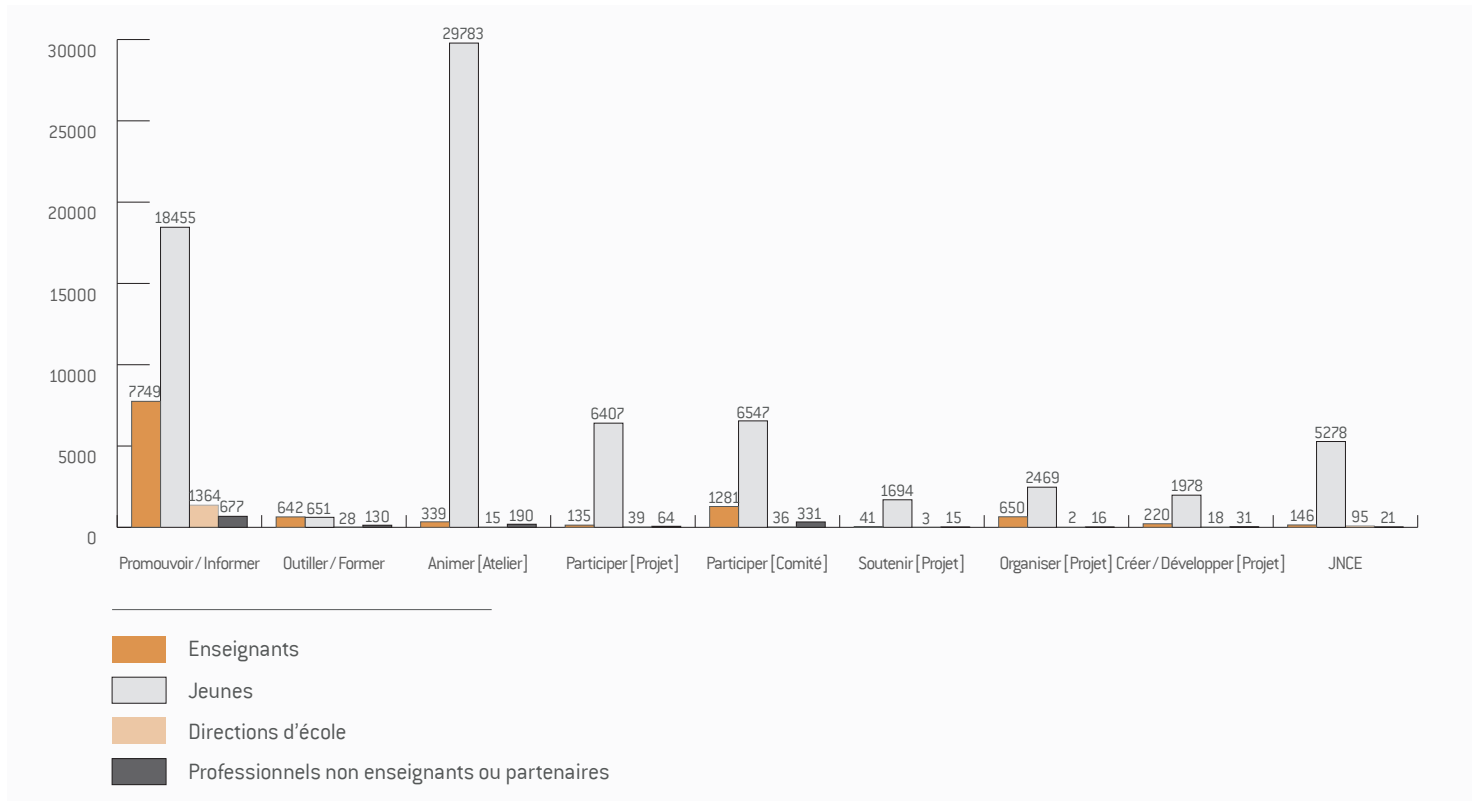
- › 97 % des enseignants constatent une hausse de la motivation des élèves à être en classe ;
- › 93 % des enseignants observent une augmentation de la persévérance scolaire chez l'élève ;
- › 95 % des enseignants remarquent que la réalisation du projet a permis d'aider l'élève en difficulté à renforcer sa confiance en lui ;
- › 70 % des enseignants observent une réduction des troubles de comportement en classe ;
- › 94 % des enseignants affirment que l'entrepreneuriat est un outil d'enseignement efficace en milieu défavorisé.

Voici à présent ce que les jeunes ont répondu :

- › 77 % des élèves affirment que leur confiance en soi est meilleure ;
- › 82 % des élèves sont plus fiers d'eux ;
- › Les élèves affirment avoir principalement développé leur sens des responsabilités, leur persévérance, leur esprit d'équipe et leur autonomie ;
- › 88 % des élèves du primaire et 77 % des élèves du secondaire affirment que leurs parents se sont intéressés à leur projet.

38 Valoriser les jeunes par l'action. 2011. En ligne. <http://www.concours-entrepreneur.org/fr/valoris/valoriser> [page consultée le 16 août 2013]

La section précédente renfermait l'explication de la nature du travail des ASEJ en milieu scolaire. Voici un aperçu des actions concrètes posées par les ASEJ pour la seule année scolaire 2012-2013 :



Nombre de personnes rejointes par les activités des ASEJ en milieu scolaire / Année scolaire 2012-2013

Avec un réseau d'ASEJ composé maintenant de 98 ressources sur le terrain, uniquement pendant l'année scolaire 2012-2013, ce sont près de 90 000 personnes qui ont été rejointes directement et sensibilisées en milieu scolaire, partout au Québec.

Les ASEJ et les CJE sont reconnus pour l'offre d'ateliers et l'accompagnement des enseignants. Les CJE sont également initiateurs de projets d'envergure, et sont capables de mobiliser toute une communauté autour d'objectifs communs et profitables. Ainsi, ils ont la capacité de concerter les acteurs afin de viser le développement efficace de l'entrepreneuriat dans leur communauté. L'exemple des CJE de l'agglomération de la Ville de Longueuil est éloquent en ce sens.

Ils ont piloté, en collaboration avec plusieurs partenaires depuis 2011, la mise sur pied du projet-pilote Parcours vers l'entrepreneuriat. Plusieurs partenaires se sont liés afin de développer un parcours visant à faire acquérir aux élèves les outils nécessaires pour se lancer en affaires. Au total, 14 partenaires ont travaillé au développement de ce projet : les Carrefours jeunesse-emploi de l'agglomération de Longueuil, les commissions scolaires du territoire, les établissements collégiaux du territoire, le CLD de Longueuil, la CRÉ de l'agglomération de Longueuil, le Forum Jeunesse Longueuil et Emploi-Québec. Actuellement, les ASEJ de l'agglomération de Longueuil sont responsables d'animer les ateliers et d'apporter un soutien aux participants qui souhaitent élaborer une idée d'affaires.

Ce projet est unique de par la volonté des différents acteurs du milieu de vouloir se réunir ensemble et d'élaborer un projet qui permet d'intervenir auprès des jeunes. Les jeunes, identifiés comme futurs entrepreneurs, bénéficient de cette innovation en étant soutenus tout au long de leur parcours, qu'ils en soient aux premiers balbutiements ou au démarrage effectif de leur entreprise. Lors de l'année scolaire 2011-2012, 700 jeunes ont eu la chance soit de découvrir le monde de l'entrepreneuriat, soit d'apprendre à mieux connaître leurs forces et compétences en tant que futurs entrepreneurs ou de recevoir un soutien individuel dans leur cheminement entrepreneurial.



Partenaires du projet-pilote Parcours vers l'entrepreneuriat

Les CJE de Longueuil, fiers partenaires du Parcours vers l'entrepreneuriat, ainsi que plusieurs organismes du monde de l'éducation et de l'entrepreneuriat, présents lors du lancement officiel du programme en 2011.

Pour le milieu scolaire, les ASEJ sont des acteurs incontournables. En poursuivant leurs efforts, en continuant d'apporter soutien et conseils aux gens qui veulent développer la culture entrepreneuriale, les ASEJ sont incontournables pour mobiliser le milieu scolaire autour de cet enjeu.

PARTENAIRES DE L'ENTREPRENEURIAT JEUNESSE

Les CJE, grâce aux ASEJ, sont le pivot d'un réseau de partenaires locaux qui travaillent au développement de la culture entrepreneuriale chez les jeunes et sont un des piliers du leadership économique de leur communauté. Depuis 2004, les ASEJ ont contribué à la mise en place de nombreux partenariats et à la promotion d'organismes tant locaux que nationaux.

D'une part, ils font la promotion et favorisent le rayonnement d'organismes nationaux auprès des différentes localités, faisant d'eux des démarcheurs importants pour ces organismes qui n'ont pas tous accès aux différentes localités de la province.

D'autre part, ils incitent les organismes socioéconomiques et sociocommunautaires à prendre en considération l'importance et l'urgence d'adopter des politiques qui favorisent le développement de la culture entrepreneuriale. Voici un aperçu non exhaustif de plusieurs exemples de collaboration avec des partenaires nationaux, où les ASEJ jouent un rôle déterminant.

LE CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA COOPÉRATION ET DE LA MUTUALITÉ (CQCM) ET LE RÉSEAU DES AGENTS DE PROMOTION À L'ENTREPRENEURIAT COOPÉRATIF JEUNESSE (APECJ)

Les ASEJ collaborent régulièrement sur le terrain avec un autre réseau d'agents se consacrant entièrement à promouvoir l'entrepreneuriat collectif. Les ASEJ n'hésitent pas à faire appel à ces agents lorsqu'un enseignant désire explorer le monde de l'entrepreneuriat coopératif ou lorsqu'un projet entrepreneurial coopératif se met en place.

LE CONCOURS QUÉBÉCOIS EN ENTREPRENEURIAT (CQE) ET LA MESURE VALORIS

Les ASEJ appuient les responsables locaux et régionaux du CQE, en contribuant à l'organisation de finales locales et régionales du CQE. Ils s'impliquent auprès du milieu scolaire lors du dépôt de projets entrepreneuriaux et viennent en soutien aux enseignants et aux jeunes qui participent à ce concours. Sur les 2 510 projets déposés et les 52 000 participants au volet Entrepreneuriat étudiant de l'édition 2012-2013 du CQE, près de 200 projets et 1 800 jeunes ont été soutenus de près ou de loin par un ASEJ dans la réalisation ou le dépôt de leur projet entrepreneurial³⁹. De plus, les ASEJ s'impliquent dans la mesure Valoris : 24 des 42 responsables Valoris sont des ASEJ⁴⁰.

JEUNES ENTREPRISES DU QUÉBEC

Les Jeunes Entreprises offrent des ateliers clés en main pour favoriser la mise sur pied de mini-entreprises en milieu scolaire. Près de 15 % des ASEJ ont suivi une formation afin d'être des « coachs » pour les jeunes qui désirent développer un projet de ce genre. De plus, les ASEJ effectuent la promotion du modèle Jeunes Entreprises partout en province.

L'ASSOCIATION DES CLUBS ENTREPRENEURS ÉTUDIANTS (ACEE)

Les ASEJ collaborent avec la permanence de l'ACEE et aident au repérage de jeunes intéressés à monter un club entrepreneur. De par leur proximité avec ces clubs, ils leur viennent en soutien dans le cadre de leurs activités.

LE REGROUPEMENT DES JEUNES CHAMBRES DE COMMERCE DU QUÉBEC (RJCCQ)

Les ASEJ contribuent au démarrage de jeunes chambres de commerce et s'impliquent dans l'organisation des activités de leur jeune chambre. De par leur proximité avec les jeunes entrepreneurs émergents, ils jouent un rôle actif dans le recrutement de membres pour ces organisations.

LA FONDATION CANADIENNE DES JEUNES ENTREPRENEURS (FCJE)

Les ASEJ participent aux activités entourant la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat (SME), pilotée au Canada par la FCJE. Pour ce faire, ils soumettent leurs activités et invitent les jeunes de leur communauté à prendre part aux activités de la SME. Ils contribuent également à faire connaître les diverses ressources financières disponibles auprès de la fondation.

39 Concours québécois en entrepreneuriat : lauréats 2013. 2013. En ligne. http://concours-entrepreneur.org/upload/ckFinderFiles/files/GALA_depliant%20laureats%202013.pdf [page consultée le 16 août 2013]

40 Responsables Valoris 2012-2013. 2013. En ligne. http://www.concours-entrepreneur.org/upload/ckFinderFiles/files/Valoris_Responsables_2012-2013_site%20Internet.pdf [page consultée le 30 août 2013]

LA FÉDÉRATION DES CHAMBRES DE COMMERCE DU QUÉBEC (FCCQ)

Les ASEJ incitent leur chambre de commerce à mettre sur pied une aile jeunesse : ils font la promotion de programmes disponibles pour les chambres auprès de la Fédération, et surtout, ils invitent leur chambre de commerce à favoriser le rayonnement d'une culture entrepreneuriale forte auprès de la jeunesse.

LE RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES ÉCOLES ENTREPRENEURIALES ET ENVIRONNEMENTALES (RQEEE)

Les ASEJ font la promotion du RQEEE et s'impliquent dans les activités des écoles de leur territoire qui sont membres de ce réseau d'écoles. La collaboration de l'ASEJ a permis la mise sur pied de plusieurs nouvelles écoles entrepreneuriales dans la province.

LE RÉSEAU COOP ET LES COOPÉRATIVES JEUNESSE DE SERVICES (CJS)

Les CJE sont les principaux organismes coordonnateurs de ces projets au niveau local. Ils sont impliqués sur les comités locaux des CJS, ils sont pour la plupart les représentants de leur CJE sur ces comités. Les ASEJ sont également impliqués de près : ils offrent des ateliers aux jeunes coopérants et apportent leur soutien aux animateurs.

LE MOUVEMENT QUÉBÉCOIS DE LA QUALITÉ (MQQ)

Les ASEJ collaborent à la mise sur pied de formations dans les différentes régions du Québec, en collaboration avec les organismes socioéconomiques présents sur leur territoire, tels les centres locaux de développement. Ils font la promotion de certaines formations offertes par le MQQ, dont Initiation à l'utilisation du Qualimètre⁴¹.

Les ASEJ ont été et continueront d'être un atout incontournable pour tous ces partenaires de l'entrepreneuriat. Sur le plan provincial, l'agent effectue une promotion pour tous ces partenaires simultanément. Aucune autre ressource sur le terrain n'effectue actuellement un mandat de représentation et de valorisation aussi étendu que ce que les ASEJ font. La ressource ASEJ regroupe un impressionnant réseau de partenaires provinciaux à elle seule, ce qui fait de cet agent une ressource incontournable pour tous ces partenaires.

En plus de toutes ces collaborations avec les partenaires de l'entrepreneuriat, les ASEJ travaillent de concert avec divers organismes de son territoire, tels les centres locaux de développement (CLD) ou les sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) par exemple. La force de l'ASEJ est de favoriser la concertation des partenaires de la communauté dans le but de développer des événements d'envergure et des projets favorisant le développement de la culture entrepreneuriale auprès de la communauté.

41 *Jeunes entrepreneurs - Initiation à l'utilisation du QUALimètre et aux outils de la qualité*. 2013. En ligne. <http://www.qualite.qc.ca/formation/programme/?2/jeunes-entrepreneurs-initiation-a-l-utilisation-du-qualimetre-et-aux-outils-de-la-qualite> [page consultée le 16 août 2013]

Dans la MRC de Kamouraska, en 2010, l'ASEJ du territoire a travaillé de concert avec les partenaires du milieu, soit le CLD, la SADC, la commission scolaire et la chambre de commerce, à mettre sur pied un premier plan d'action de développement de la culture entrepreneuriale. Ce plan d'action est novateur, puisque jamais auparavant la communauté en question ne s'était dotée d'objectifs concrets visant à inculquer une culture entrepreneuriale auprès des jeunes du territoire. C'est l'ASEJ, par son réseau de contacts qui s'étend jusqu'à l'école, qui a réussi à rassembler les partenaires autour d'objectifs communs.

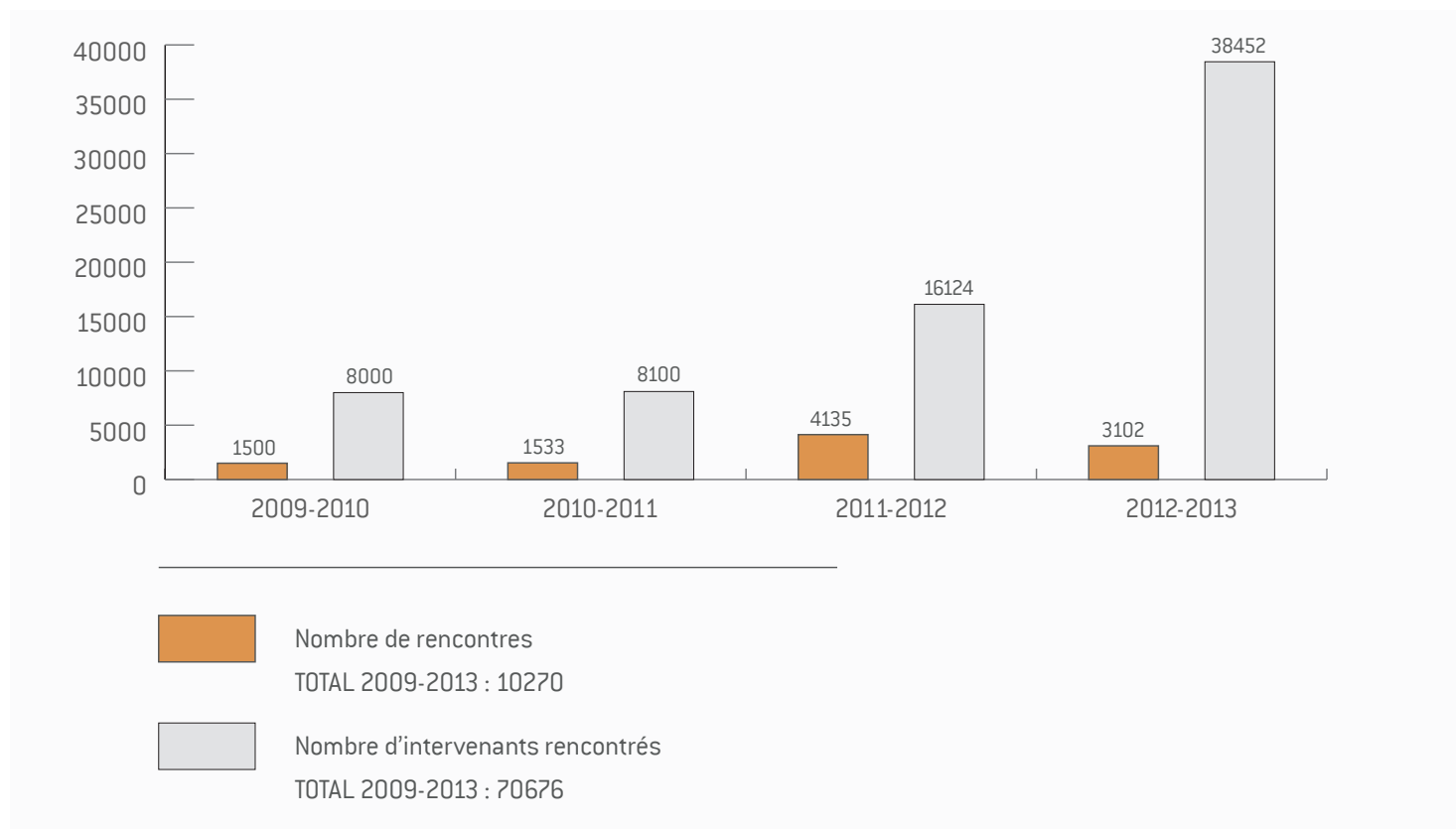
En 2011, dans la MRC de Coaticook, l'ASEJ du territoire a contribué à la réalisation du Guide des ressources – Démarrage d'une entreprise. Partant du constat qu'il y avait des ressources disponibles pour accompagner les nouveaux entrepreneurs, mais que ces ressources n'étaient pas facilement repérables, le CJE, la SADC et le CLD de la région de Coaticook se sont concertés afin de créer un outil qui regrouperait toute l'information nécessaire à ce sujet.

En 2011, dans la région de la Capitale-Nationale, s'est tenu le Salon régional de l'entrepreneuriat jeunesse (SREJ). Cet événement est né du désir des ASEJ et de l'agent de promotion à l'entrepreneuriat collectif jeunesse (APECJ) du territoire de faire rayonner la culture entrepreneuriale ainsi que les partenaires en entrepreneuriat jeunesse. Les agents recherchaient une façon de regrouper les initiateurs de différents projets entrepreneuriaux en milieu scolaire ainsi que plusieurs ressources en entrepreneuriat dans un seul et même endroit afin de leur donner la chance d'échanger entre eux, et surtout, de faire connaître la présence de ces ressources. Plus de 200 personnes ont visité le Salon régional de l'entrepreneuriat jeunesse lors de cette édition.



Léo Bureau-Blouin au Salon régional de l'entrepreneuriat jeunesse, édition 2012

Ces quelques exemples illustrent bien la nature et l'ampleur des efforts de concertation déployés par les ASEJ au courant des dernières années. Les ASEJ ont participé au total à 11 040 rencontres avec les partenaires de leur communauté, uniquement pour l'année 2012-2013. Au total, ce sont plus de 70 000 intervenants et membres du personnel employés par les partenaires de l'entrepreneuriat jeunesse qui ont été rencontrés par les ASEJ, pour la période 2009-2013. Les efforts en ce sens ont nécessité plus de 10 000 rencontres au total depuis 2009.



Concertation avec les partenaires du milieu par les ASEJ 2009-2013

En conclusion, les ASEJ ont mobilisé et concerté leurs communautés afin de veiller au développement de la culture entrepreneuriale chez les jeunes. Il serait illogique de mettre fin à ce mouvement de concertation qui s'orchestre à l'heure actuelle sur le terrain. Les ASEJ contribuent à bâtir des communautés fortes, dans lesquelles les jeunes pourront exercer leur leadership économique.

JEUNES PRÉSENTS DANS LA COMMUNAUTÉ

Comme indiqué plus haut, les ASEJ sont impliqués auprès de plusieurs organismes sociocommunautaires de leur communauté. Les ASEJ sont particulièrement présents auprès de différents projets jeunesse présents dans les CJE, notamment les projets Jeunes en action et IDÉO. Près de 93 % des ASEJ collaborent activement avec les intervenants du programme Jeunes en Action (JEA) et 55 % avec les intervenants IDÉO 16-17. Les retombées des projets organisés avec ces jeunes sont comparables à ce qui se fait dans le contexte scolaire. Les principales différences résident dans le fait que ces jeunes sont à fort risque de décrochage scolaire ou éloignés du marché du travail. Dans le contexte des projets IDÉO et JEA, les ASEJ appuient les démarches entreprises par les intervenants en offrant une possibilité de plus à ces jeunes de s'impliquer au sein de projets stimulants.

Ainsi, les principales activités et réalisations des ASEJ avec les intervenants IDÉO et JEA consistent en l'organisation de projets entrepreneuriaux. La réalisation de tels projets avec les groupes IDÉO et JEA permet de développer leurs qualités entrepreneuriales et d'explorer leur potentiel entrepreneurial. Voici à présent quelques exemples de ces projets.

Le CJE Rivière-du-Loup/Les Basques a organisé un dîner thématique permettant au personnel des deux points de service de partager un agréable moment ensemble, de consolider l'esprit d'équipe, mais aussi de faire vivre une aventure formatrice aux jeunes et de les valoriser. Le dîner a été organisé par les participants au programme JEA sous la supervision de l'ASEJ et des deux intervenantes de la mesure JEA. Les jeunes ont participé à toutes les étapes du projet⁴².

Au CJE Cantons de l'Est, la revue *Entreprends !* a été réalisée en collaboration avec les jeunes participants au programme JEA. Pour ce faire, dix entrevues ont été réalisées avec des entrepreneurs de la région venant de divers domaines tels que l'alimentation, le divertissement, l'assemblage, la récupération et le commerce de détail. La revue amène les lecteurs à se découvrir des passions insoupçonnées, une envie de retourner aux études, un désir de changer de carrière, ou tout simplement le goût de démarrer un nouveau projet⁴³.

42 Casagrande, Axelle. 2013. *Des jeunes expérimentent la démarche entrepreneuriale au sein du Carrefour jeunesse-emploi Rivière-du-loup-Les-Basques*. En ligne. <http://www.bas-saint-laurent.org/texte.asp?id=20978> [page consultée le 16 août 2013]

43 *Entreprends ! du rêve à la réalité*. 2012. En ligne. http://www.passage.qc.ca/cje/media/Entreprends_2012.pdf [page consultée le 16 août 2013]

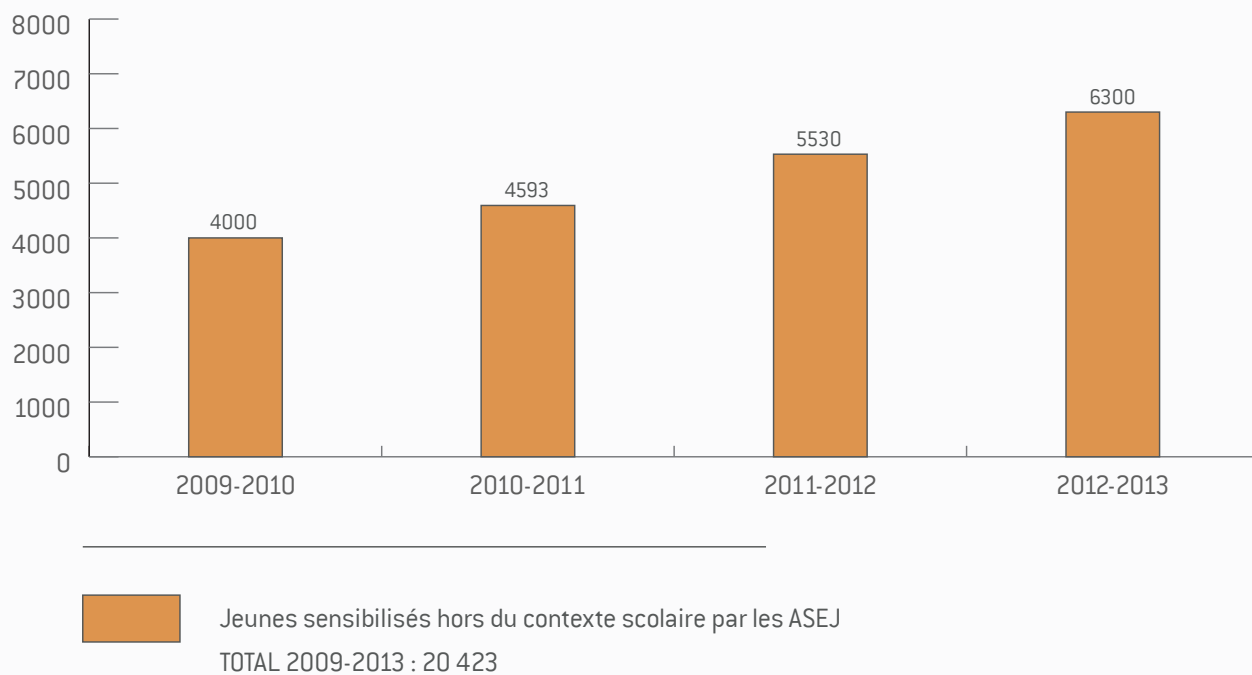
Au CJE Manicouagan, on observait un manque de possibilités pour les adolescents handicapés de participer à des activités entrepreneuriales et de décrocher un emploi. L'ASEJ a donc développé un partenariat avec le Centre de protection et de réadaptation de la Côte-Nord pour intégrer trois adolescents handicapés à une Coopérative jeunesse de service (CJS). Les coopérants et les utilisateurs de la CJS ont pu se familiariser avec les compétences d'adolescents handicapés et la communauté a salué l'initiative (utilisateurs, partenaires, médias, etc.). L'intégration de ces trois jeunes handicapés a été le point le plus remarqué de la CJS 2012.

Autant de réalisations qui, sans le soutien de l'ASEJ, n'auraient pas eu lieu. C'est là que le rôle de l'ASEJ, celui d'insuffler la flamme entrepreneuriale chez ces jeunes, a été important. Les jeunes, même sans créer d'entreprises, deviendront de meilleurs citoyens et sauront qu'ils possèdent tous les atouts pour foncer dans la vie. Parce qu'il est convaincu que le processus entrepreneurial est une façon cruciale pour ces jeunes d'apprendre davantage d'eux-mêmes et de constater qu'ils possèdent tous des qualités entrepreneuriales, l'ASEJ est un acteur incontournable désormais au sein des CJE.

Les ASEJ tentent également d'ouvrir de nouveaux horizons au sein de leur communauté. Ils sensibilisent entre autres des jeunes dans les maisons de jeunes, dans les centres jeunesse, dans les camps de jour.

L'ASEJ du CJE du Haut St-Maurice a introduit, au cours de l'été 2012, une option entrepreneuriale au camp de jour de La Tuque. Durant ce camp de jour de six semaines, les enfants inscrits ont pu choisir cette option à laquelle ils participaient à raison de deux avant-midis par semaine. Le but de cette activité était de permettre à ces jeunes de mettre sur pied un projet entrepreneurial, leur permettant par le fait même de développer leurs qualités entrepreneuriales. Leurs aptitudes entrepreneuriales ont été mises à profit : créativité, sens de l'organisation, débrouillardise, confiance en soi, gestion du stress, solidarité. Anxieux au départ, les organisateurs du camp de jour ont rapidement constaté avec joie l'effet rassembleur de ce projet.

Au final, pour la période 2009-2013, ce sont plus de 20 000 jeunes hors du contexte scolaire qui ont été sensibilisés à la culture entrepreneuriale.



Nombre de jeunes sensibilisés hors du contexte scolaire par les ASEJ

Les ASEJ travaillent également activement auprès des jeunes entrepreneurs de la communauté, afin de faire rayonner ceux-ci et de les transposer en tant que modèles auprès d'autres jeunes. Le projet mentionné plus haut de l'Équipe étoile entrepreneuriale, au Saguenay—Lac-Saint-Jean, en est un bel exemple.

CE QUE LE RCJEQ OFFRE

Rappelons que toutes les actions posées par le RCJEQ favorisent le développement de l'expertise des ressources à l'intérieur des CJE, l'échange entre ceux-ci ainsi que leur soutien et leur accompagnement. Ces actions viennent donc favoriser l'actualisation et le développement des services offerts aux jeunes, ce qui permet de travailler au développement de leurs qualités entrepreneuriales. Le RCJEQ est également un facilitateur pour le compte de ses partenaires gouvernementaux, puisqu'il veille à l'opérationnalisation des différentes mesures. Le RCJEQ, de par son expertise, est un partenaire incontournable pour l'enrichissement de l'avenir de la jeunesse du Québec.

Au fil des années, en demeurant constamment en lien avec la vision terrain des CJE et en échangeant avec les ASEJ, le RCJEQ est fier d'avoir réalisé plusieurs innovations afin d'outiller et de faire rayonner les ASEJ sur le territoire de la province.

COLLOQUES DE FORMATION ORGANISÉS PAR LE RCJEQ

Les colloques de formations joignent près de 75 % des agents chaque année. L'équipe de coordination du RCJEQ met de l'avant des modèles d'entrepreneurs, afin de les proposer aux ASEJ. Ces activités sont bénéfiques afin de faire croître la qualité et la diversité des activités de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse sur l'ensemble du territoire du Québec.

LA JOURNÉE NATIONALE DE LA CULTURE ENTREPRENEURIALE

La première Journée nationale de la culture entrepreneuriale (JNCE) a eu lieu le 16 novembre 2006. De 2006 à 2009, la JNCE a été organisée afin de faire rayonner la culture entrepreneuriale à l'échelle du Québec. Initiée par un comité formé par des ASEJ et l'équipe de coordination du RCJEQ, la JNCE a été un succès qui a reposé essentiellement sur le travail des ASEJ au niveau local et régional. Au niveau national, le RCJEQ a mis en place divers éléments, tels un site Internet, des dépliants publicitaires, etc.

Un porte-parole, monsieur François Charron, est désigné depuis 2006 afin de faire rayonner la JNCE et constitue un atout important pour la notoriété de cette journée. La JNCE rejoint également la communauté anglophone du Québec, puisqu'une ressource est attitrée à cette tâche au sein du RCJEQ.

En 2009, le RCJEQ a interpellé différents agents afin de bonifier la formule. Le comité organisateur a donc convenu de créer le Rallye des régions, un événement qui allait mettre sur pied un concours à l'échelle du Québec. Les CJE ont de cette façon contribué au rayonnement de la culture entrepreneuriale, en mettant de l'avant des jeunes entrepreneurs de partout au Québec.

Ainsi, de 2009 à 2012, ce sont plus de 300 jeunes entrepreneurs qui furent sélectionnés afin de représenter chacune des 17 régions administratives du Québec. Près de 325 000 votes furent exprimés au fil des années au Rallye Entreprennds-toi. Une hausse constante du trafic sur le site Internet de la JNCE a été constatée depuis quatre ans et celle-ci est attribuable à la notoriété grandissante de cette journée.

En 2012, le RCJÉQ a innové en développant une section « activités » afin d'encourager davantage le milieu scolaire à participer à la JNCE, non seulement en votant, mais en les invitant à mettre de l'avant leurs propres activités de sensibilisation. Un comité formé d'ASEJ a contribué à mettre sur pied cette nouvelle section à l'intention des enseignants. Le RCJÉQ a également mis de l'avant une nouvelle activité, soit l'activité nationale Dans l'œil du dragon – Junior. Cette activité visait à outiller les ASEJ d'une nouvelle façon pour eux de participer à la JNCE et avait pour particularité de pouvoir être facilement organisée par un ASEJ sur un territoire donné. L'activité consistait à initier un concours d'idées de projets entrepreneuriaux dans une école.

Il s'agissait d'une idée originale, puisqu'aucun concours avant celui-ci ne cherchait à allumer une étincelle chez un jeune, afin de l'encourager à développer un projet entrepreneurial. Dans l'œil du dragon – Junior était donc un préambule fort intéressant qui permettait ultimement de mousser l'intérêt des gens pour le Concours québécois en entrepreneuriat. Pour cette première année, près de 30 MRC du Québec ont participé et enregistré au moins un projet à cette compétition. La finale provinciale eu lieu le 28 novembre 2013, via visioconférence, et ce sont six projets, présentés et mis de l'avant par 37 jeunes entrepreneurs, qui se sont mesurés les uns aux autres.

En 2013, le RCJÉQ développe un concours d'idées entrepreneuriales qui reprendra quelques idées de l'activité Dans l'œil du dragon – Junior. Cette année, le Défi Entreprends-toi se veut un concours national qui joindra l'ensemble des régions administratives du Québec à l'automne 2013. Chaque jeune de la province pourra, après avoir formé une équipe, soumettre une idée de projet entrepreneurial par Internet. Il courra la chance de remporter la palme de la meilleure idée de projet entrepreneurial de l'année 2013. De plus, le RCJÉQ procède actuellement à la réalisation de la Carte Entreprends-toi. Carte des ressources de l'entrepreneuriat jeunesse, celle-ci rassemble tous les partenaires de l'entrepreneuriat jeunesse et son contenu dynamique sera un outil supplémentaire afin d'encourager la jeunesse québécoise à entreprendre.

La JNCE est devenue, au fil des années, un événement qui s'est imposé sur la scène provinciale. Le milieu scolaire québécois est désormais impliqué lors de celle-ci et y participe. Les partenaires de l'entrepreneuriat jeunesse et le gouvernement du Québec reconnaissent cette journée comme étant celle de la sensibilisation à la culture entrepreneuriale. Cette journée contribue à démystifier et à faire rayonner l'entrepreneuriat auprès des jeunes Québécois. Aujourd'hui, il s'agit d'une activité incontournable.

LA TOURNÉE DES CONFÉRENCES ENTREPRENEURIALES

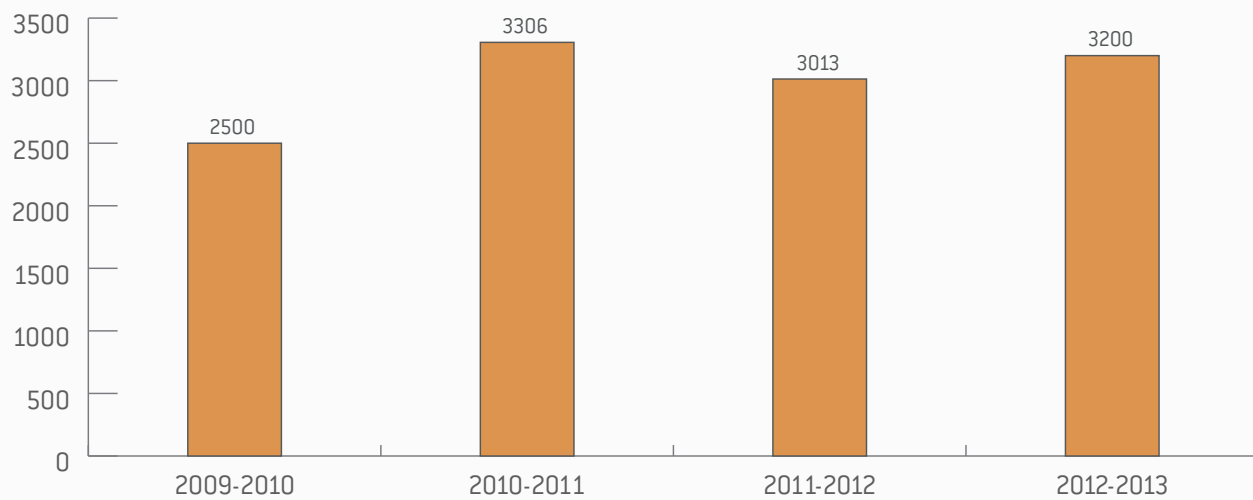
Depuis 2004, le RCJÉQ met de l'avant une tournée de conférences entrepreneuriales. Cette tournée s'adresse aux jeunes élèves et aux différentes écoles de la province. En effet, chaque année, les ASEJ peuvent, de concert avec les écoles de leur territoire, adresser une demande afin d'obtenir une conférence. Ces conférences visent à démystifier ce que sont les qualités entrepreneuriales et l'importance de celles-ci chez l'entrepreneur. Elles démontrent également le chemin entrepreneurial parcouru par ces entrepreneurs. Au début, ce fut un seul conférencier qui était mis de l'avant. Depuis 2009, le RCJÉQ a multiplié son offre de conférences : trois conférenciers sont proposés et vingt conférences sont offertes année après année.

Le RCJÉQ innove cette formule pour 2013-2014. En effet, le RCJÉQ, ayant choisi de se rapprocher des besoins des régions, réserve quatre des vingt conférences disponibles pour des conférences particulières. Il invite les différentes régions à mettre de l'avant des témoignages d'entrepreneurs qui émanent de leur propre région, plutôt que de soumettre leurs demandes pour un modèle d'entrepreneur qui émane de la scène provinciale. Les jeunes pourront s'identifier davantage à un modèle qui provient de la scène locale et régionale, auquel ils peuvent plus facilement s'identifier. Cette innovation est venue à l'idée de l'équipe de coordination à la suite de plusieurs commentaires émis par des ASEJ. En 2013-2014, nous testerons donc cette formule.



Le conférencier Alex Sereno, lors de la Tournée des conférences entrepreneuriales 2012-2013

Depuis 2009, le nombre de jeunes rencontrés lors des conférences entrepreneuriales organisées par le RCJÉQ a augmenté de 128 %. Au total, ce sont plus de 12 000 jeunes qui ont bénéficié du témoignage d'un entrepreneur de renom.



■ Nombres de jeunes participants

Nombre de jeunes ayant bénéficié de la tournée des conférenciers 2009-2013

Avec le désir de représenter l'ensemble de la clientèle en sensibilisation à l'entrepreneuriat, certaines conférences sont offertes spécifiquement à la jeunesse anglophone. Entre 2009 et 2012, ce sont près de 1 000 jeunes élèves qui ont reçu la visite d'un entrepreneur issu de la communauté anglophone.

GUIDES ET OUTILS NATIONAUX CRÉÉS

Le RCJÉQ, afin d'aider les ASEJ à offrir une qualité de service égale à la totalité de la clientèle autant francophone qu'anglophone qu'ils desservent, a contribué à la réalisation de plusieurs guides et de documents dans les deux langues.

À la suite d'une demande des ASEJ, le RCJÉQ a mis sur pied un comité visant à créer un recueil d'activités entrepreneuriales s'adressant aux jeunes du primaire, qui s'intitule Guide d'activités entrepreneuriales pour les jeunes du primaire. Ce guide est constitué d'activités utilisées couramment par divers ASEJ de la province. Il leur permet, depuis son lancement en 2012, d'approcher les écoles primaires en ayant en main un outil complet.

La reddition de comptes des ASEJ est un exercice essentiel afin de tracer un portrait précis de la réalité de la sensibilisation effectuée dans les différents milieux du Québec. Le RCJEQ a apporté, en travaillant avec un comité composé d'ASEJ et de représentants du Secrétariat à la jeunesse, des modifications à la façon dont s'effectue la compilation des redditions de comptes.

L'équipe de coordination au RCJEQ a contribué à la réalisation d'un premier Guide d'accompagnement pour le prédémarrage. Il s'agit d'un guide d'accompagnement complet permettant d'accompagner tout jeune désirent obtenir des renseignements primaires et entamer des démarches entrepreneuriales.

Depuis 2009, le RCJEQ a mis de l'avant le Guide d'accueil pour nouvel ASEJ. Ce guide contribue à assurer une transition rapide et complète lors de l'entrée en poste de l'agent. En 2013, le RCJEQ procède à une mise à jour de ce guide, afin d'actualiser l'information y étant déjà présente.

Enfin, le RCJEQ a procédé à la rédaction du Tout petit guide pour créer ta très petite entreprise, qui vise à outiller les jeunes du primaire souhaitant créer une micro-entreprise de services ou de produits. Il a été créé à la suite du constat révélant que très peu d'outils sont disponibles pour le primaire, et particulièrement en ce qui a trait à l'exploration de l'entrepreneuriat. Tout jeune désirent créer un petit projet d'entreprise pourra se référer à ce guide.

Tous ces guides et outils réalisés par le RCJEQ ont permis d'outiller les ASEJ, qui ont désormais en main des outils d'accompagnement et de sensibilisation de qualité professionnelle. L'équipe du RCJEQ a su regrouper les gens autour de ces projets rédactionnels, tout cela dans le but d'outiller davantage les agents sur le terrain. Ultiment, ce sont les jeunes qui, lorsqu'ils ont été rencontrés par les ASEJ en individuel ou en classe, ont pu profiter d'un service professionnel et de qualité.



Capture d'écran du site Web J'entreprends.ca

Les jeunes sont de friands utilisateurs de médias sociaux et de téléphones intelligents. Ils les consultent, s'en inspirent et y puisent leurs modèles. Il n'y a, cependant, que très peu de références à l'entrepreneuriat dans le monde virtuel pour des jeunes en quête d'information plus ludique que technique.

Dans le but d'insuffler le goût de l'entrepreneuriat, d'en faire comprendre les différentes facettes, de présenter des modèles positifs d'entrepreneurs et d'offrir des outils aux jeunes entrepreneurs et à ceux désirant le devenir, le RCJEQ a mis au point une multiplateforme Web destinée précisément aux jeunes de 16 à 24 ans. Grâce à des outils dynamiques qui les interpellent, les jeunes peuvent ainsi expérimenter la réalité entrepreneuriale. Le projet n'aurait pu se concrétiser sans une multitude de partenaires de l'entrepreneuriat jeunesse qui ont cru en ce projet.

Il s'agit donc d'un portail de réseautage et d'information propulsé par les réseaux sociaux et qui inclut également un jeu de simulation d'entreprise, qui constitue un véritable entraînement à la gestion d'une entreprise : Bungee.

Le portail permet de démystifier non seulement ce qu'est l'entrepreneuriat, mais également les différentes étapes et possibilités liées au démarrage d'entreprise et à la concrétisation des idées et des projets. J'entreprends.ca peut orienter l'entrepreneur vers les ressources appropriées selon la région et la nature de chaque projet.

Depuis son lancement, le portail J'entreprends.ca a obtenu de bons résultats :

- > 41 238 visites sur le site Internet
- > 106 330 pages vues
- > 1 529 adeptes Facebook
- > 1 607 abonnés Twitter
- > 23 180 visionnements de vidéo sur la chaîne YouTube.

Des efforts seront déployés afin notamment d'augmenter la notoriété du site Web et ainsi permettre de générer un plus grand trafic sur celui-ci.

HORIZON : 2030

Depuis leur création, les CJE ont su faire preuve d'innovation, mais aussi d'adaptation. En effet, les CJE bonifient leurs projets et/ou leurs activités afin de toujours mieux répondre aux besoins émanant du milieu. Il est impératif de maintenir cette adaptabilité, et d'évoluer ainsi dans le temps avec les générations futures, mais aussi avec les mouvements de société. C'est grâce à cette façon d'être à l'avant-garde en se transformant en fonction de leur milieu que les CJE ont su se développer, et c'est ce qui leur permettra de constamment évoluer vers 2030.

Au cours des rencontres de directions des CJE, de la tournée des régions, des colloques de formation ainsi que lors des échanges plus personnalisés entre le RCJÉQ et les CJE, plusieurs recommandations nous ont été communiquées.

Toutes les actions déployées par les CJE et le RCJÉQ viennent améliorer la situation des jeunes de 16 à 35 ans face à l'entrepreneuriat. Voici notre vision des éléments qui permettraient de renforcer l'offre de services et les efforts des CJE et du RCJÉQ pour l'horizon 2030.

En ce qui a trait à l'entrepreneuriat, les CJE et le RCJÉQ sont incontournables depuis les dix dernières années. Leurs efforts en matière de sensibilisation ont trouvé écho chez la jeunesse québécoise. Maintenant qu'une plus grande part de la jeunesse actuelle est consciente de sa force, de son potentiel entrepreneurial et de ses qualités entrepreneuriales, il faut poursuivre le travail débuté il y a dix ans et amener le tout à un autre niveau pour la génération suivante ! Il faut désormais amener la collaboration des partenaires de l'entrepreneuriat jeunesse à un autre niveau.

La concertation des acteurs de tous les milieux doit être la prochaine étape dans le processus de changement de culture, insufflé par le gouvernement en 2004. Il est encore difficile, dans certaines régions, de rassembler et de concerter efficacement les partenaires. Certains sont réticents au changement de culture qui a été mis de l'avant. Il est toutefois impératif de poursuivre les efforts en ce sens, en donnant un peu plus de moyens aux ASEJ afin de concerter ces partenaires en entrepreneuriat jeunesse.

Il s'agit d'un enjeu incontournable à l'heure actuelle. Comme nous l'avons démontré, les CJE sont au cœur de la mobilisation des partenaires en entrepreneuriat jeunesse depuis 2004, il est donc permis de croire que ceux-ci doivent devenir les référents de la culture entrepreneuriale jeunesse sur les différents territoires de la province.

Les CJE recommandent la reconnaissance des CJE à titre de piliers incontournables du développement de la culture entrepreneuriale chez les jeunes du Québec.

La sensibilisation doit se poursuivre, et elle doit se concentrer encore une fois sur l'axe 5-35 ans. Elle devrait cependant être recentrée sur l'axe 5-25 ans, car c'est dans cette tranche d'âge que les jeunes sont les plus susceptibles de concrétiser un rêve et un projet entrepreneurial bien à eux. Les partenaires de l'entrepreneuriat jeunesse œuvrent déjà pour la plupart à sensibiliser et à cibler cette tranche d'âge : il va sans dire qu'un acteur doit se lever et prendre le flambeau de l'entrepreneuriat afin de le mener bien haut.

Forts de leur soutien au développement des habiletés entrepreneuriales, les CJE souhaitent ardemment poursuivre cette mission de sensibilisation à l'entrepreneuriat chez les 5-35 ans et amener cette mission à un autre niveau, en favorisant la concertation des partenaires locaux, régionaux et provinciaux. Les CJE sont convaincus de la pertinence des actions posées depuis 2004 en sensibilisation et des retombées de celle-ci. Ils sont en mesure de concerter davantage les acteurs de leur milieu autour du développement intensif de la culture entrepreneuriale.

Pour arriver à cette fin, les CJE auront besoin d'un fonds « d'encouragement », qui leur permettra d'avoir un véritable effet de levier auprès des initiatives du milieu en lien avec l'intensification de la culture entrepreneuriale chez les jeunes. Ainsi, il faudra leur octroyer un fonds qui leur permettra d'encourager toute initiative de leur milieu lié directement au développement de la culture entrepreneuriale jeunesse, peu importe que le projet émane du milieu scolaire ou de la communauté élargie.

Ce fonds sera dynamisé et pourra servir de levier fort intéressant. Bien que l'école soit un lieu important où les jeunes sont susceptibles d'être rencontrés par les ASEJ, l'école ne constitue pas le seul endroit en ce sens. Forts de leur esprit de concertation, de leur leadership et de leur expérience en développement de la culture entrepreneuriale depuis dix ans, les CJE possèdent tous les atouts afin de dynamiser cette formule.

Les CJE souhaitent obtenir un mandat qui a davantage de mordant. En ce sens, l'allocation d'un fonds spécial, intitulé par exemple « Fonds local d'éducation à la culture et aux habiletés entrepreneuriales » ou FLECHE, pourrait dynamiser davantage l'image de l'entrepreneuriat.

Les CJE invitent du même souffle le gouvernement à renouveler le discours et la stratégie mise de l'avant, auparavant dénommée Défi de l'entrepreneuriat jeunesse. Nous invitons le gouvernement à développer une nouvelle stratégie, qui englobera les partenaires de l'entrepreneuriat jeunesse dans un nouveau pacte où l'ASEJ deviendra l'organisateur local du développement de la culture entrepreneuriale, leader dans le démarchage et le réseautage pour l'instauration d'une culture entrepreneuriale forte au Québec.

Nous souhaitons une transformation du poste de l'agent de sensibilisation. Les ASEJ ont actuellement des défis communicationnels avec leurs partenaires. Malgré tous les efforts de communication et de concertation déployés, ceux-ci sont très inégaux d'une région à l'autre. Plusieurs agents passent sous le radar des partenaires en entrepreneuriat, certains se font même bloquer intentionnellement la route et les efforts qu'ils mettent de l'avant, faute de notoriété. Il faut donc transformer ce poste en celui d'un organisateur qui puisse avoir un impact réel sur la concertation des partenaires en entrepreneuriat jeunesse.

Au sujet des ASEJ et de leur mandat, il faut redéfinir celui-ci, en conservant son aspect sensibilisation et en greffant une vocation communautaire renforcée en concertation et en mobilisation du milieu (partenaires socioéconomiques et sociocommunautaires, milieu scolaire, chambres de commerce, etc.).

Puisque ces efforts de concertation portent leurs fruits, comme le démontrent les exemples que nous avons mis de l'avant dans les sections précédentes, mais qu'il manque une reconnaissance du milieu dans les efforts déployés, il faut octroyer aux ASEJ un mandat qui reflète cette force chez eux. Les ASEJ sont plus que des agents de motivation : ils sont mobilisateurs et ils recherchent la concertation du milieu afin de développer le leadership économique local et régional.

Du même coup, il faut cette fois-ci procéder à une implantation complète d'une telle ressource. Avec 98 ressources sur le territoire du Québec, nous avons été en mesure de rejoindre près de 400 000 Québécois par année, soit 4 millions de Québécois en 10 années. Avec 117 ressources, nous serions en mesure de rejoindre 480 000 Québécois par année et plus de 7 millions de Québécois au cours des 15 prochaines années.

RAPPEL DES RECOMMANDATIONS

- › La reconnaissance des CJE à titre de piliers incontournables du développement de la culture entrepreneuriale chez les jeunes du Québec ;
- › La redéfinition du mandat de « l'agent de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse » pour celui de « conseiller en implantation de la culture entrepreneuriale (CICE) » ;
- › Le déploiement prioritaire du conseiller en implantation de la culture entrepreneuriale (CICE) dans les 110 CJE du Québec, faisant passer les ressources déployées de 98 postes à 117 postes à temps complet ;
- › La mise sur pied du « Fonds local d'encouragement de la culture et des habiletés entrepreneuriales (FLECHE) » ;
- › La redéfinition du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse par une stratégie d'intensification du développement de la culture entrepreneuriale et de mobilisation active des communautés du Québec, intitulée : « Génération entrepreneuriale 2030 : j'entreprends mon avenir maintenant ! » ;
- › Le renouvellement du mandat de coordination nationale au RCJÉQ, afin de coordonner sur le territoire du Québec les 117 conseillers en implantation de la culture entrepreneuriale (CICE) déployés dans les CJE de la province.

RÉGIONS

CONTEXTE

Les CJE se trouvent partout à travers le Québec. On compte 110 CJE au Québec et même également un point de desserte de services au Nunavik. C'est donc dire que nous trouvons des CJE du nord au sud, de l'est à l'ouest.

Des CJE se trouvent en milieu urbain, semi-urbain et rural. Et chaque CJE a des réalités bien différentes du fait de sa situation géographique.

C'est pourquoi le RCJEQ dispose de nombreux lieux de concertation afin que les directions générales puissent bien faire valoir chaque réalité. Le RCJEQ organise pour ses membres des rencontres de membres auxquelles prennent part en moyenne 80 directions générales, de 3 à 4 fois par année. Ainsi, le RCJEQ est en mesure de déceler des situations problématiques, mais également d'avoir des solutions à celles-ci. La réflexion commune des membres contribue à bonifier les solutions.

Fort de ses 16 ans d'existence et de ses 97 membres répartis à travers les 4 coins du Québec, le RCJEQ est le seul regroupement de CJE qui peut affirmer sans aucun doute qu'il est le témoin privilégié de l'ensemble des situations que peuvent vivre les jeunes du Québec, à travers les 17 régions.

De plus, le vice-président du RCJEQ agit à titre de responsable des régions au sein du conseil d'administration du RCJEQ. Ainsi, un réseau de répondants régionaux est sur pied afin d'obtenir une rétroaction rapide sur des situations précises. Ceci permet également d'anticiper les situations et ainsi contribue à les solutionner en amont.

Nous avons démontré précédemment que les CJE étaient des acteurs névralgiques quant au développement du leadership économique de leur milieu. Cette spécificité est un lien de corrélation direct avec le principe d'occupation dynamique du territoire.

Les milieux se prennent en main, se mobilisent, se concertent, réalisent des projets. C'est bien souvent sous l'impulsion des CJE ou d'un projet développé au CJE. Pensons notamment au réseau d'agents de migration développé par Place aux jeunes en région (PAJR), implantés dans certains CJE.

Ces agents présents dans 15 régions du Québec – là où un déficit migratoire survient – veillent à faire découvrir aux jeunes de 16 à 35 ans les avantages et les opportunités d'emplois et d'affaires qu'offrent les régions du Québec par l'entremise de différentes activités. De séjours exploratoires en passant par des activités sociales, l'imagination de ces agents est sans limite pour attirer et retenir la jeunesse québécoise au sein de ses régions.

Bien souvent, grâce aux séjours exploratoires réalisés par les agents de migration, des entreprises voient le jour. Les milieux sont stimulés économiquement par l'injection de capitaux « frais » dans l'économie locale. Ces jeunes qui migrent dans les régions sont souvent impliqués socialement.

PARTICIPATION DES JEUNES AUX AFFAIRES DE LA COMMUNAUTÉ

C'est au cours de l'adolescence que les jeunes vont développer leur identité. Durant cette période cruciale, ils établissent, entre autres, leur choix de carrière et orientent leurs études en fonction de leurs objectifs professionnels. En quête d'indépendance, ils en profitent parfois pour poursuivre leur formation à l'extérieur de la région, voire à l'extérieur du pays. D'autres, par contre, s'orienteront en se basant sur l'offre de formation, les secteurs économiques en demande ou les emplois offerts dans la région. Quoi qu'il en soit, favoriser concrètement la participation des jeunes aux affaires de la communauté, et ce, dès le secondaire, représente un investissement socioéconomique profitable. En ayant une perception favorable et réaliste de leur milieu d'origine, ils pourront alors décider d'y rester ou envisager de revenir s'y établir au moment opportun.

Ainsi, dès l'adolescence, les jeunes expriment des besoins personnels et collectifs qui se traduisent à travers leur consommation de biens et de services et leur volonté d'influencer leur environnement. PAJR et le RJCEQ considèrent donc l'intégration socioéconomique et l'implication citoyenne comme deux axes d'intervention forts importants. Bien orchestrés, ces deux volets permettront d'éviter ou de briser l'isolement d'individus potentiellement tentés de quitter la région. De même, leur intégration au marché du travail local ou leur implication dans des organismes se consacrant au développement local, des groupes d'entraide ou de soutien à domicile, contribueront à la saine pérennité de la communauté. Ainsi, le RCJEQ suggère de maintenir les mesures concrètes et efficaces de rapprochement entre les jeunes et le marché de l'emploi local, ainsi que celles favorisant leur implication sociale.

CITOYENNETÉ ET MONDIALISATION

CITOYENNETÉ ET MONDIALISATION

CONTEXTE

Dans le cadre de leurs activités, les CJE aident les jeunes dans leur réinsertion socioprofessionnelle, mais aussi dans le développement de leur identité en tant que citoyen responsable. En effet, ce volet est devenu un aspect incontournable de la mission des CJE au fil du temps.

Les CJE voient un citoyen engagé comme étant impliqué dans son milieu, qui en comprend sa réalité. En effet, les activités ainsi que les ateliers développés par les CJE permettent aux jeunes d'y parvenir.

De par l'entrepreneuriat, les jeunes sont aussi appelés à développer leurs qualités entrepreneuriales, ce qui favorise leur engagement au sein de la communauté ainsi qu'une meilleure connaissance de celle-ci.

OÙ LES CJE SE SITUENT

Nous avons eu l'occasion de détailler les différents services offerts par les CJE précédemment. Les informations qui suivent viennent démontrer de façon concrète l'apport des CJE auprès des jeunes du Québec en lien avec la thématique abordée, soit la citoyenneté et la mondialisation.

STAGES À L'ÉTRANGER

Plusieurs CJE offrent des stages à l'étranger en collaboration avec les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ). Ces stages permettent aux jeunes de vivre une expérience unique qui peut, possiblement, changer leur perception de la vie.

En effet, les CJE offrent la possibilité à des jeunes de prendre part à des projets de coopération internationale dans le but de développer leurs compétences transférables, de développer leurs connaissances des autres cultures et pays ainsi que le développement de leur estime et de leur confiance. Ces stages ouvrent de nouvelles portes et/ou horizons à la jeunesse, la relève de la société.

Voici le témoignage d'une participante à un projet de stage à l'étranger réalisé par le CJE Rimouski-Neigette :

« Durant le voyage, on apprend beaucoup à se connaître et on travaille beaucoup sur nous-mêmes. Nos forces sont mises en valeur. En vivant avec les Honduriens et en apprenant leur culture, mes valeurs et mes priorités ont totalement changé. »

- Myriam Dupuis, participante au projet, qui souligne également avoir trouvé un emploi dès son retour à Rimouski⁴⁴.

FORUMS JEUNESSE



Les CJE collaborent avec les forums jeunesse dans plusieurs activités réalisées, mais aussi lors des tables de concertation. Cette collaboration permet aussi aux jeunes de bénéficier d'accompagnement face à la compréhension de ce qu'est la citoyenneté et la mondialisation. Les agents de participation citoyenne (APC) offrent aussi des ateliers destinés aux jeunes rencontrés par les CJE.

IMMIGRATION ET CULTURE



Les CJE travaillent de plus en plus avec les nouveaux arrivants et les jeunes issus des communautés culturelles. En effet, l'offre de services de plusieurs CJE tend à se transformer afin de répondre aux besoins des clientèles issues de l'immigration ou d'autres cultures. Il est important de s'adapter à leurs besoins afin de leur offrir une réponse adaptée, et ainsi les aider dans leur intégration au sein de la communauté québécoise.

En 2011, plus de 24 % des CJE ont développé des services spécifiques pour l'accueil des jeunes immigrants. De plus, la souplesse de notre représentation nous a permis d'intensifier nos partenariats avec les acteurs de l'accueil des nouveaux arrivants (SANA), alors que les partenariats avec eux connaissent une hausse de plus de 9 % en moins de quatre ans.

44 Simard, Guillaume. 2013. *Des jeunes transformés par Destination Honduras*. En ligne. <http://www.lavantage.qc.ca/actualite/13-08-2013-des-jeunes-transformes-par-destination-honduras> (page consultée le 16 août 2013)

La connaissance du marché du travail québécois est déterminante pour une intégration et un maintien en emploi des jeunes nouveaux arrivants. Les attentes des employeurs et la culture du milieu de travail sont alors, en soit, des apprentissages à faire. C'est pourquoi une majorité de CJE offre des ateliers en lien avec ce thème dans le but de permettre aux jeunes de comprendre les réalités différentes.

Voici le témoignage de la présidente d'Accueil en Beauce des nouveaux arrivants (ABNA) :

Mme Ruth Gagnon, présidente d'ABNA et pilier du pique-nique, est d'ailleurs très enthousiaste encore cette année : « Nous avons toujours organisé l'activité bénévolement chaque année. Au départ, j'organisais même l'événement chez moi ! Depuis trois ans, avec l'aide du CJE Beauce-Sud, nous arrivons à rejoindre davantage de personnes et à nous faire connaître à plus grande échelle.⁴⁵ »

CUISINES COLLECTIVES

Les CJE offrent, dans une grande majorité, la possibilité aux jeunes de participer à des cuisines collectives. Les cuisines sont réalisées, lorsque possible, avec l'aide de l'organisme d'économie sociale. Cette activité donne la possibilité aux jeunes de travailler afin de recevoir de la nourriture à faible prix.

De plus, le fait de réaliser les cuisines à l'intérieur de l'organisme d'économie sociale donne aussi accès aux jeunes à recevoir des paniers alimentaire si nécessaire. Tout le travail est réalisé dans le but de faire comprendre aux jeunes comment rentabiliser leur épicerie et aussi tout le travail nécessaire à la création de paniers alimentaires.

PANIERES DE NOËL ET GUIGNOLÉE

Dans le cadre de leurs activités, une majorité de CJE participent à la guignolée. En effet, les jeunes ramassent des denrées afin de parvenir à la création de paniers de Noël. L'activité est réalisée en collaboration avec les organismes d'économie sociale ou encore avec les communautés religieuses.

45 Breton, Kéven. 2013. *Le pique-nique interculturel : maintenant une tradition*. En ligne. <http://www.enbeauce.com/actualites/culturel/102657/le-pique-nique-interculturel-maintenant-une-tradition> [page consultée le 16 août 2013]

ACTIVITÉS ET/OU BÉNÉVOLAT



Les CJE développent des activités en lien avec les différentes ressources de leur milieu. En effet, ils élaborent des ententes avec les organismes permettant aux jeunes des CJE de réaliser différentes activités, mais aussi leur donnent la possibilité de faire du bénévolat dans les ressources existantes.

ATELIERS



Les CJE réalisent des ateliers sur différents sujets visant à peaufiner la culture générale des jeunes qu'ils rencontrent. De plus, ils effectuent aussi des ateliers sous forme de débats visant à développer l'esprit critique de ceux-ci.

La participation active à la vie locale permet aux jeunes de connaître les ressources existantes, mais aussi de faire partie intégrante de leur milieu. Le développement de leur esprit critique, la participation citoyenne, le développement des qualités entrepreneuriales ainsi que la mise en mouvement, qui sont orchestrés par les CJE, favorisent l'ancrage dans le milieu ainsi que la connaissance de celui-ci pour tous les jeunes rencontrés.

LA SENSIBILISATION À L'ENTREPRENEURIAT JEUNESSE



Les ASEJ font la promotion des qualités entrepreneuriales qui sont la ténacité, la créativité, l'autonomie, le leadership, le sens des responsabilités, la solidarité et l'esprit d'équipe. Ils en font la promotion à l'aide des différentes activités de sensibilisation qu'ils développent. Les ASEJ travaillent de pair avec tous les partenaires du milieu afin de faire rayonner ces qualités chez les jeunes rencontrés.

Ce travail de mobilisation permet à tous les partenaires de se réunir autour de la réalité des jeunes rencontrés. De plus, les ASEJ offrent la possibilité aux jeunes de s'ouvrir à leur milieu.

Un intrapreneur est une personne qui assume la responsabilité concrète de mener à bien l'innovation, quelle qu'elle soit, au sein d'une entreprise. Il s'agit de l'employé qui a les idées, la mentalité et la volonté nécessaires pour agir, mais qui laisse son organisation déterminer le cadre principal de son action. Il doit faire preuve de créativité pour bien exploiter toutes ses ressources. Il prend certains risques, mais les partage avec son organisation. Il doit savoir gagner la confiance de son employeur et lui rendre des comptes⁴⁶.

46 Québec. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Juin 2012. *L'entrepreneuriat intégré à l'approche orientante*. En ligne. <http://www.jeunes.gouv.qc.ca/documentation/outils/brochures-guides/documents/guide-pedagogique.pdf> [page consultée le 16 août 2013]

Bien que le mandat octroyé puisse augmenter le nombre d'entrepreneurs, les ASEJ ont un impact direct sur l'esprit intrapreneur de chaque jeune.

SERVICES DE BASE DES CJE

Dans le cadre de leurs services de base, les CJE favorisent la connaissance du milieu de chacun des jeunes rencontrés. En effet, la répartition des CJE assure un accompagnement en lien avec les réalités locales, ce qui permet ainsi aux jeunes une meilleure implantation dans leur milieu.

IDÉO 16-17 ET JEUNES EN ACTION

Par l'accompagnement offert par les CJE, les jeunes rencontrés développent leurs connaissances de leur milieu ainsi que des ressources existantes. Ceci peut se faire dans le cadre des ateliers, du bénévolat ainsi que lors des stages réalisés dans le cadre des mesures. De plus, les ateliers offerts permettent aux jeunes une meilleure compréhension de ce qui les entoure pour ainsi développer leur participation citoyenne.

CE QUE LE RCJEQ OFFRE

Toutes les actions posées par le RCJEQ favorisent le maintien et le développement de l'expertise des ressources à l'intérieur des CJE, l'échange entre ceux-ci ainsi que leur soutien et leur accompagnement. Ces actions viennent donc favoriser l'actualisation et le développement des services offerts aux jeunes, ce qui permet de travailler au développement de la citoyenneté et de la mondialisation des jeunes. Le RCJEQ est également un facilitateur pour le compte de ses partenaires gouvernementaux, puisqu'il veille à l'opérationnalisation des différentes mesures. Le RCJEQ, de par son expertise, est un partenaire incontournable pour l'enrichissement de l'avenir de la jeunesse du Québec.

HORIZON : 2030

Depuis leur création, les CJE ont su faire preuve d'innovation, mais aussi d'adaptation. En effet, les CJE bonifient leurs projets et/ou leurs activités afin de toujours mieux répondre aux besoins émanant du milieu. Il est impératif de maintenir cette adaptabilité, et d'évoluer ainsi dans le temps avec les générations futures, mais aussi avec les mouvements de société. C'est grâce à cette façon d'être à l'avant-garde en se transformant en fonction de leur milieu que les CJE ont su se développer, et c'est ce qui leur permettra de constamment évoluer vers 2030.

Au cours des rencontres de directions des CJE, de la tournée des régions, des colloques de formation ainsi que lors des échanges plus personnalisés entre le RCJEQ et les CJE, plusieurs recommandations nous ont été communiquées.

Toutes les actions déployées par les CJE et le RCJEQ viennent améliorer la situation des jeunes de 16 à 35 ans face à la citoyenneté et à la mondialisation. Voici notre vision des éléments qui permettraient de renforcer l'offre de services et les efforts des CJE et du RCJEQ pour l'horizon 2030.

RECOMMANDATIONS DES CJE ET DU RCJEQ

LES ASEJ COMME « CONSEILLERS EN IMPLANTATION DE LA CULTURE ENTREPRENEURIALE »

Comme les ASEJ sont des mobilisateurs pour développer l'entrepreneuriat chez les jeunes, il serait intéressant que ceux-ci deviennent des conseillers qui favoriseraient le développement de la mobilisation citoyenne à l'aide du développement des qualités et de la culture entrepreneuriale. Afin de favoriser l'implication du milieu, il est important que chaque CJE ait l'opportunité d'avoir un ASEJ.

SERVICES DE BASE DES CJE

Afin de maintenir et de favoriser l'implication citoyenne des jeunes rencontrés par les CJE, il est impératif de maintenir l'autonomie de gestion et d'intervention des CJE. Leur collaboration avec les organismes du milieu est essentielle au développement et au maintien de cette implication.

CONCERTATION NATIONALE



Le RCJÉQ recommande l'implantation de comités réunissant tous les acteurs ainsi que le RCJÉQ afin de favoriser le développement ainsi que la mise sur pied d'approches, de projets et/ou d'activités favorisant la citoyenneté et la mondialisation au Québec.

RAPPEL DES RECOMMANDATIONS

- › Redéfinir le mandat de « l'agent de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse » pour celui de « conseiller en implantation de la culture entrepreneuriale (CICE) » ;
- › Maintenir l'autonomie de gestion et d'intervention qui permet aux CJE de conserver une implication dans leur milieu ;
- › Développer des comités qui permettraient le développement d'activités et/ou de projets favorisant le développement de la citoyenneté et la mondialisation des jeunes ;
- › Reconnaître l'expertise d'intervention des CJE auprès des jeunes immigrants, des jeunes issus des communautés culturelles et des minorités visibles.

SANTÉ

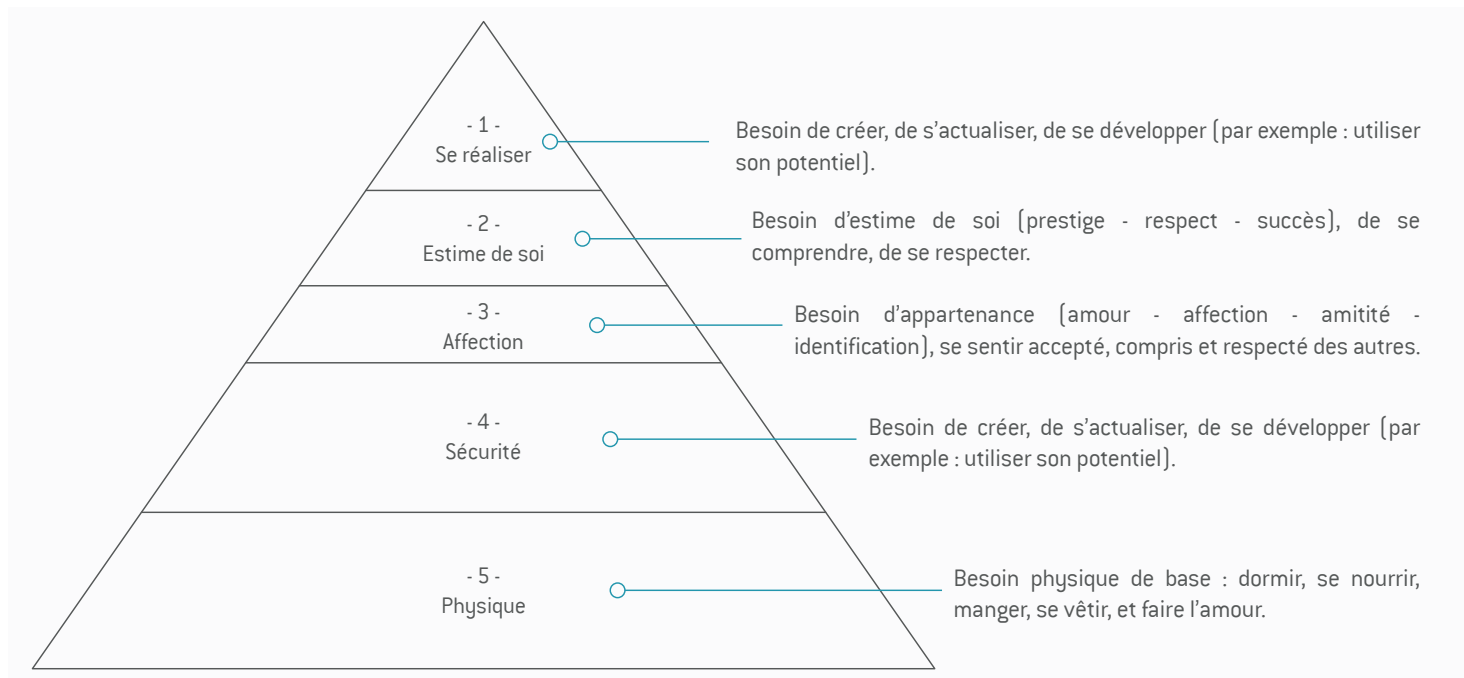


CONTEXTE

Selon l'étude réalisée par Ysabel Provencher, les intervenants jouent un rôle d'information et de soutien, et l'accompagnement vers l'emploi se traduit souvent par un accompagnement vers l'insertion dans la formation professionnelle et vers un retour aux études des jeunes en situation ou à risque d'exclusion.

Toutefois, avant d'entreprendre toute démarche en emploi, les intervenants doivent s'assurer que tous les besoins préalables à l'emploi des participants sont comblés et évaluer le niveau d'urgence de leur situation. La charge de travail des intervenants s'accroît constamment, de même que la polyvalence exigée par les tâches d'accompagnement.

Dans la même optique, les CJE aident les jeunes à répondre à leurs besoins de base, car selon la pyramide de Maslow⁴⁷, il est important de répondre à ces besoins afin de solidifier les bases et de poursuivre son développement.



Pyramide des besoins de Maslow

47 Potvin, Pierre. 2007. *Guide d'intervention et d'activités pour prévenir l'abandon scolaire : Les petits pas*. En ligne. <http://www.pierrepotvin.com/8.%20Banque%20d'outils/potvin.petits-29-07-07.pdf> (page consultée le 16 août 2013)

Les CJE interviennent dans toutes les dimensions de la pyramide, puisqu'ils offrent une approche écosystémique. En voici la démonstration à tous les niveaux.

> Au niveau physique

Ils peuvent offrir de l'aide aux jeunes pour se trouver un logement, les diriger vers des organismes tels que des banques alimentaires ou autres.

> Au niveau de la sécurité

Les CJE deviennent un endroit de référence pour les jeunes. Ils savent que s'ils ont besoin d'aide ou de soutien, les intervenants seront là pour eux.

> Au niveau de l'affection

À travers les projets de groupe comme celui de Jeunes en action. Les jeunes y développent des liens avec les autres participants et d'autres ressources.

> Au niveau de l'estime de soi

À travers les différents ateliers donnés par les CJE aux jeunes des différents projets. Les thèmes abordés sont la confiance et l'estime de soi, la connaissance de soi, les valeurs, etc. Cela permet aux jeunes d'obtenir ces ressources précieuses qui se trouvent en eux et d'être mieux outillés pour leur avenir. Par exemple, nous trouvons dans certains CJE des stages d'observation en milieu de travail et des plateaux de travail qui visent à fournir aux jeunes des premières expériences avec le marché du travail.

> Au niveau de la réalisation

Les jeunes participants à ces projets (IDÉO 16-17, Jeunes en action, projets internationaux, etc.) créent à leur tour des projets et vivent des expériences qui changent leur vie. Ils combattent leurs peurs, se dépassent et vivent par la suite de belles réussites. De plus, l'accompagnement offert par la mesure JEA qui utilise une approche par l'apprentissage concret, permet de solidifier les bases pour ainsi maximiser les chances de réussite des jeunes.

Selon Ysabel Provencher, les professionnels élaborent de nouvelles pratiques sociales et mettent en œuvre des compétences inédites. Le contact direct des intervenants auprès de la clientèle favorise l'insertion durable en emploi et la diminution de la pauvreté des individus prestataires. Leur travail sur le terrain permet un regard direct sur « une réalité complexe » sur laquelle les décideurs publics n'ont qu'une vision partielle. Il est donc pertinent d'étudier « l'influence des professionnels de l'insertion dans les politiques de l'emploi.⁴⁸ »

48 Provencher, Y et Tremblay-Roy, J. 2013 «L'accompagnement vers l'emploi dans les carrefours jeunesse-emploi; la politique d'insertion à

OÙ LES CJE SE SITUENT

Nous avons eu l'occasion de détailler les différents services offerts par les CJE précédemment. Les informations qui suivent viennent démontrer de façon concrète l'apport des CJE auprès des jeunes du Québec en lien avec la thématique abordée, soit la santé.

PROFIL DES DIFFICULTÉS DES PERSONNES RENCONTRÉES PAR LES CJE

Lors des différents contacts, le RCJEQ a pu constater que la clientèle des CJE présente un profil lourd. En effet, les jeunes rencontrés portent en eux un éventail de difficultés qui, selon l'étude réalisée par Ysabel Provencher⁴⁹, augmente la tâche des intervenants. Ces jeunes doivent recevoir de l'aide en lien avec ces difficultés avant de pouvoir penser réintégrer le milieu scolaire ou le marché de l'emploi.

TROUBLES DE SANTÉ MENTALE ET CONSOMMATION

Selon une étude réalisée par l'Université de Montréal, les jeunes ayant des troubles de santé mentale, diagnostiqués ou non, sont plus à risque de développer une dépendance à l'alcool et aux autres psychotropes. En effet, ces jeunes tentent de s'automédicamentent à l'aide de ces substances. Ceux-ci présentent aussi plus de difficultés d'insertion socioprofessionnelle. La dépendance ainsi que le trouble de santé mentale les rend plus vulnérables aux stressseurs externes⁵⁰.

Les intervenants des CJE doivent intervenir avec ces jeunes de façon à les aider à s'intégrer socioprofessionnellement. Cependant, les intervenants ne peuvent, dans la majorité des cas, diriger ces jeunes vers les ressources appropriées, car elles n'existent pas dans leur milieu ou encore ne sont pas accessibles. Ces jeunes ont besoin d'un suivi en santé mentale et en toxicomanie, en même temps qu'un suivi vers la réinsertion socioprofessionnelle.

l'épreuve du terrain». Regards sur le travail 9 (printemps): 1-14.

49 *Op. cit.*

50 Beaudoin, Benoit. 2009. Selon Stéphane Potvin, la drogue causerait des dommages plus graves chez les personnes atteintes de maladie mentale. En ligne. <http://www.synapse.umontreal.ca/recherche/selon-stephane-potvin-la-droque-causerait-des-dommages-plus-graves-chez-les-personnes-atteintes-de-maladie-mentale/> [page consultée le 22 août 2013]

ACCESSIBILITÉ DU MILIEU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Certains CJE offrent la possibilité à leurs participants de rencontrer un psychologue et/ou travailleur social à même le CJE. Ils ont une entente avec EQ, ou ils engagent quelqu'un à même un fonds spécial du CJE. Cette pratique permet aux CJE de travailler à la réinsertion socioprofessionnelle et de laisser le psychologue et/ou travailleur social travailler sur les difficultés d'ordre personnel des jeunes.

Plusieurs CJE ont des passerelles permettant aux jeunes fréquentant les CJE d'être rencontrés plus rapidement pour leur première rencontre par le CSSS. Les passerelles de services permettent aux CJE de référer et/ou d'accompagner les jeunes vers les ressources appropriées. En effet, les CJE doivent travailler à la réinsertion socioprofessionnelle des jeunes, mais avant de penser à intégrer un emploi et/ou une formation, les jeunes doivent stabiliser leur situation personnelle. Ces passerelles permettent donc d'offrir ce soutien aux jeunes au moment où ils sont prêts à y faire face et ainsi d'enclencher une démarche vers le rétablissement. Ces ententes ont été signées par des regroupements régionaux de CJE tel celui de la Montérégie⁵¹. Cela leur permet de travailler plus rapidement vers leur intégration. Par la suite, les jeunes se trouvent sur la liste d'attente tout comme les autres personnes. L'accessibilité se fait donc facilement, mais du travail est encore à faire face aux services prodigués aux jeunes.

SERVICES DE BASE DES CJE

Selon les données compilées par le RCJÉQ, les CJE ont noté un changement relativement au profil de clientèle. En effet, les CJE disent rencontrer des jeunes de plus en plus éloignés du marché du travail, présentant plusieurs problématiques (santé mentale, toxicomanie, problèmes judiciaires, pauvreté, isolement, violence, faible scolarité) et ayant des difficultés à maintenir un emploi.

Les CJE travaillent de plus en plus avec d'autres cultures. En effet, l'offre de services de plusieurs CJE tend à se transformer afin de répondre aux besoins des clientèles issues de l'immigration ou d'autres cultures. Il est important de s'adapter à leurs besoins afin de leur offrir une réponse adaptée et ainsi les aider dans leur intégration au sein de la communauté québécoise.

51 Villeneuve, Pascal. 2012. *Les CSSS et les CJE de la Montérégie s'unissent pour soutenir les jeunes à besoins particuliers*. En ligne. <http://www.hebdosregionaux.ca/monteregie/2012/03/30/les-csss-et-les-cje-de-la-monteregie-sunissent-pour-soutenir-les-jeunes-a-besoins-particuliers> [page consultée le 16 août 2013]

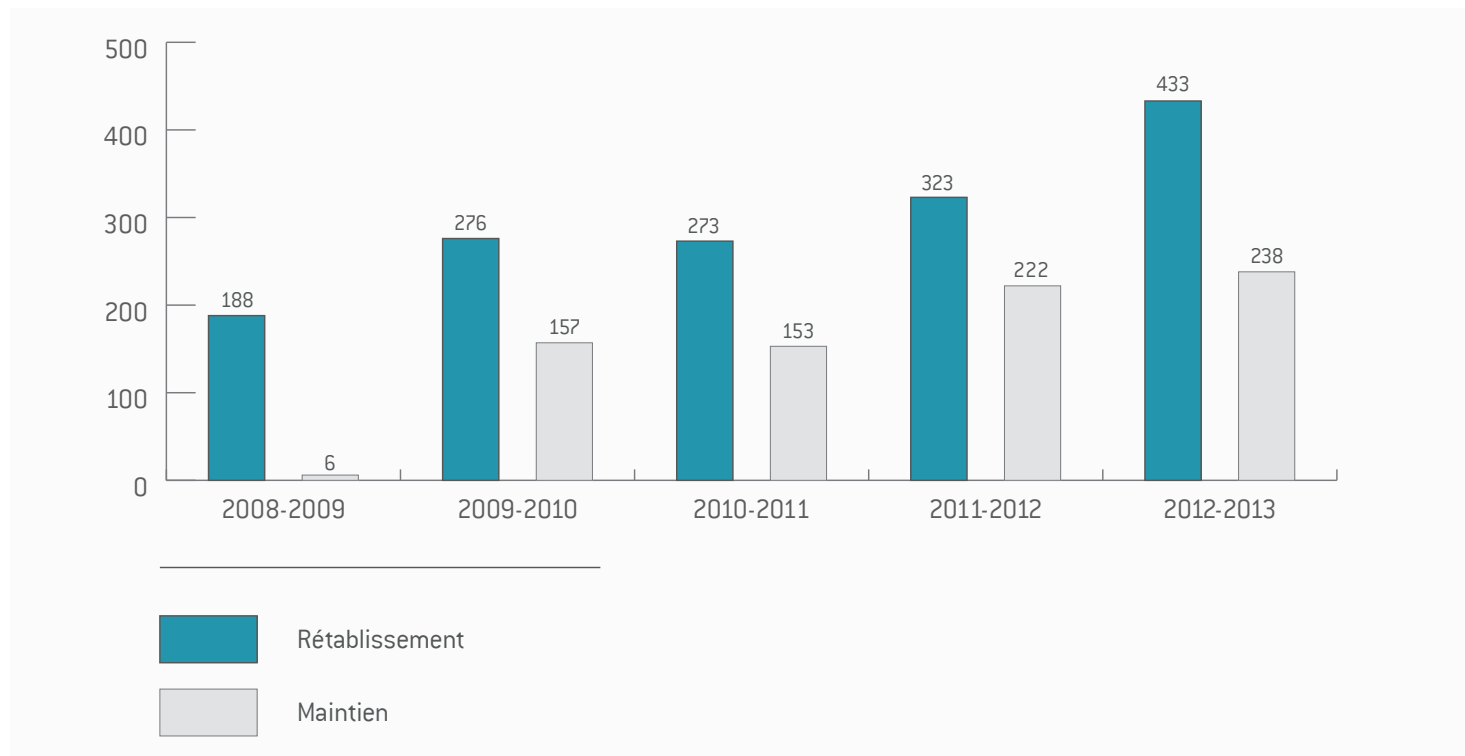
En 2011, plus de 24 % des CJE ont développé des services spécifiques pour l'accueil des jeunes immigrants. De plus, la souplesse de notre représentation nous a permis d'intensifier nos partenariats avec les acteurs de l'accueil des nouveaux arrivants (SANA), alors que les partenariats avec eux connaissent une hausse de plus de 9 % en moins de quatre ans.

La connaissance du marché du travail québécois est déterminante pour une intégration et un maintien en emploi des jeunes nouveaux arrivants. Les attentes des employeurs et la culture du milieu de travail sont alors, en soit, des apprentissages à faire. C'est pourquoi une majorité de CJE offre des ateliers en lien avec ce thème dans le but de permettre aux jeunes de comprendre les réalités différentes.

IDÉO 16-17



Le tableau suivant fait état des résultats pour les années de 2008-2009 à 2012-2013⁵².



Nombre de jeunes ayant effectué une démarche de rétablissement personnel

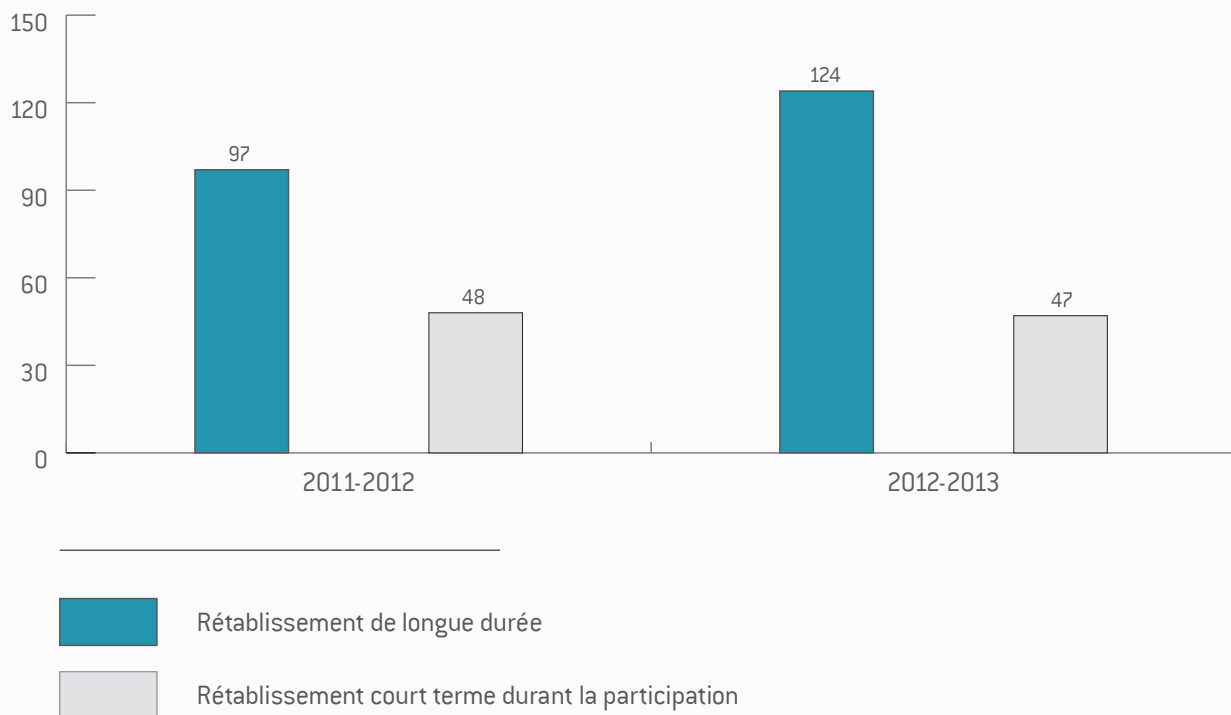
Vous pouvez constater une augmentation du nombre de rétablissement personnel au fil des années.

52 Québec. Ministère du Conseil exécutif. Liste des indicateurs pour la province. En ligne. <https://www.jeunes.gouv.qc.ca/SAJ-CJE/> (page consultée le 16 août 2013)

En effet, plusieurs jeunes rencontrés par les intervenants doivent réaliser un rétablissement personnel afin d'intégrer leur objectif avec succès. Lors de l'année 2008-2009, le nombre de maintien était très bas, puisque c'était la première année où les intervenants avaient à remplir la base de données et à y inclure ces données.

JEUNES EN ACTION

Selon les données compilées par le RCJÉQ, ce sont plus de 9 000 jeunes qui ont participé à la mesure depuis 2008. Au cours des deux dernières années, ce sont plus de 200 jeunes qui ont dû quitter la mesure afin de réaliser un rétablissement de longue durée et près de 100 jeunes qui ont effectué une démarche de rétablissement demandant un arrêt de participation active de quatre semaines ou moins.



Nombre de jeunes ayant effectué une démarche de rétablissement personnel

CE QUE LE RCJEQ OFFRE

Toutes les actions posées par le RCJEQ favorisent le développement de l'expertise des ressources à l'intérieur des CJE, l'échange entre ceux-ci ainsi que leur soutien et leur accompagnement. Ces actions viennent donc favoriser l'actualisation et le développement des services offerts aux jeunes, ce qui permet de travailler à la santé de ceux-ci. Le RCJEQ est également un facilitateur pour le compte de ses partenaires gouvernementaux, puisqu'il veille à l'opérationnalisation des différentes mesures. Le RCJEQ, de par son expertise, est un partenaire incontournable pour l'enrichissement de l'avenir de la jeunesse du Québec.

HORIZON : 2030

Depuis leur création, les CJE ont su faire preuve d'innovation, mais aussi d'adaptation. En effet, les CJE bonifient leurs projets et/ou leurs activités afin de toujours mieux répondre aux besoins émanant du milieu. Il est impératif de maintenir cette adaptabilité, et d'évoluer ainsi dans le temps avec les générations futures, mais aussi avec les mouvements de société. C'est grâce à cette façon d'être à l'avant-garde en se transformant en fonction de leur milieu que les CJE ont su se développer, et c'est ce qui leur permettra de constamment évoluer vers 2030.

Au cours des rencontres de directions des CJE, de la tournée des régions, des colloques de formation ainsi que lors des échanges plus personnalisés entre le RCJEQ et les CJE, plusieurs recommandations nous ont été communiquées.

Toutes les actions déployées par les CJE et le RCJEQ viennent améliorer la situation des jeunes de 16 à 35 ans face à leur santé.

RECOMMANDATIONS DES CJE ET DU RCJEQ

PROFIL DE DIFFICULTÉS DES PERSONNES RENCONTRÉES PAR LES CJE, TROUBLES DE SANTÉ MENTALE ET ACCESSIBILITÉ À DES PASSERELLES

Lors des différents contacts, le RCJEQ a pu constater que certaines clientèles des CJE présentent un profil de difficultés lourd. En effet, les jeunes rencontrés portent en eux un éventail de difficultés qui, selon l'étude réalisée par Ysabel Provencher, augmente la tâche des intervenants. Ces jeunes doivent recevoir de l'aide en lien avec ces difficultés avant de pouvoir penser réintégrer le milieu scolaire ou le marché de l'emploi.

Il est donc recommandé de rendre les passerelles accessibles à toutes les régions. Dans le même ordre d'idées, il est fondamental de développer des mécanismes favorisant le suivi et l'accompagnement à la suite de leur première rencontre. De plus, il serait souhaitable que les organismes travaillent conjointement, lorsque possible, afin d'offrir le meilleur accompagnement pour les jeunes.

Ces passerelles permettent la collaboration du milieu autour des jeunes rencontrés, une collaboration qui saurait assurément maximiser les chances de réussite des jeunes et rendre le milieu institutionnel plus près des jeunes. Ces passerelles pourraient se développer par un prêt de ressources de la part du CSSS, qui rencontrerait la clientèle des CJE à même les locaux de ce dernier.

SOINS DE SANTÉ

Souvent, les jeunes rencontrés par les CJE n'ont pas accès à des soins de santé, que ce soit au niveau psychologique, médical et/ou dentaire. En effet, ces jeunes disposent de peu ou de l'absence de moyens financiers, ce qui les empêche souvent d'avoir accès à ces services essentiels. Ces besoins de soins médicaux et/ou dentaires font conséquemment obstacle à l'accès à l'emploi. Les CJE doivent donc aider leur clientèle à obtenir ces soins de base avant de pouvoir par la suite travailler à leur employabilité. Ces facteurs viennent les empêcher de s'intégrer sur le marché du travail. Les CJE doivent solliciter leur milieu afin d'obtenir du financement pour les aider.

Il serait donc souhaitable qu'une entente puisse être faite afin de donner accès aux jeunes rencontrés par les CJE à des soins médicaux et/ou dentaires.

CONCERTATION NATIONALE

Le RCJEQ recommande l'implantation de comités réunissant tous les ministères ainsi que le RCJEQ afin de favoriser le développement ainsi que la mise sur pied d'approches, de projets et/ou d'activités favorisant la santé des jeunes au Québec.

RAPPEL DES RECOMMANDATIONS

- › Favoriser la disponibilité de passerelles mutuelles favorisant l'accessibilité aux jeunes à des services en santé et/ou psychosociaux ;
- › Développer des ententes avec des partenaires du milieu de la santé et des services sociaux qui permettraient aux jeunes d'être rencontrés par des intervenants à même les locaux du CJE et d'offrir du soutien aux intervenants des CJE dans l'exercice de leurs fonctions ;
- › Encourager la formation de comités réunissant tous les acteurs œuvrant à la santé et au bien-être des jeunes.

CONCLUSION

CONCLUSION

Nous avons eu l'occasion, au fil de cet avis, de vous présenter les spécificités de l'action des CJE et du RCJÉQ. Cet avis nous a également permis de témoigner du travail du personnel œuvrant dans les CJE. Nous en profitons pour les remercier, sincèrement, pour tous les efforts qu'ils déploient afin d'aider la jeunesse de demain à trouver sa place au sein de notre société.

Vous l'avez constaté, les défis auxquels nous nous attaquerons seront nombreux. Que ce soit en matière d'emploi, de persévérance scolaire ou d'entrepreneuriat, les CJE du Québec seront capables d'outiller les jeunes pour les aider à vivre des succès.

Les constats que nous vous avons faits sont éloquentes. Les CJE, plus que jamais, ont leur place en tant qu'organisations partenaires du gouvernement.

Les preuves ne sont plus à faire. L'impact de nos actions pivote autour de quatre grands axes.

D'abord, nous travaillons à la qualification des jeunes. En effet, nous veillons à ce qu'ils diplôment, se trouvent un emploi, entament une démarche de remise en mouvement pour les clientèles éloignées. Nous les aidons à vivre des succès, à avoir des réalisations afin qu'ils diplôment aussi de l'école de la vie.

Nos actions se conjuguent également à l'égard de la participation active au marché du travail des jeunes Québécois. Nous l'avons vu, une rareté de la main-d'œuvre se dessine au Québec et des enjeux liés à l'adéquation entre la formation et l'emploi sont toujours d'actualité. Les plus vulnérables à cette pénurie seront sans aucun doute les jeunes les plus éloignés du marché du travail. Grâce à des mesures comme IDÉO 16-17, Jeunes en action ou encore les mesures de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse, les CJE contribuent à ce que chaque jeune trouve sa place au sein de notre société.

C'est bien connu, les CJE sont ouverts à tous les jeunes, sans aucune discrimination de leur origine, condition socioéconomique ou autre. Ils veillent, par l'entremise de leurs interventions, à développer les citoyens de demain. Peut-être que les efforts consacrés à un jeune ne donneront pas des résultats aussi tangibles qu'un retour à l'école, une embauche ou encore la création d'une entreprise. Mais parce que ce jeune a vécu une gamme d'expériences positives grâce à son CJE, il aura développé des qualités et des valeurs lui permettant de se réaliser à travers une citoyenneté active. La créativité, l'autonomie, la confiance en lui qu'il aura développées lui permettront d'affronter avec force la « vraie » vie.

Enfin, les CJE sont des piliers de leur milieu en matière de leadership économique. En effet, de par l'ensemble des actions des CJE, les milieux se transforment. L'exode des jeunes se freine, la persévérance scolaire augmente, les emplois sont comblés, des projets novateurs naissent grâce à la mobilisation et à la vitalité des partenaires du milieu, le tout sous l'impulsion du CJE. Pour qu'un milieu s'épanouisse, pour qu'un projet donne des résultats concrets, le CJE du milieu doit être de la partie. C'est une condition de réussite.

En quelques mots : les CJE sont incontournables dans leur milieu pour les jeunes et les partenaires du terrain. Le RCJEQ est, quant à lui, incontournable comme partenaire du gouvernement du Québec et de l'ensemble des partenaires jeunesse, à la réussite des jeunes du Québec.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

- › Beaudoin, Benoit. 2009. *Selon Stéphane Potvin, la drogue causerait des dommages plus graves chez les personnes atteintes de maladie mentale*. En ligne. <http://www.synapse.umontreal.ca/recherche/selon-stephane-potvin-la-droque-causerait-des-dommages-plus-graves-chez-les-personnes-atteintes-de-maladie-mentale/> (page consultée le 22 août 2013)
- › *Bilan des résultats 2012-2013*. 2013. En ligne. <http://www.cjesag.qc.ca/new.php?idDetail=172> (page consultée le 15 août 2013)
- › Breton, Kéven. 2013. *Le piquenique interculturel : maintenant une tradition*. En ligne. <http://www.enbeauce.com/actualites/culturel/102657/le-piquenique-interculturel-maintenant-une-tradition> (page consultée le 16 août 2013)
- › Canada. Division du tourisme et du Centre de la statistique de l'éducation. 2011. *Tendances du taux de décrochage et des résultats sur le marché du travail des jeunes décrocheurs*. En ligne. <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/101103/dq101103a-fra.htm> (page consultée le 15 août 2013)
- › Casagrande, Axelle. 2013. *Des jeunes expérimentent la démarche entrepreneuriale au sein du Carrefour jeunesse-emploi Rivière-du-loup-Les-Basques*. En ligne. <http://www.bas-saint-laurent.org/texte.asp?id=20978> (page consultée le 16 août 2013)
- › Cervera, Méline. Defalvard, Hervé. 2011. *Accompagnement dans et vers l'emploi*. En ligne. <http://travailemloi.revues.org/3482> (page consulté le 22 août 2013)
- › *Concours québécois en entrepreneuriat : lauréats 2013*. 2013. En ligne. http://concours-entrepreneur.org/upload/ckFinderFiles/files/GALA_depliant%20laureats%202013.pdf (page consultée le 16 août 2013)
- › Cossette, Jules. 2013. *Indice entrepreneurial québécois 2013*. En ligne. <http://www.entrepreneurship.qc.ca/indice2013> (page consultée le 16 août 2013)
- › *Entreprends! du rêve à la réalité*. 2012. En ligne. http://www.passage.qc.ca/cje/media/Entreprends_2012.pdf (page consultée le 16 août 2013)
- › *Entreprises d'insertion, Définition*. En ligne. <http://www.collectif.qc.ca/definition> (page consultée le 16 août 2013)

- › *Un jeune dysphasique au sommet du Kilimandjaro*. 2012. En ligne. <http://tvanouvelles.ca/lcn/infos/regional/quebec/archives/2012/12/20121210-191200.html> [page consultée le 15 août 2013]

- › *Jeunes entrepreneurs - Initiation à l'utilisation du QUALImètre et aux outils de la qualité*. 2013. En ligne. <http://www.qualite.qc.ca/formation/programme/?2/jeunes-entrepreneurs-initiation-a-l-utilisation-du-qualimetre-et-aux-outils-de-la-qualite> [page consultée le 16 août 2013]

- › Marchand, Rina. 2010. *Le Québec fera face à un important manque d'entrepreneurs pour prendre la relève d'entreprises existantes*. En ligne. http://blogue.entrepreneurship.qc.ca/index.php/actualites_fondation/lequebec-en-manque-dentrepreneurs-pour-prendre-la-releve-dentreprises [page consultée le 16 août 2013]

- › Nadeau, Sébastien. 2013. *À propos*. En ligne. <http://www.oser-jeunes.org/index.jsp?p=47> [page consultée le 22 août 2013]

- › *Plan de cheminement vers l'autonomie*. En ligne. <http://www.acjq.qc.ca/?ODC8704F-CB4C-4DB9-8067-C6D48A4CEAB1> [page consultée le 15 août 2013]

- › Potvin, Pierre. 2007. *Guide d'intervention et d'activités pour prévenir l'abandon scolaire : Les petits pas*. En ligne. <http://www.pierrepotvin.com/8.%20Banque%20d'outils/potvin.petits-29-07-07.pdf> [page consultée le 16 août 2013]

- › *Les projets entrepreneuriaux à l'école : un tremplin vers la confiance en soi, le pouvoir d'action et la réussite*. 2010. En ligne. http://www.concours-entrepreneur.org/upload/ckFinderFiles/files/Valoris_Feuillet-phase2_2011.pdf [page consultée le 15 août 2013]

- › Provencher, Y et Tremblay-Roy, J. 2013 «*L'accompagnement vers l'emploi dans les carrefours jeunesse-emploi; la politique d'insertion à l'épreuve du terrain*». *Regards sur le travail* 9 (printemps): 1-14.

- › Québec. Assemblée nationale du Québec. 1995. *Journal des débats de l'Assemblée nationale*. En ligne. <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/assemblee-nationale/35-1/journal-debats/19950427/6499.html> [page consultée le 16 août 2013]

- › Québec. Institut de la statistique du Québec. 2013. *Annuaire québécois des statistiques du travail. Portrait des principaux indicateurs du marché et des conditions de travail, 2002-2012*. En ligne. <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/remuneration/pdf2013/Annuaire-vol9.pdf> [page consultée le 15 août 2013]

- › Québec. Institut de la statistique du Québec. 2013. *L'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011*. En ligne. http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/pdf2013/EQSJS_tome2.pdf [page consultée le 15 août 2013]

- > Québec. Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport. 2009. *L'école, j'y tiens!* En ligne. http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/EP&PS/Formation_jeunes/LEcoleJyTiens_TousEnsemblePourLaReussiteScolaire.pdf [page consultée le 15 août 2013]
- > Québec. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. 2012. *Guide administratif de la Mesure de sensibilisation à l'entrepreneuriat « esprit d'entreprise »*. En ligne. http://inforoutefpt.org/mse/documents/Guide_EspritEntreprise.pdf [page consultée le 03 septembre 2013]
- > Québec. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Juin 2012. *L'entrepreneuriat intégré à l'approche orientante*. En ligne. <http://www.jeunes.gouv.qc.ca/documentation/outils/brochures-guides/documents/guide-pedagogique.pdf> [page consultée le 16 août 2013]
- > Québec. Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale. 2013. *Bulletin sur le marché du travail juillet 2013*. En ligne. <http://emploi.quebec.net/imt/emploi-au-quebec/index.asp> [page consultée le 15 août 2013]
- > Québec. Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale. 2013. *Les chiffres clés de l'emploi au Québec, édition 2013*. En ligne. <http://emploi.quebec.net/publications/imt.asp?categorie=1002101> [page consultée le 22 août 2013]
- > Québec. Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale. 2013. *Marché du travail au Québec - Perspectives d'emploi*. En ligne. <http://emploi.quebec.net/imt/perspectives.asp#pp2021> [page consultée le 15 août 2013]
- > Québec. Ministère du Conseil exécutif. 1995. *Guide d'implantation- Carrefour jeunesse-emploi pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes adultes*. Québec : Secrétariat à l'action communautaire autonome.
- > Québec. Ministère du Conseil exécutif. *Liste des indicateurs pour la province*. En ligne. <https://www.jeunes.gouv.qc.ca/SAJ-CJE/> [page consultée le 16 août 2013]
- > Québec. Secrétariat à la jeunesse. 2002. *Plan d'action jeunesse 2002-2005. La jeunesse au cœur du Québec*. En ligne. <http://www.jeunes.gouv.qc.ca/documentation/publications/documents/PlanActionJeunesse.pdf> [page consultée le 30 août 2013]
- > Québec. Secrétariat à la jeunesse. 2008. *Intensifier le développement de la culture entrepreneuriale*. En ligne. <http://www.jeunes.gouv.qc.ca/strategie/defi-entrepreneuriat/culture-entrepreneuriale.asp> [page consultée le 03 septembre 2013]

- › Québec. Site de la première ministre du Québec. 2012. *Notes de discours de la première ministre du Québec, Madame Pauline Marois, à l'occasion de l'ouverture de la 40e législature de l'Assemblée nationale – « Un Québec pour tous »*. En ligne. <http://www.premier-ministre.gouv.qc.ca/actualites/allocutions/details.asp?idAllocutions=825> [page consultée le 06 septembre 2013]
- › *Rapport d'activités 2010-2011, Carrefour jeunesse emploi La Prairie. 2011*. En ligne. http://www.cjelaprairie.qc.ca/wp-content/uploads/2013/02/Rapport_annuel_2010-2011.pdf [page consultée le 16 août 2013]
- › Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec. 2000. *Vers une politique jeunesse québécoise*. Montréal, Québec.
- › Responsables Valoris 2012-2013. 2013. En ligne. http://www.concours-entrepreneur.org/upload/ckFinderFiles/files/Valoris_Responsables_2012-2013_site%20Internet.pdf [page consultée le 30 août 2013]
- › RÉSULTATS : Planification de la relève en entreprise. 2011. En ligne. <http://www.cfib-fcei.ca/cfib-documents/res-m242pvf-1103-NAT.pdf> [page consultée le 16 août 2013]
- › Rhéaume, Marie-Ève. 2012. *Du 15 au 19 octobre 2012, c'est la semaine jeunes volontaires en Montérégie*. En ligne. <http://jvmonteregie.org/jeunes-volontaires-2012/cest-la-semaine-jeunes-volontaires-en-monteregie/> [page consultée le 16 août 2013]
- › Simard, Guillaume. 2013. *Des jeunes transformés par Destination Honduras*. En ligne. <http://www.lavantage.qc.ca/actualite/13-08-2013-des-jeunes-transformes-par-destination-honduras> [page consultée le 16 août 2013]
- › *Valoriser les jeunes par l'action*. 2011. En ligne. <http://www.concours-entrepreneur.org/fr/valoris/valoriser> [page consultée le 16 août 2013]
- › Villeneuve, Pascal. 2012. *Les CSSS et les CJÉ de la Montérégie s'unissent pour soutenir les jeunes à besoins particuliers*. En ligne. <http://www.hebdosregionaux.ca/monteregie/2012/03/30/les-csss-et-les-cje-de-la-monteregie-sunissent-pour-soutenir-les-jeunes-a-besoins-particuliers> [page consultée le 16 août 2013]
- › White, Deena. 2008. *La mise en œuvre de la Politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire dans le champ emploi*. En ligne. <http://www.cpbs.umontreal.ca/pdf/Rapport%20Emploi%2017%20mai.pdf> [page consulté le 15 août 2013]
- › Yergeau, E., Bourdon, S., Bélisle, R. et Thériault, V. 2009. *Mise en œuvre, atteinte des objectifs et premiers effets de la mesure d'accompagnement IDÉO 16-17*. Rapport d'évaluation présenté au Secrétariat à la jeunesse. Sherbrooke : Équipe de recherche sur les transitions et l'apprentissage. En ligne. http://erta.ca/media/publications/yergerau_et_al_IDÉO-16_17_2009.pdf [page consultée le 15 août 2013]

